Vénérable

MARTHE ROBIN

des témoins réagissent et parlent

Vénérable MARTHE ROBIN

Préface de
Monseigneur Jean-Marcel CHABBERT

Editions un seul cœur

Editions un seul cœur

ISBN : 979-10-94509-00-5

contact@editions-un-seul-coeur.com

Imprimé en France - décembre 2014
Imprimerie de l'Etoile - 61190 Tourouvre

Conception de la couverture : Isabelle de Senilhes
Photo de couverture : Norbert JUNG esprit-photo.com
(La chambre de Marthe Robin)

Vénérable
MARTHE ROBIN

des témoins réagissent et parlent

Préface de Monseigneur Jean-Marcel CHABBERT

Marc DERAMAIX - Raymond PEYRET

Béatrice SOULARY - Bernadette GALICHET

Pierre VIGNON - Marie-Hélène et Colette GAILLARD



PREFACE

« La conscience est le premier de tous les vicaires du Christ. »[1]

C'est bien cette obéissance à la conscience qui a guidé les auteurs de ce livre. Ils ne pouvaient pas rester sans réagir devant certaines assertions du livre du père Bernard Peyrous sur Marthe Robin. Leur conscience exigeait que soit honorée la vérité touchant l'identité, la vie et la mission de Marthe. Ils se devaient donc d'être fidèles à leur conscience pour être fidèles à la vérité. Nous devons féliciter les auteurs de l'avoir osé.

Ils ont été alertés sur la place importante de l'acharnement du démon dans la vie de Marthe. Nous savons combien le discernement de l'action du démon demande prudence et circonspection. Or dans la vie de Marthe il serait grave d'en minimiser le rôle. Comment se fait-il en effet que ne soit pas mentionné dans le livre du père Bernard Peyrous le témoignage des trois prêtres exorcistes mandatés par l'évêque de Valence pour discerner l'impact du démon dans sa vie ? Cela est d'autant plus important que l'acharnement du démon sur elle peut être considéré comme une preuve de la réalité de sa mission voulue par Jésus. Ce harcèlement dont elle fut victime souligne l'efficacité spirituelle de son sacrifice qui va à l'encontre de l'action maléfique du démon dans le monde.

Minimiser son importance reviendrait donc à déformer et dévaluer la mission de Marthe voulue par Jésus en fonction d'abord des nombreuses fondations de Foyers de Charité

---

1 Bienheureux Cardinal John Newman, *Lettre au duc de Norfolk*, 5, citée dans le numéro 1778 du *Catéchisme de l'Eglise Catholique*.

mais également de sa participation à son échelle de créature au mystère rédempteur du Christ pour le monde. Ainsi les attaques furieuses du démon dans sa vie signent ce choix de Jésus. Marthe a apporté à notre monde ce que Paul disait au Colossiens (1,24) : « En ce moment je trouve ma joie dans les souffrances que j'endure pour vous et je complète en ma chair ce qui manque aux épreuves du Christ pour son corps qui est l'Eglise. »

Puisse ce livre, apportant un regard plus juste sur la vie de Marthe Robin, permettre au lecteur de faire la rencontre de ce même Christ que Marthe a aimé jusqu'à la Croix. Cette « icône vivante du Christ Crucifié » nous entraîne à suivre les pas du Maître en tant que disciples aspirés par cet indicible amour qui culmine jusqu'à la croix du calvaire. Vouloir vivre cet amour, se laisser transformer par lui, en rayonner autour de nous, n'est-ce pas là donner à notre baptême son vrai sens ?

A la suite de François le Petit Pauvre et de Marthe, tertiaire franciscaine, qui durant sa vie a reçu la visite du Stigmatisé de l'Alverne, puissions-nous chacun pour notre part communier à cet amour crucifié qui manifeste la victoire de la vie sur la mort, de la lumière sur les ténèbres, de la vérité sur le mensonge. Notre monde a tellement besoin de cette victoire !

Mgr Jean-Marcel Chabbert, o.f.m.

ancien archevêque de Rabat et ancien évêque de Perpignan

en ce 7 octobre 2014, fête de Notre-Dame du Rosaire

AVANT-PROPOS

par le Père Pierre Vignon, prêtre du diocèse de Valence

Cet ouvrage est né d'une indignation collective. Les auteurs, qui ont connu personnellement la servante de Dieu Marthe Robin, à l'exception de ceux qui signent les deux premiers chapitres, ont réagi vivement lors de la publication d'une hypothèse la concernant en 2006, dans le livre du Postulateur de sa Cause de béatification, le Père Bernard Peyrous, écrit avec la collaboration de Marie-Thérèse Gille, vice-postulatrice.[2] La lecture de la page 69, par exemple,[3] les a laissés momentanément sans voix. On y affirme en effet que Marthe Robin aurait récupéré la locomotion sur les avant-bras et qu'elle s'en serait servi en cachette pour satisfaire ses besoins, attendant pour le faire le moment propice.

Cette supposition jamais entendue jusque-là, publiée dans un ouvrage des Editions conjointes de l'Emmanuel et des Foyers de Charité, était tout simplement impossible à admettre pour ceux et celles qui l'avaient bien connue. Si elle était vraie, alors la personne qui figurait parmi celles qu'ils avaient le plus connues et aimées sur cette terre les avait trompés de la façon la plus ignoble qui soit. De nombreuses protestations se firent jour. Il leur fut répondu, tant par la Postulation de la Cause que par la Direction du Foyer de Charité, que le secret pontifical couvrait

2 Bernard Peyrous, *Vie de Marthe Robin*, avec la collaboration de Marie-Thérèse Gille, Préface du Père Bernard Michon, Editions de l'Emmanuel/Editions Foyer de Charité 2006, 362 p.

3 Le passage en question étant cité plusieurs fois dans le livre, il suffira de s'y reporter dans le texte.

tout le dossier et que de toute façon, il s'agissait de l'ouvrage « scientifique » de référence. On les traita même à l'occasion d'« esprits angoissés et excités ».

Usant alors de leur droit fondamental de fidèles de s'adresser à la hiérarchie[4], un dossier fut envoyé au Saint-Siège par l'entremise de la Nonciature. Trois de ces protestations sont publiées à la fin du volume. Mais rien ne vint, pas même un accusé de réception.[5] Des rencontres et des échanges s'organisèrent. Le temps est maintenant venu d'en donner connaissance au public. Comme l'a dit le cardinal Honoré[6] à l'un des auteurs qui s'était ouvert à lui de ses difficultés, les droits de la conscience et de la vérité sont sacrés.

Les auteurs ne reconnaissent pas Marthe Robin dans l'image hagiographique qui en est présentée ou n'en distinguent pas nettement la nécessaire unité. Même exécuté par de beaux pinceaux, historiques ou même théologiques, il leur semble que ce tableau ne respecte pas son étonnante grandeur tant humaine que divine, jointe à une infinie simplicité. Ils redoutent l'éventualité d'une instrumentalisation de la servante de Dieu, d'une tentative pour lui faire cautionner *post mortem* une quelconque thèse plus ou moins à la mode dans l'Eglise d'aujourd'hui. Or Marthe n'est récupérable par personne et par aucune sensibilité. Libre, vraie, allant toujours à l'essentiel de la façon la plus gracieuse et la plus naturelle qui soit, Marthe Robin s'est contentée de vivre sa mission et de lui être totalement et héroïquement fidèle. Son but unique était d'aider Jésus à sauver les âmes, dans l'oubli total d'elle-même et la discrétion la plus complète possible. Sa fidélité à l'Eglise fut admirable.

4 Canon 212, § 2 et § 3 du *Code de Droit Canonique*

5 A l'exception de l'avis de transmission par la Nonciature.

6 Jean Cardinal Honoré (1920-2013), archevêque de Tours, l'un des rédacteurs du *Catéchisme de l'Eglise Catholique*.

Elle est parmi nous comme un signe, un gigantesque bloc erratique qui oblige au contournement. Ce signe gêne, il est trop grand, trop fort, trop beau. Notre psychisme contemporain ne peut l'intégrer et lui donner pleinement sens. Elle est un manque de tact absolu de l'Eternel dans notre culture sans Dieu. C'est pourquoi elle ne saurait être réduite, fût-ce pour de prétendues raisons apostoliques ou hagiographiques, à une présentation allégée de ses aspects mystiques, en particulier pour ce qui concerne les interventions diaboliques. Tout en vivant à ce sublime degré de grandeur, Marthe fut si simple, si bonne, si concrète, si tendrement humaine !

C'est donc à cette Marthe qui a su échapper à toute tentative de mettre la main sur elle, y compris par l'œuvre qu'elle a elle-même fondée, que les auteurs désirent donner accès. Un accès qui n'a aucune prétention à l'exhaustivité, tant est hors d'atteinte la personne de Marthe. Tant que le monde durera, on parlera d'elle et on cherchera à approfondir son mystère.

Cela donne le droit de le faire à ceux qui ont quelque chose à dire : dans le même moment où on l'approche davantage, elle se réfugie dans le mystère ineffable. Le plus précieux pour elle est de continuer sa « belle mission de faire aimer l'Amour. » Sans la moindre intention polémique des auteurs, même si demeurent l'impact et le choc de ce que l'un d'eux a appelé « la thèse de la Marthe rampante », ils se font une obligation de conscience de donner connaissance de ce qu'ils savent [7] pour que la vérité de Marthe soit mieux connue et davantage établie.

---

7 "Wohltuen, wo man kann,/ Freiheit über alles lieben,/ Wahreit nie, auch sogar am/ Throne nicht verleugnen." [Faire tout le bien qu'on peut, aimer la liberté par-dessus tout, et, quand ce serait pour un trône, ne jamais trahir la vérité], inscription par laquelle se définit Beethoven sur une feuille d'album en 1792.

C'est ainsi qu'on trouvera une analyse détaillée et approfondie de l'ouvrage qui fit naître les réactions qui sont à l'origine de ce livre, dans une étude présentée par Marc Deramaix, universitaire rompu à la critique textuelle ; on verra ainsi quel degré de crédibilité apporter à certaines des affirmations de l'ouvrage incriminé.

Le Père Raymond Peyret, longtemps directeur d'un journal hebdomadaire, exposera comment il a publié quatre livres sur Marthe Robin et on pourra constater le sérieux de son enquête.

Béatrice Soulary est celle qui a permis la rencontre des auteurs. Amie du très regretté Père dominicain Jean-Claude Sagne, elle explique comment ce dernier lui a remis un important rapport.

Filleule de Marthe Robin, Bernadette Galichet a travaillé dans le milieu médical. C'est au titre de sa proximité avec sa marraine, ainsi que de ses compétences, qu'elle présente une synthèse des observations médicales cliniques qui ont été pratiquées sur Marthe Robin. Le lecteur sera ainsi à même d'avoir connaissance des observations faites par le corps médical du vivant de Marthe et pourra faire la part de ce qui relevait chez elle de la maladie et de ce qui peut être attribué à la mystique.

Le Père Pierre Vignon, qui a lui-même bien connu Marthe, s'est trouvé providentiellement en possession d'un témoignage capital, les carnets intimes de son oncle le Chanoine Fernand Vignon, prêtre diocésain ami de Marthe de 1933 à sa mort en 1978.

Enfin, Marie-Hélène et Colette Gaillard, petites-nièces de Marthe Robin, ne pouvant donner une contribution pour raison de santé, c'est le Père Vignon qui leur permet de s'exprimer lors

d'une rencontre avec plusieurs membres de la famille de Marthe Robin. Quelques-unes de leurs photos sont jointes à l'ouvrage.

Ce travail a été réalisé de mars à la fin septembre 2014. Or, au moment de le mettre sous presse, la bonne nouvelle de la reconnaissance de l'héroïcité des vertus de Marthe Robin est promulguée par la Congrégation pour les Causes des Saints ce 7 novembre. Le lecteur retiendra que cette reconnaissance concerne exclusivement la pratique des vertus humaines et chrétiennes par la vénérable servante de Dieu Marthe Robin, à savoir les quatre vertus cardinales (Force, tempérance, justice et prudence) et les trois vertus théologales (Foi, espérance et charité). D'une part la pratique de ces vertus ne doit pas avoir été simplement normale, comme cela devrait être le cas pour tout bon chrétien, mais héroïque, c'est-à-dire poussée à un degré remarquable ; d'autre part, ce ne sont pas les phénomènes mystiques dont certains sont décrits dans ce livre qui conduisent au ciel, mais bien la réception de la grâce du salut accordée gratuitement par la rédemption de Notre-Seigneur Jésus-Christ à quelqu'un qui l'accepte et qui essaye d'y correspondre au mieux par toute sa vie.

Une lectrice du manuscrit a eu cette réflexion : « J'ai bien connu Marthe mais depuis ce qu'on racontait ces dernières années, je ne savais plus qu'en penser. Je suis heureuse car cette lecture me fait du bien et, surtout, elle me rend la Marthe que j'ai connue. » Puisse chacun, avec ces nouveaux éléments, s'enrichir et progresser dans sa connaissance et son amour de Marthe.

AU MOMENT D'IMPRIMER

Nous apprenons l'approbation par le Pape François du décret d'héroïcité des vertus de Marthe Robin promulgué par la Congrégation pour les Causes des Saints. Elle pourra être désormais appelée Vénérable sans qu'on puisse encore pour le moment adresser un culte public à Dieu dans l'Eglise en passant par son intercession. Les auteurs se réjouissent de cet important progrès de sa Cause de béatification.

Nous apprenons également qu'une nouvelle impression de *La Vie de Marthe Robin* est sur le point de paraître. Ne connaissant pas les changements susceptibles d'être apportés par les postulateurs, les auteurs tiennent à préciser que ce qu'ils publient concerne certaines affirmations de la première édition d'avril 2006.

OUI ET NON, OUI OU NON

MARTHE ROBIN A L'EPREUVE

DE LA NON-CONTRADICTION DES CONTRAIRES

par Marc DERAMAIX, Université de Rouen

et Institut Universitaire de France

La recension, comme on sait, est un exercice aussi nécessaire à l'étude qu'il est pénible parfois. Nous voudrions ne pratiquer que la critique des beautés, seule efficacement contagieuse, mais nous savons trop qu'aujourd'hui la diffusion d'un livre ne dépend pas seulement de ses mérites. Le lecteur professionnel qu'est tout recenseur prend ainsi la responsabilité de faire justice, non pas du tout de l'auteur d'un livre mais de la cohérence de ce livre au regard du projet qui était le sien, fût-il implicite.

Des amis, qui ont intimement connu Marthe Robin tandis que je ne l'ai pas connue, m'ont demandé de lire la biographie de cette femme qu'ont publiée les Editions de l'Emmanuel et les Editions Foyers de Charité en 2006, signée de Bernard Peyrous et préfacée du Père Michon. Le Père Michon était à cette date et est encore le Responsable des Foyers de Charité, résidant au Foyer de Châteauneuf-de-Galaure qui fut le premier de tous et fondé à la demande de Marthe Robin par son directeur spirituel et confesseur le Père Finet. Le Père Peyrous était et demeure prêtre de la Communauté de l'Emmanuel. Il est également postulateur de la cause de béatification de la fondatrice des Foyers de Charité. C'est cette qualité qui lui a évidemment valu qu'on lui demandât de rédiger cette biographie. Je donne ici ces précisions car elles sont indispensables.

L'appréciation de la cohérence d'un livre exige de la bonne volonté et que l'on accepte à tout le moins les prémices de la pensée qui le sous-tend. Dans le cas qui nous occupe, l'expérience mystique du don total de soi d'une femme qui – résumons – revécut la Passion du Christ chaque semaine d'un moment de sa vie jusqu'à sa mort en 1981 et qui pendant de très longues années vécut sans manger ni boire, paralysée dans le lit depuis lequel elle conseilla par lettres ou de vive voix une multitude de gens. Que Marthe Robin soit morte à la fin du XXe siècle ne change rien à l'affaire : demande-t-on un certificat de baptême à qui recense une étude sur la vie et la mystique de Ruysbroek l'Admirable, de Jean de la Croix ou de Thérèse d'Avila ? On se contente, à raison, d'espérer qu'il n'ignore pas tout du sujet et d'exiger qu'il sache lire avec équanimité un livre qui replace l'Espagnole dans l'histoire de la mystique chrétienne comme un autre qui tirerait aliment de ses écrits en faveur de thèses féministes par exemple. Notre lecture de la biographie de Marthe Robin par Bernard Peyrous n'entend donc pas du tout évaluer l'existence ou la signification des réalités mystiques

reconnues par l'Eglise catholique et par des hommes d'Eglise mais bien rendre compte à tout lecteur passé et futur, surtout s'il a moins de temps et d'habitude de lire que nous n'en avons par profession, de l'unité du portrait de cette femme dans le monde spirituel où elle vécut.

Il faut toujours lire avec soin les préfaces, tant pour ce qu'elles professent que pour ce qu'elles ne déclarent pas. On apprend dans le bref texte signé du Père Michon que Bernard Peyrous n'est pas, en toute rigueur, le seul auteur de la biographie de Marthe Robin et qu'une part en revient à une femme nommée Marie-Thérèse Gille. Le préfacier, cependant, ne précise pas sauf erreur qu'elle était membre du Foyer de Châteauneuf-de-Galaure en 1986, où elle se trouve toujours, ni qu'elle est vice-postulatrice de la cause de béatification de Marthe Robin. A la page 9, nous lisons que Bernard Peyrous, postulateur de cette même cause, donc, a pu consulter des documents rassemblés pendant l'enquête diocésaine menée de 1986 à 1996 : à Rome ? Tout y fut emporté à cette seconde date. A Châteauneuf-de-Galaure ? Au moyen des copies, en ce cas, dont il faut supposer l'existence. Le biographe n'en a pas moins cependant, selon les propres affirmations du Père Michon (page 10), travaillé à partir d'un concentré de l'analyse et de la synthèse menées par Marie-Thérèse Gille sur les pièces qu'elle a elle-même contribué à réunir pour l'enquête diocésaine. J'insiste sur ce manque de netteté dans l'attribution des tâches et des mérites aux deux auteurs dans la préface car la question des sources est bien entendu essentielle dans la rédaction d'une biographie.

Il convient, au demeurant, de douter que cet ouvrage soit une biographie puisque les sources qui appartiennent au dossier de l'enquête diocésaine ne sont ni publiées ni consultables. C'est là une situation particulière pour une biographie et la

normalité de ce cas au regard des procédures canoniques ne change rien aux conséquences qu'il a pour le lecteur comme pour le recenseur : des choix et des tris ont été faits dans les sources sans qu'on nous rende compte le moins du monde des raisons qui les justifient aux yeux des auteurs, que ces raisons tiennent à la nature de l'enquête diocésaine et romaine ou bien à la composition de la biographie de Marthe Robin. Que cette enquête, qui ne nous intéresse pas ici, ait été menée à charge et à décharge en recueillant le plus grand nombre possible de documents relatifs à la vie et au charisme de cette femme, rien de plus juste. Mais les qualités de postulateur et de vice-postulateur ne peuvent imposer au lecteur une confiance aveugle, d'autant moins que ce lecteur a le sentiment d'entendre deux voix qui ne sont pas à l'unisson dans ce qui est, au total, une œuvre coopérative. Nous ignorons ce qui appartient à l'un ou à l'autre des coauteurs mais on passe souvent d'un ton chaleureux et empathique à un autre, froid et mielleux, qui dérange d'autant plus qu'il n'est jamais plus sensible que dans les passages dont nous parlerons ensuite. Nous avons ici plutôt affaire à une biographie orientée, non pas au sens où l'est toute reconstitution d'une vie qui avoue sa méthode et ses sources mais au sens où cet essai, pour les raisons que nous venons d'exposer, ne peut viser qu'à justifier une version de la vie de Marthe Robin qui est personnelle aux auteurs. Ne pas nous dire comment elle est composée, c'est avouer qu'elle a un but dissimulé. Toute intention eût été recevable pour le lecteur pourvu qu'elle fût déclarée et efficacement poursuivie. Mais demander au lecteur d'accorder à des affirmations factuelles (dont nous allons pouvoir mesurer la cohérence interne) l'assentiment qui serait dû en bonne méthode aux pétitions de principe d'une spiritualité historiquement identifiée comme la spiritualité catholique, c'est une autre affaire.

La même imprécision foncière se retrouve chez celui des

auteurs qui signe le livre puisque à la page 17 il affirme que sa biographie est « entièrement fondée sur des documents vérifiés » sans préciser sa part dans cette vérification ni créditer quiconque du travail de documentation et de tri (exercé par Marie-Thérèse Gille selon la préface signée, au moins, du responsable général des Foyers de Charité, à qui nous supposons une certaine connaissance des détails d'une affaire qui le concerne au premier chef). Or toute personne qui fait œuvre d'historien sait que ce travail de documentation et de tri est essentiel. Cette imprécision serait un détail si Bernard Peyrous n'était pas le postulateur de la cause de béatification de Marthe Robin, nommé à une date – 1996 – où l'enquête diocésaine était close, et promoteur (en compagnie de Marie-Thérèse Gille) de l'enquête romaine et de ses milliers de pages. De ces milliers de pages le Père Michon ne dit mot dans sa préface. Elles sont résumées en deux-mille dans la *positio* du dossier de postulation, comme le dit l'auteur lui-même volontiers dans des entretiens récents, une *positio* postérieure de quatre ans à la biographie, puisqu'elle est datée du 6 mai 2010. Tout en comprenant le secret inhérent à une procédure de béatification, le lecteur se trouve démuni face à des pétitions de principe car il ignore les liens entre la biographie, les enquêtes diocésaine et romaine et la *positio* qui les résume.

Ce flou, encore, est parfois tourné de manière dérangeante en méthode pour convaincre le lecteur. La page 24 lance dans le public que Marthe Robin n'était très vraisemblablement pas la fille légitime de son père. Cette affirmation suppose pour être crue une confidence de nature privée et familiale mais la relation étrange de cette biographie à ses sources ne nous laisse rien savoir ici plus qu'ailleurs. Ce détail est récusé par la famille, qui découvrit cette version de la conception de leur parente dans le livre-même dont nous parlons. Or il ne peut, sans sources, être qualifié de biographique, d'autant moins qu'il est présenté avec

les apparences du doute critique de l'historien. Cette hypothèse ajoute-t-elle à l'intelligence du sujet ? Seul un lecteur exercé peut la relier à ce qui est dit trop brièvement et beaucoup plus loin à la page 159 : Marthe Robin aurait pris sur ses souffrances le purgatoire de sa mère. Si les auteurs nous donnaient la faculté d'évaluer pour nous-mêmes le sérieux des sources de cette hypothèse, il faudrait encore, dans la logique spirituelle de la vie d'une mystique et à supposer que l'on apporte foi à cette affirmation, qu'ils aient honnêtement juxtaposé le contenu des pages 24 et 159 ou renvoyé de l'une à l'autre. Disjoindre les deux passages et laisser à la mémoire du lecteur le soin de les relier confère à la prétendue naissance illégitime de Marthe Robin quelque chose d'un commérage, à tout le moins mal venu.

Il y cependant plus avant dans le texte des pages qui offrent au lecteur des occasions de s'étonner bien plus lourdes de conséquences. Dans le chapitre III, qui est rapporté aux années 1928-1930, il est écrit page 65 : « A partir de 1930, [Marthe] ne peut plus rien absorber. Quand on tente de la faire boire, dit-elle, “ j'éprouve une douleur si vive qu'elle m'arrache des cris malgré moi” ». Elle ne mange, donc, ni ne boit, déclare-t-elle, depuis cette année-là aux dires mêmes des auteurs. Puis, à la page 69 voisine et à propos des années 1930-1936, nous lisons d'abord que Marthe Robin, paralysée des membres inférieurs sans possibilité de guérison, se déplace sur le sol de sa chambre en s'appuyant sur les coudes lors de rémissions : « La maladie de Marthe est faite d'évolutions mais aussi d'involutions, de périodes de récupération. Même si ses jambes sont paralysées, il est certain que Marthe tente de se déplacer quand ses bras lui répondent. […] Elle s'appuie alors sur ses coudes, imprimant à son corps un mouvement de torsion sur le sol […] ». Passons sur l'absence de preuves alléguées (« il est certain »), puisque nous devrions nous fier au postulateur et à sa coopératrice. Ne disons rien de la difficulté du mouvement de torsion supposé sur le

sol ni du fait que la malade doive nécessairement descendre au préalable de son lit avec des jambes paralysées. Il est ici plus important et plus grave de souligner le passage du « certain » ci-dessus au « probable » dans les lignes qui suivent à la même page : « Elle se traîne sur le plancher de sa chambre pour satisfaire parfois ses besoins intimes. Elle n'est pas dans un milieu porteur : elle agit donc ainsi la nuit, dans les périodes où cela est possible. [...] Il est probable qu'elle récupérera cette possibilité, à certaines périodes au moins, jusqu'à la fin de sa vie ». Pour toute personne qui sait lire (au-delà de ces amabilités pour une famille à laquelle on n'épargne rien, sans preuve ou témoignage ici non plus qu'ailleurs), ces « besoins intimes » impliquent absolument que la paralytique ait mangé et bu pendant les années trente. Ils contredisent donc radicalement ce qui est dit à la page 65 à propos de son abstention de nourriture et de boisson à partir de 1930.

On nous concédera qu'il faut plus que de la bonne volonté au lecteur pour concevoir ces fonctions corporelles. Le livre suppose qu'elles ont existé mais elles n'auraient été satisfaites que de temps en temps seulement et sur commande : « dans les périodes où cela est possible » ! Cela confine à l'absurdité ou, à tout le moins, à la bévue par défaut d'une relecture attentive, qui eût unifié deux points de vue contraires ou pris parti entre des sources discordantes. Surtout, les images pénibles que ces passages suscitent donnent la désagréable impression d'un manque de simplicité chez une femme qui dépend des autres en tout mais qui se réserve la triste liberté de souiller sa chambre la nuit. Le texte glisse, en effet, d'une certitude alléguée à la seule probabilité que Marthe Robin ait conservé, mais ici jusqu'au jour de sa mort en 1981, la faculté de descendre de son lit et de se traîner sur les coudes pour aller à la selle. Il ne reste alors rien à faire au lecteur. Tout lui est dit ou presque : Marthe Robin aurait en réalité mangé et bu – il faut y insister – jusqu'à la fin de ses

jours et non plus seulement dans les années trente. Elle se serait déplacée de son lit pour ses besoins intimes « jusqu'à la fin de sa vie », c'est-à-dire jusqu'à sa mort sur le sol de sa chambre, où la trouva le Père Finet.

Il y a pire, surtout si l'on se place, comme il convient de le faire et même compte tenu des difficultés déjà soulignées, dans la logique à la fois spirituelle et biographique des auteurs. Ils sont ecclésiastique et postulateur pour l'un, membre des Foyers de Charité ainsi que vice-postulatrice pour l'autre. Nous avons dans ce livre en effet ce que, pour l'instant, nous pouvons qualifier de portrait légèrement en creux et insidieusement à charge d'une simulatrice supposée. En creux et insidieux car c'est dans la mémoire du lecteur (d'autant moins critique, peut-être, si ce lecteur est spirituellement intéressé à la vie spirituelle de Marthe Robin) que la liaison s'opère entre les indices semés çà et là. Mais ce portrait n'a pas pour seule victime la sincérité de Marthe Robin. Il n'attaque pas seulement la véridicité des témoins qui ont rapporté qu'elle s'abstenait de toute nourriture ou boisson et qui sont pourtant, dans le principe, ni plus ni moins fiables que les autres. Au chapitre XV, qui traite des années 1948 à 1978, nous lisons page 193 : « Marthe Robin ne mange pas. [...] Où trouve-t-elle sa force ? Dans l'hostie qu'elle reçoit chaque semaine ». Puis, à la page 314 du chapitre XV – un chapitre dépourvu de toute chronologie avouée – : « Marthe ne se nourrissait pas. Elle le disait elle-même. On ne lui préparait pas de repas. Il y avait bien dans sa chambre des fruits mais rien ne disparaissait. [...] Elle ne vivait que de l'hostie. Elle était donc maintenue en vie par Jésus pour la mission qui était la sienne ». La réticence, le recul contenus dans la phrase « Elle le disait elle-même » trouvent un développement insidieux deux pages plus avant, à la page 316. Les propos qui y sont tenus instillent le doute grâce aux passages que j'ai cités déjà à propos de l'abstention de toute nourriture et boisson chez Marthe, mise

en doute comme je viens de l'expliquer : « Personne n'a jamais vu manger Marthe. Peut-être aurait-elle pu accéder aux fruits dans la chambre, encore que cela ne soit nullement assuré mais on n'en a pas trouvé de traces. Rien ne montre qu'elle ait bu, aucune trace n'en a été décelée ».

Il n'y a rien de plus normal que lire sous la plume d'un ecclésiastique qu'une mystique trouve sa force dans l'hostie consacrée. Mais pourquoi affirmer, après plus de deux cents puis encore après trois cents pages, que cette force venait combler une abstention de toute nourriture quand, autour de la page 60 du même livre, on a lourdement suggéré que la malade s'alimentait en réalité ? Un postulateur doit certes écrire à charge et à décharge, si toutefois il le fait sur pièces et non pas sur une synthèse, mais pourquoi en ce seul point se montrer un critique soudain prudent ? On ne sait s'il faut rapporter à quelqu'un la cohérence implicite du plan de ce chapitre XV, étrangement dépourvu de toute chronologie et qui favorise en conséquence tous les amalgames. Cependant, dans le contexte même de cette vie qui ne tiendrait que par l'hostie, la même page 314 citée ci-dessus répète ce que le chapitre IV disait à la page 69 des années 1930-1936 et l'étend par pure hypothèse de ces six années-là (1930-1936) à la mort de Marthe en 1981 : « Très rarement, des retraitants virent comme un mouvement de bras sous ses draps. Dans ces périodes où ceux-ci "refonctionnaient", elle tenta de bouger un peu dans sa chambre en se traînant et en s'appuyant sur eux : situation très humiliante d'une infirme avançant par terre. Il n'est pas étonnant non plus qu'elle ne l'ait fait que seule, la nuit ». Or ce que Marthe Robin est censée aller faire, nous le savons : satisfaire ses « besoins intimes » parce qu'elle dissimule dans la nuit qu'elle mange et qu'elle boit. La conclusion est laissée au lecteur mais n'en forme pas moins pour autant une contradiction pour les auteurs et une grave remise en question du monde spirituel auquel ils appartiennent : si Marthe

Robin satisfait son corps en le nourrissant et dissimule ce fait en mentant, elle ne vit pas de l'hostie, elle n'est pas maintenue en vie par le Christ, qui y repose selon la foi catholique. Elle n'a donc aucune mission véritable pour fonder les Foyers de Charité. Il ne me semble pas que ce soient là des conclusions de peu d'importance dans un ouvrage qui veut être la biographie d'une femme dont la réputation de sainteté a justifié aux yeux des autorités ecclésiastiques que l'on ouvre à son sujet un procès de béatification en cours à Rome. Et avouons que si nous avions rédigé ou signé une préface à ce livre en tant que responsable général des Foyers de Charité fondés par Marthe Robin mais sans prendre vraiment le temps nécessaire à une lecture attentive, nous en serions bien navré. Cette lecture nous aurait, par exemple, fait remarquer que la page 188 du chapitre X, relatif aux années 1948-1978, offrait un autre bon exemple du principe de non-contradiction des contraires qui régit souvent ce livre puisqu'elle admet le témoignage de Mgr. Elchinger (alors évêque de Strasbourg et « esprit passablement critique » de l'aveu même des auteurs du livre) selon lequel « Marthe, étant paralysée, ne pouvait pas d'elle-même se soulever sur son lit »…

Les auteurs ne nient pas que Marthe ait pu être en butte à des attaques du démon, qui la jette à bas de son lit. Ce n'est là, après tout, qu'un lieu commun dans les vies de saints, cela dût-il aujourd'hui rebuter plus qu'aucun article de foi tout lecteur étranger à la conception catholique du combat spirituel. La page 168 du chapitre IX, qui traite des années 1936-1947, admet que « quand le démon, dans les Passions, veut la projeter hors du lit, Mgr. Pic [évêque de Valence] n'arrive pas à la retenir. Le Père Finet seul y parvient ». A la page 189 du chapitre X encore (années 1948-1978) : « Le démon, par exemple, l'attaque frontalement […] ». Ou bien à la page 325 du chapitre XV (sans dates) : « Quand le Père Finet n'était pas là, Marthe restait absolument seule. On entendait parfois dans la

chambre des bruits violents : on ne peut absolument pas exclure alors des phénomènes d'attaque diabolique ». Et on trouverait mille autres témoignages de Marthe Robin elle-même au Père Finet dans la biographie publiée par Jean-Jacques Antier par exemple. La question n'est pas du tout ici d'apporter foi on non à ces attaques. On doit seulement s'étonner que des auteurs et postulateurs, qui doivent en conscience les rapporter et le font en soulignant que leur victime peut en être jetée à bas de son lit, ne fassent pas au moins par méthode, à propos de l'hypothèse selon laquelle Marthe Robin serait descendue de son lit et aurait rampé au sol de sa chambre, l'hypothèse qu'il y eût là une attaque démoniaque. Cette lutte spirituelle, dont Marthe Robin était sûre et qui est un lieu commun des vies de saints, n'est pas évoquée non plus à propos de sa mort sur le sol de sa chambre. A propos de la crise grave que vécurent les Foyers de Charité dans les années 1979-1981, à la veille de la mort de leur fondatrice, Mgr. Chabbert, préfacier de ce volume-même, disait (chap. XVI, relatif à ces années, page 337) : « Au moment de la crise qu'ont connue les Foyers, j'ai pu rencontrer Marthe seule avec le Père Finet. J'ai été bouleversé par sa souffrance et je l'ai entendue dire combien les Foyers souffriraient ». Elle-même disait (page 338) : « […] c'est un coup de patte de Satan mais le Seigneur s'en servira pour le bien ».

Il faut encore lire le récit de la mort de Marthe Robin pour que le comble soit mis au trouble qui saisit le lecteur attentif. A la page 339 du chapitre XVI (années 1979-1981), les auteurs écrivent que le Père Finet « […] trouva Marthe à terre […]. […] elle avait des chaussons aux pieds ». Ici encore un biographe digne de ce nom ne pourrait écrire ceci en conscience sans au moins nous dire qui les lui mettait d'ordinaire. Curieux soins en vérité car il vient plutôt à l'esprit d'enfiler des chaussettes à une malade qui se plaindrait d'avoir froid aux extrémités. Les jambes de la paralysée, constamment repliées sous elle-même,

durent mettre la semelle de ces chaussons au contact de la peau des cuisses ou bien des fesses et causer les plus vives douleurs à une femme dont il est parfaitement attesté par ceux qui la soignaient et par sa famille qu'elle était hypersensible. Tout contact lui était depuis longtemps une torture, comme lorsqu'il fallait changer sa chemise ou ses draps. Personne ne l'aidait à enfiler ces chaussons, si elle en porta jamais ? Silence ici encore au lieu de dire que l'on n'en sait rien. Puisque l'on a affirmé déjà qu'elle quitta son lit jusqu'à sa mort, ne peut-elle les avoir enfilés elle-même ou bien avec un complice ? Pour descendre à terre justement ? Mais à quoi bon des chaussons aux pieds si on ne marche pas ? Il faut bien qu'ils aient servi à quelque chose… Pourtant on nous a affirmé qu'elle rampait sur coudes.

C'est bien « complice » qu'il faut dire en effet car la même page nous donne les conclusions du Père Colon, docteur en médecine : « Quand elle est morte, elle pesait 25 à 30 kg. Elle avait les jambes comme des baguettes de pain. Elle avait une bouche cornée […], aucune dent ». Comment se déplacer, comme les auteurs assurent ailleurs qu'elle le fit jusqu'à sa mort, on l'a vu, quand votre poids implique la fonte totale de votre masse musculaire ? Peu importe alors que vos jambes soient paralysées et que vos bras ne le soient pas, l'absence de muscles rend inutiles les uns aussi bien que les autres. La mention de la bouche cornée, quant à elle, implique l'absence de boisson et d'aliments. Elle doit être rangée avec les affirmations selon lesquelles Marthe s'abstenait de manger et de boire, une affirmation pourtant sournoisement contredite par les auteurs comme on l'a vu. Dira-t-on, enfin, que des jambes aussi fines n'empêchaient pas qu'elle portât des chaussons ?

La page 340 poursuit le témoignage du docteur Père Colon en disant que « les bras étaient relativement souples » mais que « les jambes ne purent être dépliées » quand on la plaça

dans son cercueil. Cette constatation médicale *post-mortem* et formelle n'empêche pas les auteurs d'affirmer qu'« elle était alors dans une période où la locomotion, si l'on peut parler ainsi, lui était possible. Epuisée par la maladie [c'est-à-dire depuis le 26 janvier 1981], elle n'a pas pu remonter sur son lit ». Au lieu de nous parler de sa remontée sur son lit, les auteurs auraient dû commencer par nous expliquer comment une malade, les jambes repliées sous elle au point qu'il fut impossible de l'étendre dans son cercueil, les bras également décharnés, a pu en descendre. On l'y aida ? mais puisqu'on nous dit qu'elle rampait ?

Soyons sérieux. Nous avons dit notre perplexité sur les circonstances dans lesquelles ce livre a été composé ainsi que sur la répartition des tâches qui y a présidé. Nous voudrions croire qu'il a été modifié après que le Père Michon en eut signé la préface. Mais, comme on vient de le démontrer, les contradictions et les inconséquences y sont si nombreuses et comme systématiques que cette hypothèse est impossible. Il faut donc en conclure que la préface entendait bénéficier de l'autorité du responsable des Foyers de Charité en lui proposant un texte à signer sans qu'il eût pris le temps de lire ce qu'il soutenait de sa signature. L'autre hypothèse est que le préfacier fit une lecture si rapide et désinvolte qu'il ne remarqua pas combien la fondatrice de l'œuvre à laquelle il préside y est maltraitée au regard de la simple cohérence logique.

Une observation encore. Nous avons écrit plus haut que nous avions dans cette pseudo-biographie un portrait légèrement en creux et insidieusement à charge d'une simulatrice. Revenons un instant sur ce sentiment. Les contradictions et les inconséquences sont trop nombreuses dans ce livre pour que leurs auteurs ne les aient pas perçues. Il est impensable qu'ils ne les aient pas en quelque manière mises en scène. Cette question est inséparable de celle des sources de cet ouvrage. On doit

évidemment créditer les auteurs, rédacteur et compilatrice, des qualités nécessaires à l'écriture d'un livre. Dans ces conditions, ne pas relever les contradictions que j'ai mises en lumière, les exposer et les souligner revient à demander au lecteur de faire ce que j'ai fait dans ces pages. Or cette étrange attitude ne peut avoir qu'une justification : Bernard Peyrous et Marie-Thérèse Gille veulent que ce lecteur rapporte ces contradictions au dossier de l'enquête diocésaine menée sur Marthe Robin et, en général, aux sources non signalées mais tirées des procédures canoniques en cours. En d'autres mots, ils contraignent leurs lecteurs à mettre en doute au moins une partie des témoins dont les avis furent recueillis dans ces enquêtes. Un recenseur fait mieux son travail s'il sait deux ou trois choses des sujets dont parle le livre qu'il lit. Nous savons, quant à nous, que l'enquête diocésaine en particulier s'est attachée à recueillir le témoignage du Père Finet. Confesseur et directeur spirituel de Marthe Robin, il pouvait en apprendre beaucoup sur elle. Personne ne l'avait mieux et plus constamment fréquentée et connue que lui, l'homme que Marthe Robin avait choisi pour faire passer dans la réalité son inspiration des Foyers de Charité. C'est le Père Finet qui nous paraît visé par l'exposition des contradictions dans les sources relatives à la vie de Marthe Robin. Ces contradictions sont supposées exister entre les récits du Père Finet et ceux d'autres témoins ou bien, encore, entre les récits qu'il fit de différentes époques de la vie de cette femme. On croit comprendre qu'il s'agit ainsi de disqualifier sans l'avouer le témoin principal d'aspects de la vie mystique de Marthe Robin, tels que la Passion revécue chaque semaine ou l'abstention de toute nourriture et boisson. Le but est aussi de le rendre responsable de la supercherie qui aurait consisté à faire passer pour une paralytique une femme certes très gravement atteinte mais qu'une paralysie complète devait rendre plus intéressante aux yeux du vulgaire et aider à sa canonisation éventuelle. La définition catholique de la sainteté peut sans aucun doute se

passer de ce qui risque aujourd'hui d'être irrecevable pour la multitude. C'est probablement à quoi ont songé les auteurs en faisant implicitement de Marthe Robin une femme bien plus ordinaire que n'ont pu le raconter les témoins, avec le Père Finet à leur tête. Cette femme aurait eu tout bonnement un charisme de conseil et aurait contemplé la Passion de façon exemplaire. C'est son directeur qui l'aurait transformée en phénomène de foire mystique et la pseudo-biographie de Bernard Peyrous et de Marie-Thérèse Gille voudrait la dépouiller de ce qui chez elle est incompatible avec la définition séculière de la modernité et avec les exigences de l'évangélisation telles que les entendent l'Emmanuel d'un côté et les Foyers de Charité aujourd'hui. Mais les auteurs se sont trouvés pris eux-mêmes dans les contradictions entre leur projet et la nature de leur livre. Dans les deux cas ils me paraissent avoir échoué. Cet échec, indifférent en soi, serait moins étrange si leur livre, qui se vend toujours fort bien, n'avait été voulu, publié et promu par les Foyers de Charité eux-mêmes et le postulateur de leur fondatrice.

POURQUOI ET COMMENT

J'AI ECRIT QUATRE LIVRES

SUR MARTHE ROBIN

par Raymond PEYRET, prêtre du diocèse de Valence,

ancien directeur de Peuple Libre

Quatre livres sur Marthe Robin ? J'en suis le premier surpris. N'aurait-il pas été souhaitable que j'en écrive un seul et qui soit complet ? Mais les circonstances ont fait qu'il en a été autrement. D'abord je n'ai jamais écrit par coquetterie d'auteur. Le seul livre que j'ai rêvé d'écrire, je ne l'ai jamais rédigé ! Au fond, je n'ai chaque fois écrit que par obéissance ou sur invitation pressante.

Lorsque Marthe Robin est partie vers le Père, j'ai tout de suite éprouvé une certaine inquiétude. J'étais en effet prêtre-journaliste et je n'avais jamais rencontré cette femme pourtant assez connue dans ma région. Et même je n'ai jamais voulu la rencontrer. Je me disais : ou bien tout ce qu'on dit sur cette mystique est faux et dans ce cas cela ne m'intéresse pas ; ou bien est vraie cette intimité qu'elle vit avec le Seigneur, mais ne serait-il

pas de mauvais aloi que je la rencontre par curiosité ?

Au soir du vendredi 6 février 1981, vers 20h, par accident, avant même l'évêque (que le Père Finet n'arrivait pas à joindre) j'ai été prévenu de la mort de Marthe Robin. J'ai immédiatement pensé : il me faut rédiger au moins quinze lignes sur elle, mais qu'est-ce que je peux dire ? Je n'aurais jamais imaginé que je puisse écrire un seul livre sur elle. Pourtant, dès mon adolescence j'ai entendu parler d'elle, en particulier par Mgr Pic, évêque alors de Valence. Je garde dans ma mémoire son propos admiratif sur « la petite Marthe ». Mais il n'y avait pas là de quoi rédiger un article ! Plus tard, devenu prêtre, j'ai côtoyé à l'occasion le Père Auric, curé de Châteauneuf-de-Galaure : un homme réservé, plutôt timide et très pacifique. Un jour pourtant, il s'est enflammé parce qu'un prêtre avait osé émettre des doutes sur Marthe Robin. « Moi, je la connais bien ! Je ne peux admettre de tels racontars ». J'ai enregistré, j'étais impressionné. Ces deux souvenirs étaient positifs, mais il n'y avait pas matière à rédiger quinze lignes dans l'hebdomadaire que je dirigeais depuis une bonne douzaine d'années.

Le lendemain, je me demandais qui je pourrais joindre pour m'apporter une information sérieuse et consistante. Mais, le dimanche matin, 8 février, en ouvrant le quotidien de la région, mes yeux sont tombés sur un article, annonçant en première page et, me semble-t-il, sur trois colonnes, le décès de la mystique drômoise. Piqué au vif, je suis parti aussitôt pour le Foyer de Châteauneuf-de-Galaure, où j'allais entrer pour la première fois de ma vie.

Marthe Robin, La Croix et la Joie

Chargé de recevoir la presse, le Père Bondallaz m'a remis le *curriculum vitae* de Marthe comme à tous les journalistes. Je l'en ai remercié mais je lui ai fait comprendre qu'en tant que directeur de l'hebdomadaire diocésain, je ne pouvais me contenter de cette feuille de renseignements.

- Que voulez-vous savoir ?

- Est-ce vrai tout ce qu'on a rapporté sur elle, notamment que chaque vendredi elle revivait la passion de Jésus ?

- Oui, bien sûr. Plusieurs fois j'ai essuyé avec un mouchoir le front de Marthe qui perlait de sang.

Le Père m'est apparu alors comme un homme qui venait de perdre sa maman. Ce fut un moment de vérité. J'ai ressenti l'impression qu'avec mon indifférence délibérée à l'égard de Marthe j'étais à côté de la plaque. Je m'étais mis même à contre sens ! Pour réparer mon erreur, j'ai dit au Père Bondallaz mon souhait de consacrer une page tabloïde à Marthe. Une page ? Vous ne croyez pas que ça fait trop ? Et aussitôt, il appelle l'évêché au téléphone. « Monseigneur, j'ai dans mon bureau le Père Peyret qui veut faire une page entière sur Marthe Robin. N'est-ce pas trop ? » Pour moi, ce fut un deuxième moment de vérité. Le Père ne voulait pas profiter d'une publicité. Il la craignait plutôt. L'Évêque répondit avec sa sagesse paysanne : « Qu'il prenne ses responsabilités ! ». C'est ce que j'ai essayé de faire… En sortant

du bureau, je vis un homme qui attendait son tour pour entrer : « C'est le mari de la petite nièce de Marthe » me confia le père Bondallaz. Prenez donc rendez-vous avec lui : il vous en parlera aussi bien que moi ! » Et c'est ainsi que je commençai à entrer dans la famille de Marthe. Je fus conquis. J'ai pu rédiger une page entière dans mon journal, puis une autre encore après les funérailles de Marthe auxquelles participèrent plusieurs milliers de personnes : je n'en croyais pas mes yeux.

Après ces deux pages, un vicaire général de l'époque, Mgr Bonnet, vint me féliciter au siège du journal à Valence : « C'est très bien ce que vous avez fait mais les gens veulent en savoir plus !» Je me suis défendu : « Désolé ! Mais je ne me sens pas le droit d'écrire un feuilleton sur Marthe Robin ! Je n'ai pas le droit d'exploiter sa mort ! – Non, ne faites pas un feuilleton ! Écrivez plutôt une brochure de quarante ou cinquante pages, avec quelques photos. Vous verrez : ça partira comme des petits pains… »

Je n'étais pas complètement convaincu. Quelque temps après, c'était le 19 mars, je rencontrai Mgr Marchand, lors d'un pèlerinage local à Saint Joseph, à Allex. Aussitôt, je l'ai interrogé sur la proposition du vicaire général. A ma surprise, il fut d'accord et souhaita même que je fasse le tour de la famille : « j'aimerais savoir ce qu'ils pensent ! »

Dans la préface de mon quatrième livre, il a voulu rappeler qu'il m'avait « encouragé à écrire quelque chose sur cette femme d'exception dont on parlait beaucoup, sans rien savoir de solide sur elle. » C'était ma mission. Par obéissance, je me suis mis au travail avec une certaine appréhension : « si moi, directeur de Peuple Libre, je raconte n'importe quoi sur Marthe Robin, c'est mon journal qui en fera les frais. Ma réputation est en jeu, comme celle du journal. »

Entre la fin mars et la fin juin, presque chaque samedi après-midi, je partais pour Châteauneuf-de-Galaure ou les environs pour enquêter. Souvent, en fin d'entretien, on me proposait le nom et l'adresse d'une autre personne à rencontrer. A la fin juin, j'avais recueilli une abondante documentation, sans même m'être rendu une seule fois au Foyer de Charité ! Je me disais : « Au Foyer, ils sont pour ! Pour ma part, je préfère rencontrer les camarades d'école de Marthe, ses voisins, des anciens retraitants etc.» Cette année-là, 1981, au lieu de prendre des vacances bien méritées en juillet, je me suis mis à rédiger mes notes ; elles sont devenues mon premier livre *Marthe Robin, La Croix et la Joie*.

Pas très sûr de moi, craignant d'avancer des choses inexactes, j'ai fait relire le manuscrit par des membres de la famille ainsi que par un jeune éducateur que Marthe avait beaucoup aidé et encore par le Père Pagnoux, lequel, avant de partir fonder le Foyer de Dakar, avait été le bras droit du Père Finet. Tous m'ont remercié fortement, ils m'ont proposé l'une ou l'autre correction et ils m'ont encouragé à publier le livre. Le plus beau compliment que j'ai reçu dans ma vie m'est venu de la nièce de Marthe : « On dirait qu'il a toujours connu la tante Marthe ».

Je n'y suis pas pour grand-chose. Le Seigneur m'a envoyé recueillir des témoignages de première main. Aujourd'hui, beaucoup de ces témoins sont décédés. J'ai eu la chance qu'ils me rapportent avant de mourir ce qu'ils ont vécu avec Marthe, ce qu'elle leur a dit personnellement, ce en quoi elle les a aidés. De plus, *La Croix et la Joie* ayant dépassé au fil des années les cent mille exemplaires, nombre de lecteurs m'ont fait part de leur accord : en tout ce que j'ai raconté, ils ont bien reconnu Marthe Robin. Jamais je n'ai été taxé par eux de faiseur de légende. Enfin, j'ai donné, surtout dans ma région, un certain

nombre de conférences, une en particulier à Châteauneuf-de-Galaure le 10 mars 1985. Je vous prie de croire que j'étais dans mes petits souliers. Il n'est pas facile de parler de Marthe devant un parterre de membres de Foyer et des parents d'élèves qui, pour la plupart, l'avaient rencontrée, alors que soi-même on ne l'a jamais vue ! Si j'avais raconté des légendes, j'aurais déclenché une pluie de contradictions !

Me permettra-t-on de citer un dernier témoignage ? Un jour, encore au Foyer de Charité, j'ai fait connaissance avec un jeune Docteur ès Lettres de Bordeaux, spécialisé en Histoire de la Spiritualité. Le père Finet me présenta à lui. J'en étais complexé : « Je ne suis qu'un petit journaliste de province, je ne suis pas historien ! Mon livre est une succession d'interviews ». – « C'est très bien ce que vous avez fait ! » m'a-t-il aimablement répondu. Le compliment m'est allé droit au cœur. De longues années après, alors que nous avions établi des contacts fraternels, il a eu la bonté de m'écrire : « Ton premier livre, *La Croix et la Joie,* a fait beaucoup de bien. Je l'ai dit moi-même souvent en son temps. A l'époque de sa parution, j'en ai donné je ne sais combien d'exemplaires. Tu as fait ce livre avec courage, en utilisant les éléments que tu pouvais avoir sous la main, aussitôt après la mort de Marthe. C'était une première et sympathique ébauche et je vois pour ma part la main de Dieu dans ce que tu as fait alors. » Cet historien était le futur postulateur du procès de Marthe Robin.

Je croyais donc, au fur et à mesure que l'imprimeur faisait de nouveaux tirages, avoir achevé mon travail sur Marthe Robin. Je me trompais.

La Longue messe de Marthe Robin : Prends ma Vie, Seigneur

C'est alors que, revenant d'un voyage en Inde et après avoir lu attentivement mon livre, le Père Finet vint me rencontrer à Valence. D'emblée, il m'a déclaré : « C'est très bien ce que vous avez fait mais vous n'avez pas tout dit. » – « Ah ! Lui ai-je répondu, tout le monde n'a pas voulu me recevoir parce que j'étais journaliste. Par exemple, la Mère Lautru qui aurait sans doute pu me raconter beaucoup de choses. » – « Je lui dirai de vous recevoir et je vous remettrai des documents. »

Le père Finet a tenu parole. Des portes se sont ouvertes et j'ai utilisé les documents qu'il m'a confiés ; j'ai utilisé également des témoignages reçus après la publication de mon premier livre. Pourtant, je ne me suis pas précipité pour écrire. Le père Finet annonçait souvent que Jean Guitton, l'académicien, préparait un livre sur Marthe Robin. Je l'ai attendu pendant des mois, espérant fortement que son regard me rendrait service. Mais comme rien ne venait, je me suis mis au travail, en soignant un peu plus mon style qui m'avait paru bien pauvre dans *La Croix et la Joie*.

La Longue Messe de Marthe Robin a paru en 1985. Évidemment le livre de Jean Guitton n'a pas tardé à suivre. Mais si l'académicien a pu vendre cent mille exemplaires, il n'a pas empêché que mon deuxième livre dépasse les cinquante mille exemplaires, sans compter ceux des huit traductions. Je n'en ai jamais tiré gloire. Je sais bien que je n'étais pas philosophe comme Jean Guitton. Mon seul avantage était ma proximité de Châteauneuf-de-Galaure. Mais la notoriété de Marthe Robin était telle que le public avait soif de tout connaître.

Je dois reconnaître d'ailleurs que le double travail de rédaction et d'édition de ce livre, venant s'ajouter à celui de directeur d'hebdomadaire et de prêtre-journaliste, m'a épuisé. Le médecin m'a d'abord donné plusieurs congés de maladie puis j'ai dû partir en maison de repos. Craignant que mon entreprise, qui comprenait une bonne vingtaine de personnes, ne soit plus gouvernée, j'ai démissionné pour raison de santé.

Sur la route de montagne conduisant à Rencurel dans l'Isère, je pleurais au volant : « Marthe, où es-tu ? Tu vois ce que j'ai fait pour toi et à quoi cela aboutit ! » Marthe a entendu ma plainte. Elle a prié pour moi et je puis témoigner que mon séjour à Rencurel a été une pluie de grâces.

Le deuxième livre *La Longue Messe de Marthe Robin* : *Prends ma vie, Seigneur*, n'a pas été contesté, hormis dans le milieu ecclésiastique à cause du titre. La Messe de Marthe Robin ? Voilà qui paraissait téméraire. Pourtant, les prêtres ne sont pas les seuls célébrants. Ils sont les serviteurs de Dieu avec son peuple saint : « nous tes serviteurs, et ton peuple saint avec nous, … nous te présentons cette offrande », dit la première prière eucharistique. C'est « le sacrifice de ton Église », dit la troisième prière eucharistique, et Dieu sait combien comptait l'offrande de Marthe.

Dans ce deuxième livre, j'ai eu la prudence de distinguer mes notes de celles du père Finet qui avait souhaité lire mon manuscrit. Ce petit fait m'a valu, quelques années plus tard, la visite de Mgr Martimort, un homme érudit à qui l'Évêque de Valence avait donné la charge de conduire le procès de béatification dans le diocèse. Il est venu me poser quelques questions que j'ai complètement oubliées et m'a assuré : « Ce ne sont pas vos notes qui m'interrogent mais celles du Père Finet. »

Cet ouvrage étant épuisé après la vente de plus de cinquante mille exemplaires, l'éditeur n'a pas souhaité en faire un nouveau tirage ; il m'a proposé plutôt de le compléter car on possédait de nouvelles données sur Marthe. Ce devait être l'objet d'un quatrième livre *Marthe Robin : l'Offrande d'une vie* mais auparavant j'avais publié en 1988, un troisième livre *Petite Vie de Marthe Robin*.

Petite Vie de Marthe Robin

En vérité, la genèse de ce petit livre, *Petite Vie de Marthe Robin,* paru chez Desclée de Brouwer, est une histoire mouvementée, peut-être parce que je ne l'ai pas écrit dans l'obéissance mais sur une initiative personnelle, pourtant encouragée.

Je voulais rédiger un livre pour les enfants. J'avais confié ce projet au Foyer de Châteauneuf-de-Galaure qui l'a tout de suite soutenu : « Marthe aimait tellement les enfants ! » Mais il est difficile d'écrire pour les enfants et je n'étais pas satisfait de mon travail. C'est alors que le Foyer de Tressaint a publié un album de quarante pages qui m'a paru un petit bijou : *Marthe Robin, une grande sœur*. C'est ce qu'il fallait faire.

Ne voulant pas avoir travaillé pour rien, j'ai retouché mon texte en visant le public des jeunes. Un jeune, sorti des Beaux-Arts, François Robin (malgré son nom, il n'est pas de la famille de Marthe), m'assurait de sa collaboration pour illustrer le livre. L'éditeur parisien de Desclée de Brouwer me précisa qu'en librairie on n'a pas l'habitude d'écrire pour les jeunes :

ou ils sont encore enfants, ou ils préfèrent lire des livres pour adultes. D'autre part, ajouta-t-il : « Votre texte est meilleur que les dessins. Or, pour que le client achète un livre largement illustré, il faut que les illustrations soient très accrochantes et supérieures au texte ».

Cette deuxième ébauche serait tombée à l'eau si Desclée de Brouwer ne m'avait pas fait une nouvelle proposition : sélectionner les meilleurs dessins (on en a choisi huit) et reprendre mon texte en m'en tenant à cent pages, pour qu'il figure dans la collection « Petite Vie de … »

En vérité, le titre de la collection ne m'enchantait guère. Mais je me suis soumis. Préfacé par le Père Lochet que l'Évêque de Valence venait de nommer responsable des Foyers de Charité (le Père Finet n'était plus apte à remplir cette mission en raison de son grand âge), ce troisième ouvrage a attiré un nouveau public : environ cinquante mille exemplaires en français, sans compter trois traductions.

Cette petite vie ne résumait pas les deux livres précédents. Dans un style plus alerte et selon un plan tout à fait nouveau (Incarnation, Passion et Résurrection, Pentecôte), ce troisième livre a voulu décrire le cadre de la vie de Marthe, sa condition humaine, sa vie cachée et souffrante, ses actes d'apôtre. J'ai voulu montrer que Marthe n'était pas un cas, une étrange énigme : son mystère est celui de Jésus car Marthe est plus que Marthe. Quelqu'un vit en elle, à tel point qu'elle peut dire comme Saint Paul : « Pour moi, vivre, c'est le Christ. » Marthe est une prolongation du mystère de l'Incarnation et du mystère pascal qui a fait advenir la Pentecôte.

J'avoue que cette présentation m'étonne encore aujourd'hui. Après deux tâtonnements, elle m'a été donnée.

Comme m'a été donné le témoignage si parlant d'Ange Mattéï, à l'époque professeur au lycée Héroult de Saint-Jean-de-Maurienne. Cette syndicaliste, qui fut accueillie dans l'Église par le Père Perrin (auteur d'un livre sur Simone Weil), qui devint responsable de la revue *Jésus-Caritas* et décéda en 1982, avait rédigé le compte-rendu de sa visite à Marthe le 28 juillet 1940. Son texte n'était pas destiné à la publication. J'ai pu me le procurer et en publier de larges extraits. Je n'ai jamais lu un témoignage aussi personnel, aussi fort et profond : [« Ce que mes yeux ont touché… ce que j'ai touché… : un être spirituel, totalement présent à l'Esprit, présent à l'univers et à l'éternité… En elle, j'ai su ce qu'était la jonction du ciel et de la terre… Une telle grâce me comble. Et elle m'engage… Je me sens marquée pour la vie… Toutes mes rencontres, tous mes contacts de ces jours ont été marqués du rayonnement de cette révélation. Un seul désir en mon cœur : la fidélité aux grâces reçues. »] Ce témoignage m'a ébloui.

Marthe Robin
L'Offrande d'une Vie

Lorsqu'a paru en mars 1988 la *Petite Vie de Marthe Robin*, j'étais certain, comme après la publication de *Marthe Robin la Croix et la Joie*, que ma tâche de biographe était définitivement achevée, d'autant que cette année-là s'ouvrait pour moi une nouvelle orientation de vie. En effet, après ma démission de l'hebdomadaire *Peuple Libre* pour raison de santé et un temps de convalescence, Mgr Marchand me demanda de fonder l'antenne diocésaine de Radio Fourvière (devenue RCF) et, j'étais pressenti

pour être curé au centre-ville de Valence. Par ailleurs, depuis la publication de mon premier livre, une trentaine d'ouvrages avait vu le jour. Je ne voyais pas ce que je pourrais apporter de nouveau sur Marthe Robin qui est sans doute la Française ou l'une des Françaises du vingtième siècle sur lesquelles on a le plus écrit.

Or voici qu'au début de 2006, le postulateur de la béatification de Marthe fit paraître lui aussi *Vie de Marthe Robin* aux Éditions de l'Emmanuel et aux Editions Foyer de Charité. Historien de formation, le Père Bernard Peyrous, celui-là même qui m'avait complimenté, était bien placé, comme postulateur, pour apporter des informations nouvelles que je ne pouvais connaître lors de mes précédents ouvrages. Il révèle par exemple la nuit lumineuse du 4 décembre 1928 lorsque Marthe a vu le cœur de Jésus en croix et découvert le sens de sa maladie : tout l'être de Marthe Robin a subi une heureuse transformation. Ce livre m'apparut bien vite dans un premier temps comme une mine de renseignements. On ne peut qu'apprécier les considérations de l'auteur sur la vie intérieure de Marthe, de 1948 à 1978. Ses réflexions sur « les passions de Marthe » montrent bien que « le fond de la vocation personnelle de Marthe, c'est l'identification de Jésus dans sa Passion ». Rien à redire, au contraire, cela rejoint le titre de mon quatrième livre : *Marthe Robin, l'offrande d'une Vie*. Autres apports de Bernard Peyrous : l'histoire des premiers Foyers, particulièrement du Foyer-Centre, le rôle de Marthe dans le Renouveau de l'Église, les grâces obtenues par elle, et encore, dans les pages finales, l'expérience spirituelle de Marthe. C'est parce que il y a de belles pages sur la Marthe que nous aimons, que des lecteurs, même avertis, se laissent prendre par le texte et gobent tout ce qui est écrit.

Or il y a des erreurs et des oublis. Quel livre n'en contient absolument pas ? Pour ma part, je reconnais avoir fait au moins

une erreur quand, dans mes deux premiers livres, j'ai traité, photo à l'appui, de la consécration des vierges le 11 août 1930. En fait, il s'agissait de l'entrée de Marthe dans la vie de tertiaire capucine.

Il y a peu de livres parfaits. Même celui de Bernard Peyrous a ses limites ! Qu'il me soit permis de les indiquer, en toute simplicité et sans agressivité. Comme je l'ai écrit, mon but n'est pas de susciter une polémique entre les amis de Marthe (ce serait antiévangélique) mais tout simplement de faire part de mes réactions face à certaines insinuations surprenantes ou affirmations qui ont jeté un certain trouble dans le public. Les amis de Marthe ont souffert lorsque dans des articles de presse on a présenté Marthe simplement comme une stigmatisée, une illuminée, une hystérique ou une simulatrice. Ce sont des images réductrices ou erronées. Marthe sort à ce point des catégories ordinaires qu'il est difficile d'écrire sur elle.

Ainsi donc des membres de la famille de Marthe, des membres du Foyer de Châteauneuf, particulièrement proches de Marthe, des lecteurs de la *Vie de Marthe Robin*, ont éprouvé un malaise au contact du livre de Bernard Peyrous.

On trouve par exemple qu'il a sous-estimé les attaques du démon contre Marthe. Certes, on n'aime guère parler du démon de nos jours. Et pourtant, comme sainte Catherine de Sienne le fait dire à Dieu dans son *Dialogue*, « En croyant causer la perte de mes serviteurs, ils [les démons] ne font qu'affermir en eux les vertus de patience, de force et de persévérance ». Autrement dit, quand on sous-estime les attaques du démon, on en vient à sous-estimer les pièges de toutes sortes que les démons ont tendus à Marthe, au Padre Pio et à tant d'autres.

Il faut pourtant rappeler que « ce n'est pas contre des adversaires de sang que nous avons à lutter mais contre les

Principautés, contre les Puissances, contre les régisseurs de ce monde de ténèbres, contre les esprits du mal qui habitent les espaces célestes. » (Éphésiens 6, 12). Et Saint Jean est aussi net que Saint Paul quand il affirme : « C'est pour détruire les œuvres du diable que le Fils de Dieu est apparu. » (1 Jean, 3-8)

Je n'ai pas ici à réfuter ce qui me chagrine dans le livre de Bernard Peyrous. Je dois au moins signaler que j'ai sursauté, comme beaucoup, devant les erreurs de la page 69 ; j'ai noté que la page 314 est en contradiction avec la page 188 : « Personne n'a jamais vu Marthe manger. Peut-être aurait-elle pu accéder » (Comment ? On se le demande !) « aux fruits dans la chambre, encore que cela ne soit nullement assuré mais on n'en a pas trouvé de traces. » Marthe était paralysée des quatre membres… Pourquoi poser un doute avec un conditionnel ? Il y a là une regrettable suggestion mais l'auteur a fini par écrire que si, le 6 février 1981, on a retrouvé Marthe par terre contre le pied du lit, c'est qu'elle « était dans une période où la locomotion – si l'on peut parler ainsi - lui était possible. Épuisée par la maladie, elle n'a pas pu remonter sur son lit » (page 340). Ici le vase déborde : « Si Bernard Peyrous avait vu comment Marthe a vécu ses derniers jours, il n'aurait jamais pu imaginer une telle hypothèse », m'a confié en colère une proche de Marthe. Évidemment, il a cherché à expliquer pourquoi Marthe était à terre ; il a simplement oublié ce qu'il a lui-même écrit page 168, qu'à « certains moments », le démon a voulu projeter Marthe hors de son lit. « Mgr Pic n'arrivait pas à la retenir. Le Père Finet seul y parvient ». Et Marthe a souvent annoncé, en parlant du démon : « il m'aura jusqu'au bout ».

Face à une hypothèse hasardeuse, et à des contradictions, des Pères du Foyer, des membres du Foyer ont réagi comme il se doit. Moi-même, avec toute une équipe d'amis de Marthe, nous nous sommes réunis pour chercher comment répondre

d'une manière appropriée à ce qui était avancé dans le livre *Vie de Marthe Robin*. C'est à cette époque que le nouveau gérant des Éditions Peuple Libre m'a dit son souhait de ne pas faire un nouveau tirage de *Prends ma Vie, Seigneur : La Longue Messe de Marthe Robin* qui était épuisé. Il m'a proposé plutôt de faire une mise à jour et les mises au point nécessaires après le livre du postulateur. J'ai accepté, sans enthousiasme bien entendu, parce que c'était une proposition délicate à assumer. Je redoutais de susciter une polémique. Je ne voulais pas, en publiant un quatrième ouvrage, donner l'impression d'en tirer des avantages financiers. Aussi, je dois redire que, du premier au quatrième livre, j'ai toujours remis mes droits d'auteurs à la Fondation des Foyers de Charité, en faveur des Foyers du Tiers Monde. Deux ou trois fois il y eut des retards mais qui n'étaient pas de mon fait. J'ai tout simplement agi en conscience, avec l'encouragement de plusieurs évêques et du regretté Père Sagne, théologien dominicain, l'un des trois exorcistes qui ont témoigné pour le procès de béatification de Marthe dans le diocèse de Valence. Finalement Mgr Marchand, qui a lancé ce procès, a relu mon manuscrit et a bien voulu le préfacer.

Je suis sûr qu'un jour la vérité jaillira du fond du puits.

DE LA MALADIE DE MARTHE

A SA VOCATION SELON LA SAGESSE DIVINE

Quelques notes sur les rapports entre la vie spirituelle de Marthe et ce qu'ont écrit les médecins qui l'ont auscultée

par Bernadette Galichet [1]

Mon grand-père maternel, le Docteur Louis Jarsaillon, interne en chirurgie des hôpitaux de Lyon et chirurgien, entend parler de Marthe Robin. Il la rencontre fin avril 1937 et passe au moins deux heures avec elle. A la suite de cet entretien, il ne doute ni de la vocation de Marthe ni de ce que sa maladie lui fait découvrir de la Sagesse divine : dans ce grand mystère de la Rédemption où chacun dit son « oui » pour vivre de la victoire de Jésus. Faisant part à mes parents de ses impressions au sujet de Marthe et des lumières spéciales qu'elle peut recevoir, mon père Yann Morel la rencontre le 23 Juillet 1937. Une profonde amitié spirituelle naît alors entre Marthe, le père Finet et mes parents, ce qui marque profondément notre spiritualité, une amitié que le temps et les épreuves ne démentent jamais. C'est ainsi qu'à ma naissance Marthe accepte d'être ma marraine de baptême. Depuis ma plus tendre enfance, je la rencontre au

1 Bernadette Galichet, est filleule de Marthe Robin depuis son baptême, c'est-à-dire le lendemain de sa naissance. Kinésithérapeute, elle a exercé durant plusieurs années en milieu hospitalier. Elle a ensuite travaillé dans l'industrie pharmaceutique à un poste de responsabilité.

départ avec mes parents et plus tard en tant qu'adulte, seule. L'unique interruption se situe entre 1942 et 1945, à cause de la guerre et de ses conséquences.

Marthe (1902-1981), sixième et dernière enfant de la famille Robin, est joyeuse, gaie et pleine de vie. La vie familiale est simple, empreinte d'amour, de charité fraternelle, de partage et d'humour. En dehors d'une typhoïde à vingt mois, (novembre 1903) Marthe a une bonne santé. Si sa mère est de petite taille, son père a une stature imposante : Marthe est grande, environ 1m70, comme le confirment les membres de sa famille encore vivants. Depuis son enfance Marthe aime Jésus : elle lui parle, le prie, lit les prières qu'elle trouve, développant ainsi une intimité avec lui et avec la Vierge Marie : « Mes sœurs ne voulaient pas que je prie tout le temps mais je priais dans mon lit surtout. Je priais la Sainte Vierge. » [2] Le 3 mai 1911, à neuf ans, Marthe est confirmée par Mgr Chesnelong, évêque de Valence. Le 15 août 1912, à dix ans, Marthe fait sa première communion. « Je crois que ma communion privée a été une prise de possession de Notre Seigneur. Je crois que déjà il s'est emparé de moi à ce moment-là. Ma communion a été quelque chose de très doux dans ma vie. » Le 21 mai 1914, Marthe fait sa communion solennelle, ainsi s'achève sa formation religieuse. En 1916, à quatorze ans, elle quitte l'école, pour s'occuper des travaux de la ferme et être une aide précieuse pour ses parents.

En août 1918, Marthe a de violentes céphalées, des syncopes, des vomissements, des chutes avec impossibilité de se relever. Le médecin de Saint-Sorlin appelle deux de ses confrères de Saint-Vallier, qui hésitent entre une tumeur cérébrale et une méningite. Devant le tableau clinique gravissime, l'abbé Payre vient donner les derniers sacrements à Marthe. En 1919 de

---

2 Les citations sans référence sont tirées du numéro spécial de *L'Alouette* d'août-septembre 1981

nouveaux signes apparaissent : parésie des membres inférieurs (paralysie légère des membres inférieurs avec faiblesse de la contractilité) et photophobie. Au cours de l'été 1919, il y a aggravation de la photophobie avec d'importants troubles de la vue et paraplégie des membres inférieurs. C'est alors que le diagnostic d'encéphalite épidémique de Von Economo est évoqué. « Cette forme d'encéphalite présentait des poussées d'emblée suraiguës avec mort en quelques semaines, ou des poussées moins aiguës successives avec troubles en dents de scie : ce qui fut le cas de Marthe Robin. »[3] Diagnostic d'autant plus envisageable que le virus de la grippe espagnole fait encore des ravages, même si les moyens d'exploration de l'époque ne permettent pas de trouver avec certitude le virus responsable.

A partir de cette date, cette maladie évolue « en dents de scie » parallèlement au développement du combat intérieur de Marthe. En effet Marthe a un désir ardent de se donner au Seigneur en vivant une vie de religieuse communautaire, désir qu'elle verbalisera plus tard comme suit : « En me faisant religieuse (carmélite), quand même que je ne faisais que suivre l'inspiration de mon âme, c'était en quelque sorte faire un peu ma volonté, réalisant mes plus chers désirs et le bon maître ne voulait que l'abandon à ses dessins que j'ignorais… » (20 Septembre 1930).

Pour l'heure suivons Marthe dans cette évolution de sa maladie et dans l'appel que Dieu lui fait. En 1921, Marthe peut remarcher mais avec des béquilles. Elle fait un pèlerinage à Notre-Dame de Châtenay le 15 août 1921 et un autre le 8 septembre à Notre-Dame de Bonnecombe : on peut supposer que Marthe espère une guérison miraculeuse qui lui permette une vie religieuse. Ces deux pèlerinages surviennent après le

3 Dr. Alain Assailly, *Marthe Robin, témoignage d'un psychiatre,* Editions de l'Emmanuel, 1996 p. 47

25 mars de la même année, où Marthe a pour la première fois une apparition de la Vierge dans sa chambre. Alice sa sœur, qui partage sa chambre, est réveillée par un grand bruit et voit une grande lumière : « Oui, la lumière est belle, lui répond Marthe, mais j'ai vu aussi la Sainte Vierge. »

Marthe lit beaucoup, autant que ses yeux le lui permettent. En 1921 elle est marquée par une phrase d'une Visitandine italienne, Sr. Benigna-Consolata Ferrero, décédée en 1916, qui aurait reçu de Jésus ceci : « Je prépare l'œuvre de ma miséricorde. Je veux une nouvelle résurrection dans la société et je veux qu'elle soit l'œuvre de l'amour… Il ne faut pas mettre de limite à cette foi dans mon amour… C'est par le sacrifice que tu peux me donner des âmes. Le monde court au précipice. Moi, je l'arrêterai dans sa course vertigineuse au moyen de ce petit bataillon d'âmes généreuses qui combattent sous ma conduite. »[4]

En 1922 on constate une petite amélioration de la santé de Marthe, qui peut s'occuper de la maison d'une de ses sœurs, en marchant avec une canne. Cependant durant l'été des douleurs à la colonne vertébrale apparaissent, de même qu'aux niveaux oculaire et dentaire. Le 30 octobre 1922 Marthe est obligée de reprendre ses béquilles. En octobre 1923 une cure thermale à Saint-Péray est tentée : les soins, massages et bains, restent sans effet puisque Marthe revient sans marcher. Si l'effet thérapeutique est décevant, en revanche les rencontres qu'elle y fait sont comme de petites lumières qui vont aider Marthe dans son cheminement. La comtesse d'Alboussière lui parle beaucoup de la Passion du Christ, comme un prêtre d'Angers dont elle retient une phrase en particulier : « Je presse dans mes bras la croix de mon Sauveur. » En 1924 Marthe peut sortir un peu, à condition d'être aidée pour aller dans son

4 Dr Assailly, p. 67

fauteuil, non sans grandes douleurs. En juin 1925, l'abbé Faure a une seule place pour le pèlerinage diocésain du mois d'août à Lourdes, il la propose à Marthe qui accepte, espérant encore une guérison miraculeuse. Or elle apprend qu'une autre malade de Châteauneuf veut y aller, aussitôt Marthe cède sa place au grand étonnement du prêtre : Marthe renonce à l'espoir d'une guérison miraculeuse par amour pour une autre malade.

C'est une grande victoire dans ce combat intérieur de Marthe qui s'achève par sa remise totale au bon vouloir de Dieu, un acte de foi immense. Marthe écrit son premier acte d'abandon au Seigneur, le 15 octobre 1925. Jusqu'à l'heure de sa Pâque éternelle, Marthe vivra en profondeur, en son corps et en son âme, un des aspects de cet acte selon la sagesse divine pour la conversion des pécheurs. « Je suis trop pauvre pour avoir des mérites et penser que je possède des vertus. J'aime mieux convenir que Dieu fait en moi de grandes choses et, avec la Vierge Marie, chanter le Magnificat à la gloire de Dieu » dit-elle le 20 septembre 1930.

Le 3 octobre 1926 Marthe est prise de vomissements de sang, d'hématuries et de melaenas (présence de sang dans les urines et dans les selles). Devant la gravité des hémorragies, le médecin de Saint-Uze comme celui de Saint-Vallier pensent qu'il n'y a plus rien à faire. Marthe est dans un état second durant trois semaines.

En mars 1927, Marthe tente de se lever et très vite la fatigue apparaît, accompagnée de douleurs à la tête, aux bras et dans les reins. En juillet de la même année Marthe est dans son fauteuil, où elle brode et prie, ses mains sont encore actives.

En mars 1928, Marthe ne peut plus se servir de ses jambes, elle est paraplégique et cela est définitif. Le 2 juillet, elle écrit à

sa cousine Caillet pour lui commander un divan, celui qu'elle ne quittera pas jusqu'à sa mort et que l'on peut voir encore dans sa chambre. Marthe mange de moins en moins.

Le 2 février 1929 Marthe perd l'usage d'abord de ses bras puis, une semaine plus tard, elle perd l'usage de ses mains. Adieu les lettres et la broderie : « J'ai encore gardé mon dé au doigt une bonne huitaine de jours et puis j'ai dit à maman ''tu sais, tu peux m'enlever mon dé maintenant''. »

Un jour, en 1930, Marthe dit en parlant des attaques du démon : « Il me tente aussi par l'immobilité à laquelle je suis exclusivement condamnée par mes infirmités… Le plus douloureux, le plus coûteux pour moi c'est l'inaction absolue. Quelle souffrance pour moi qui était restée si active dans la douleur. »

Au cours de cette année Marthe cesse de s'alimenter (inédie) à cause d'une paralysie glosso-pharyngienne correspondant à un trouble bulbaire, conséquence de son encéphalite ; elle ne dort plus du tout (agrypnie). Dès le début de sa maladie Marthe connait la souffrance physique et celle-ci va toujours crescendo. Ne dicte-t-elle pas cette lettre à son amie, sœur Marie-Thérèse, le 14 mai 1930 : « Je vous demande de prier pour qu'on ne voie pas comme je souffre… Je demande journellement cette grâce à la Sainte Vierge et, pour qu'elle continue à m'exaucer, je vous prie de la demander avec moi. »

Marthe est dans son lit avec le bras gauche le long du corps, le bras droit replié sur son corps à la limite entre le thorax et l'abdomen, les jambes avec flexion des cuisses sur le bassin et flexion complète des jambes, mollet contre cuisse ; les pieds sont à angle droit sur la jambe et immobiles.

Fin septembre 1930 Jésus apparaît à Marthe et lui demande : « Veux-tu être comme moi ? » Marthe comprend que son immobilité totale (depuis 1929) a préludé à l'accueil de la croix : être fixée à la croix sans pouvoir bouger, comme Jésus, car c'est ainsi que la Sagesse divine a voulu sauver le monde. Le 2 octobre Jésus lui apparaît de nouveau avec les plaies de sa Passion et dit à nouveau : « Veux-tu être comme moi ? ». « Marthe ayant accepté, des traits de feu partirent du cœur de Jésus et elle se sentit étendue sur une croix dont elle éprouva la rudesse tandis que des brûlures intenses se produisaient successivement : d'abord dans ses mains, qu'elle offrit et qui furent percées de l'intérieur, puis dans ses pieds (le trait de feu se dédoublant à nouveau). Enfin, un troisième dard frappa directement le cœur sans se diviser. Le sang coula des plaies tandis qu'elle sentait une couronne d'épines s'enfoncer sur sa tête et son front. »[5]

« C'est ma maman la première qui vit que le sang avait coulé. » Sa mère appelle le Dr. Aristide Sallier, qui essaie de faire boire Marthe : le liquide ressort par les narines. Confirmation de la paralysie glosso-pharyngienne avec atteinte du système de la déglutition. A partir de là Marthe vit chaque vendredi la Passion de Jésus d'une manière plus réelle, plus complète et visible extérieurement selon ce que Jésus veut dans sa Sagesse pour le bien des âmes.

Marthe, dans le récit de la stigmatisation, dit : « L'âme n'a plus à reculer et comprend et voit à ce moment ce que Jésus veut. L'âme supplie alors Jésus de faire ce qu'Il veut, sans que ça paraisse à l'extérieur, sans qu'on s'en doute autour d'elle. Jésus dit à l'âme qu'elle n'a pas à s'inquiéter de cela, qu'Il saura bien le cacher quand Il voudra et laisser ignorer ce qu'Il fait autour d'elle dans la mesure où Il le voudra. Il le laisse ignorer quand Il

5 Dr Assailly, pp. 74-75

veut et à qui Il veut. Il agit ainsi pour un témoignage extérieur de sa toute-puissance auprès de certaines âmes. Auprès d'autres, Il garde le secret…Le Bon Dieu fait bien ce qu'Il veut, ça ne peut pas étonner. Quand Il veut mettre en croix, Il met en croix… Après le couronnement d'épines, les mains et les pieds avaient repris leur position habituelle, par la volonté de Dieu. » C'est ainsi que « les stigmates disparurent pendant six mois, puis les effusions de sang reprirent mais sans plaie. En mai 1936, ces effusions disparurent pendant deux mois, puis réapparurent tandis que les marques de la couronne d'épines persistaient. »[6]

Une fois les séquelles de la maladie établies d'une façon définitive, sans espoir de récupération, compte tenu de la forme d'encéphalite contractée, le Seigneur donne un sens, une fécondité à la vie de Marthe, par elle et en elle Il est glorifié. En 1939 Marthe devient aveugle Il est fort possible que sa cécité ait pu être à la fois une atteinte due à son encéphalite et le résultat de son désir d'offrir ses yeux pour le salut du monde, seul Dieu sait dans quel ordre cela se fit. Son regard intérieur pour comprendre les choses de Dieu et la vie des hommes n'en est que plus aigu.

« Si, effectivement, l'on repense aux divers troubles présentés par Marthe au cours des années, on peut être tenté d'y voir une encéphalite combinant la forme oculo-léthargique, l'hyperkinétique et la forme basse avec infiltrations successives du virus. »[7] La maladie façonne le corps de Marthe en le réduisant à l'immobilité complète, sans récupération possible. L'Esprit Saint et la sainte Vierge modèlent son cœur et son esprit en lui permettant une activité hors du commun. Sa maladie est une longue préparation à son acte d'abandon et jusqu'à la fin de son pèlerinage terrestre elle en vivra.

6 Dr Assailly, p. 74

7 Dr Assailly, p. 51

Quelques phrases de son acte d'abandon : « Dieu Eternel, Amour Infini ! Ô mon Père ! Vous avez tout demandé à votre petite victime ; prenez donc et recevez tout… En ce jour, je me donne et me consacre à Vous, toute entière et sans retour. O le Bien Aimé de mon âme, mon doux Jésus… c'est Vous Seul que je veux… et pour votre Amour je renonce à tout ! » ; « Que ma vie soit la reproduction parfaite et incessante de votre vie, la manifestation de votre amour et la continuation de celle de Marie, vierge et martyre. » ; « Marie, ô ma Mère, donnez-moi Vous-même à Jésus ! Offrez vous-même à Dieu cette petite hostie. Qu'Il daigne venir habiter en elle, reposant en son cœur comme en son Tabernacle. Il y trouvera du moins l'amour pour le dédommager des âmes, en union avec vous, ô ma si chère Maman. »

Marthe passe par une extase mystique après la Passion : « l'extase mystique vraie est un état de contemplation passive, infuse, qui appartient à la vie unitive. Elle est caractérisée par un ''ravissement'' et une absorption complète dans la vision intellectuelle de Dieu. Mobilité et paroles sont complètement suspendues. Les phénomènes sensoriels sont pratiquement abolis. La respiration et les mouvements du cœur sont presque imperceptibles. Les extrémités sont froides. C'est bien ce que j'ai observé chez Marthe la seule fois où je l'ai vue en extase. Pour le Père Poulain (jésuite), ''l'extase permet d'accéder à des connaissances synthétiques et suscite la réalisation de grandes entreprises marquées du bon sens et d'un parfait esprit d'organisation''. C'était le cas chez Marthe… L'extase est donc loin de correspondre à des états d'inconscience. Il s'agit plutôt de phases d'hyperconscience… Chez Marthe, l'extase durait en général jusqu'au lundi ou mardi. Le Père Finet pratiquait alors, si besoin était, le ''rappel'' en employant une formule qu'elle lui avait dictée : '' Mon enfant, au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit, par Marie notre Mère, je vous l'ordonne, revenez à vous !'' »[8]

8 Dr Assailly, pp. 113-115

L'inédie de Marthe est définitive, elle se nourrit de l'Eucharistie une fois par semaine, exceptionnellement deux fois, de novembre 1930 au 6 février 1981. Ce n'est pas pour autant que sa mémoire gustative devient inexistante car elle s'en sert parfois auprès des retraitants pour les rappeler aux réalités de la vie. L'inédie n'est pas rare chez les mystiques : Alexandrina Maria de Costa (1904-1955) connait un jeûne total de treize ans. Hospitalisée à la demande de la hiérarchie religieuse, elle est hospitalisée à Porto, au Refuge de paralysie infantile de Foy de Duro, durant quarante jours et quarante nuits sous haute surveillance et la responsabilité du Dr. Charles Albert de Lima. Durant ce temps il n'y a ni urines, ni matières fécales. De fait Marthe n'a aucun besoin intime, deux ou trois fois par an elle a quelques 'coliques' du fait d'un léger péristaltisme de l'intestin, Mère Lautru, (puis les personnes qui prennent soin de Marthe par la suite) recueille avec une compresse, au niveau de l'anus, quelques excrétions faites d'un peu de bile et surtout des desquamations des cellules de l'intestin, sans aucune matière alimentaire.

Marthe ne dort plus à partir de novembre 1930 jusqu'à sa mort. Il est très possible que l'encéphalite touche des noyaux de la base, dont ceux du sommeil, mais on ne peut ignorer cette parole de Jésus : « Pratiquement dormir serait sortir de la souffrance. » Cela n'empêche pas Marthe d'avoir un esprit très vif et perspicace. Cette année 1930 s'achève et Marthe de conclure : « Tout mon être a subi une transformation aussi mystérieuse que profonde. Année d'épreuves, année de douleurs. Année de Grâces et d'amour. Mon bonheur actuel sur mon lit d'infirme est profond, durable, parce que divin… ». C'est après cela que Jésus dévoile à Marthe « l'œuvre splendide qu'Il veut réaliser pour la régénération du monde tout entier à travers les Foyers de Lumière, de Charité, d'Amour. »

Marthe vit des Passions hebdomadaires, du jeudi soir où elle entre en agonie jusqu'au vendredi où elle passe par cet état de mort, tout en continuant à souffrir. Ces Passions sont accompagnées de paroles jusqu'en 1948, après quoi c'est dans le silence, avec des gémissements. « …Depuis longtemps je ne fais réellement plus qu'un et sans cesse avec la Croix de Jésus et avec Jésus en Croix : parce qu'elle est en moi et qu'Il est Lui en moi, toujours et qu'Il continue par ma misère et dans ma misère sa Passion d'Amour. Chaque semaine, à partir du jeudi soir, Il veut bien revivre en moi son agonie jusqu'à son dernier soupir et sa descente aux enfers… et même sa résurrection bien que je reste en croix pour continuer cette vie de crucifiée qu'Il veut pour moi, qu'Il veut de moi pour sa Gloire et la Rédemption des âmes du monde entier. »

Le 11 avril 1942, Marthe est examinée par le professeur Dechaume et par le professeur Ricard durant cinq heures, non-stop de neuf heures du matin à quatorze heures de l'après-midi. Leur diagnostic est une encéphalite épidémique prolongée de type Von Economo, avec atteinte probable des centres végétatifs de la base. Une des caractéristiques de ce type d'encéphalite est d'avoir des poussées évolutives, marquées par de nouvelles lésions qui laissent des séquelles définitives, sans retour en arrière.

En ce qui concerne l'examen neurologique, nous lisons : « La main est fermée, sans atrophie localisée, (…) sans déformation particulière, sans rétraction tendineuse, sans troubles trophiques cutanés des phanères, sans troubles vaso-moteurs, sans sudation anormale. On ne saurait parler de griffes. Nous avons essayé d'ouvrir les doigts, avons commencé à les étendre, mais avons dû interrompre à cause de la douleur provoquée. Aux pieds, léger œdème malléolaire. Il n'y a pas de déformation en pied-bot, ni varus, ni valgus, ni talus, ni

équin. Il n'y a pas de griffe. Les pieds sont à angle droit sur la jambe, (…). Membres inférieurs : aucun mouvement, y compris ceux des orteils. Membres supérieurs : aucun mouvement, sauf de très légers mouvements des phalanges de l'index et du pouce, à droite comme à gauche, et qui permettent tout juste de faire glisser les grains d'un chapelet. Par ailleurs, les muscles n'apparaissent pas contracturés, ils ne le sont pas du reste au palper, mais la contracture apparaît dès qu'on essaie de mobiliser un segment de membre. Il s'agit alors d'une contracture massive, frappant non seulement le membre en cause mais tout le corps, créant un état de rigidité totale et entraînant des douleurs très intenses. Le sujet est donc complètement impotent, fixé dans l'attitude que nous avons décrite. Nous affirmons la réalité des stigmates sanglants en dehors de toute simulation et supercherie, stigmates sans lésion cutanée évidente et que d'aucuns mettront sur le compte de troubles vaso-moteurs d'ordre psychique (?). Nous aimons mieux reconnaître que nous ne voyons ni la cause, ni le mécanisme intime de ces stigmates dans l'état actuel de nos connaissances. Quant à nous, nous les considérons comme des manifestations d'ordre surnaturel. » [9]
Ils notent aussi des marques sur le front, à l'intérieur des mains, rien aux pieds, et une plaie sous-mammaire gauche.

La fonte musculaire en temps normal n'empêche pas la mobilisation passive des articulations. Chez Marthe, ce qui empêche tout mouvement, en plus de son état d'impotence, vient de la douleur immédiate réveillée par cette mobilisation et la contracture réflexe qui apparaît aussitôt avec une douleur intolérable dans tout son corps. Dire que Marthe se déplace seule la nuit est insensé, compte-tenu du rapport médical.

9 Extraits de l'examen médical du 14 Avril 1942, du Dr. Jean Dechaume (Professeur à la Faculté de médecine de Lyon) et du Professeur André Ricard, Chirurgien des Hôpitaux de Lyon.

Pour qui sait la force qu'il faut dans les bras, lorsque les jambes sont paralysées, pour se déplacer et descendre d'un lit aussi haut que celui de Marthe, y remonter, cela est inconcevable, une invention irréaliste. Il suffit de fréquenter de près des paraplégiques et de voir l'entraînement auquel ils sont soumis pendant des semaines, pour acquérir un minimum d'autonomie, on se rend alors compte que Marthe couchée et impotente ne pouvait s'offrir ce luxe ! De plus, si la locomotion sur les avant-bras avait été effective, une corne de défense de la peau se serait constituée au fil des années, ce qui n'a jamais été constaté.

Enfin, Marthe n'ayant aucune possibilité de boire, en raison d'une paralysie glosso-pharyngée,[10] elle n'avait aucun besoin d'uriner ni d'aller à la selle puisqu'elle ne mangeait pas, en dehors du Corps du Christ qu'elle recevait une fois par semaine, exceptionnellement deux fois. Marthe s'offre nuit et jour au Seigneur, dans cette immobilité totale, sans pouvoir faire un geste du fait de l'impossibilité de commander un quelconque mouvement tant à ses membres inférieurs que supérieurs, « dont les articulations paraissent comme soudées », et des douleurs de la crucifixion qui ne cessent jamais.

Pour ses pieds Marthe émet le désir d'avoir des chaussons tricotés en laine, vœu pieux qui ne sera pas réalisé. Compte tenu de l'impossibilité de mouvoir ses pieds, la laine permet de glisser le chausson sans mobiliser les articulations si douloureuses, ni effort musculaire. Des « pantoufles » avec de petites semelles, mêmes très souples, demandent un effort musculaire et une mobilisation des articulations pour chausser le pied, tout ce qui est impossible à Marthe. La position de

10 Se souvenir de l'expérience du Dr Sallier, le 2 octobre 1930. Quand il essaie de faire boire Marthe, le liquide ressort par les narines. En outre, quand le P. Finet humectait la bouche de Marthe pour qu'elle puisse parler, il utilisait un haricot dans lequel le liquide s'écoulait.

crucifiée de Marthe, en particulier pour ses membres inférieurs, ne permet pas de chausser ses pieds surtout avec cette sorte de « pantoufles » retrouvées à ses pieds avec des semelles semi-rigides, recouvertes d'une espèce de toile, avec une odeur très nauséabonde !

A la demande du Père Finet, en 1953 le Dr. Assailly examina Marthe : « En fait de 'couronne d'épines', Marthe avait plutôt un 'bonnet d'épines' car, si le front présentait des marques, elle avait également du sang dans sa chevelure et jusqu'à la nuque. » « Mon attention fut surtout attirée par une tache sous-mammaire gauche. J'ai eu quelques difficultés à décoller la chemise d'une plaie béante de cinq à six centimètres dont la chaleur irradiante me surprit alors que le reste du corps avait une température normale… Vraisemblablement, nous nous trouvions en présence de cet 'incendie d'amour' signalé depuis des siècles par les théologiens… Ses mains ne saignaient pas quand je l'ai examinée. Quant à ses pieds, je ne les ai pas vus, car ses jambes recroquevillées sous elle étaient prises dans sa chemise et je n'ai pas voulu insister. »[11] « Toutes ces souffrances, Marthe les supportait grâce au cœur du Christ qu'elle sentait battre dans le sien depuis le 22 Janvier 1930, c'est-à-dire huit mois avant sa stigmatisation. On peut s'étonner de la chose, mais Marthe nous a confié qu'elle sentait alors le cœur de Jésus battre derrière le sien et ne tenir que grâce à ce contact. »[12]

Le Seigneur enseigne Marthe de différentes manières : « Autrefois je demandais qu'on me laisse lire quelques livres qui m'eussent permis de mieux m'exprimer au sujet des grâces inouïes que j'ai reçues. Mais le Seigneur m'a sévèrement reprise par ces paroles 'En quoi t'ai-je manqué ?' Les livres paraissent si froids quand on a Jésus qui dirige et

11 Dr Assailly, pp. 92-94

12 Dr Assailly, p. 75

instruit de la vraie science de l'amour et de la vérité ! N'est-ce pas le livre complet, toujours ouvert et toujours ouvert à tous ? Jésus est le livre vivant du chrétien. … C'est Lui qui m'a appris l'art divin de souffrir… Jésus est pour moi le livre des livres dans lequel il m'est permis de lire sans relâche et sans épuisement. C'est par ce livre que le Seigneur m'a appris tout ce que je sais et ce que je dois dire et du saint tabernacle où Il me parle, Il m'a rassasiée quand j'avais faim de choses si bonnes, si belles qu'elles dépassent toute description. »

Jusqu'au dernier jour de son pèlerinage terrestre Marthe est sur la croix, si on en juge par le témoignage d'une de ses très proches amies : « Dans une période de profond désarroi, je monte à la Plaine et, après quelques échanges avec Marthe, je lui dis : « Oh ! Marthe si on pensait réellement que la Sainte Vierge est notre Maman, on ne serait jamais malheureux ! » Réponse de Marthe : « Oh oui ! Même si on savait qu'on allait mourir étranglée ».

D'après les témoignages les plus récents, Marthe serait décédée le 5 février avant minuit. En effet les membres du foyer présents à la Plaine ont entendu ce soir-là Marthe pousser un grand cri de frayeur, cri entendu jusqu'à l'autre extrémité de la maison, suivi d'un grand silence inhabituel au lieu des gémissements habituels de la Passion du jeudi au vendredi. C'est la première fois que Marthe a été trouvée hors de son lit, sur le plancher, au-delà des coussins de protection.

En 1994 une exhumation du corps de Marthe eut lieu, en présence des membres de sa famille : il a été constaté que sa colonne vertébrale était fracturée, ce qui confirme les paroles du Père Finet à la Toussaint 1980 où il affirmait que le démon lui avait brisé la colonne vertébrale.

Le Seigneur s'est servi sans aucun doute de la maladie de Marthe pour la faire avancer dans la foi et déployer en elle le projet grandiose de sa Miséricorde à travers un don total d'elle-même à sa volonté, dans toute sa faiblesse et faisant d'elle « sa petite crucifiée d'Amour ».

« Obscure et ignorée, ce sera mon privilège dans le ciel. Sans nom, sans gloire connue de la terre, je veillerai sur les miens si chers, sur tous, parée que de la belle couronne de ma grande mission qui se poursuivra plus rayonnante, plus vaste encore. Connue que de ceux que je viendrai visiter, fortifier, encourager, relever, et encore ne sauront-ils pas toujours que c'est moi… si souvent je leur demeurerai invisible. »

LE MEMOIRE DES EXORCISTES

par Béatrice SOULARY,

retraitée de l'enseignement,

ancien membre des Foyers de Charité

Préambule [1]
« Je fais un rêve »

J'ai une visite chez Marthe : quelle joie !

J'attends mon tour avec émotion, et c'est à moi : j'entre.

- Béatrice : Bonjour Marthe.

- Marthe: Bonjour Béatrice. (Elle a reconnu ma voix et cela me touche…). Vous avez trouvé la chaise ? Il ne fait pas bien chaud, prenez une couverture, elles sont derrière.

---

1 Ce dialogue imaginaire, inspiré par de très nombreuses rencontres avec elle, veut faire comprendre la complexité du problème posé par l'hypothèse émise à son sujet et introduire au rapport inédit des trois grands exorcistes qui ont eu à trancher du cas de Marthe Robin.

- Béatrice : Ca y est Marthe, j'ai trouvé. Je suis bien installée. Merci.

Et Marthe d'entamer la conversation, et sur ce ton très enjoué que j'aime tant :

- Marthe : Dites, ma petite, vous a-t-on rapporté ce qu'on a écrit sur moi ?

- Béatrice : Quoi donc ?

- Marthe : Vous ne savez pas ?

On écrit que j'ai « « beaucoup de pudeur » et que je me bats la nuit pour « honorer » mes besoins ! C'est joliment tourné, n'est-ce pas ? (Cascade de petits rires)

- Béatrice : Pas possible !

- Marthe : Mais oui, je vous assure : avec mes jambes repliées, je descends de mon lit, je me déplace sur les coudes, « j'honore » mes besoins, je remonte et je me borde bien comme il faut. N'est-ce pas que je suis douée, surdouée qui sait ! (Silence…) Ils vont bientôt m'envoyer à la Foire du Trône ! Pauvre de moi ! (Cascade de petits rires de Marthe…)

- Béatrice : Mais Marthe, ce n'est pas croyable ! Qui raconte ça ?

- Marthe : Je suis au ciel, Béatrice. Vous savez bien qu'au ciel on est pleinement du côté de la miséricorde. Je ne peux donc pas vous répondre !

Silence … Puis :

- Marthe : S'ils savaient !

Au ciel, le Père (Finet) et moi, ça nous est bien égal ce que l'on raconte. Nous en rions plutôt. Silence…

Soudain, le ton enjoué de Marthe se fait grave, presque gémissant :

- Marthe : Mais pour ceux qui sont sur terre ? Il y en a qui vont le croire ! Et ce n'est pas vrai ! On ne peut pas laisser dire n'importe quoi ! Et encore moins l'écrire ! Les miens sont offusqués, très blessés, et ceux qui m'ont bien connue aussi. Ils ne sont pas dupes.

Mais Marthe se reprend, cette fois, avec exaltation, enthousiasme :

- Marthe : Comme on est bien au ciel ! Au ciel on est entièrement en Dieu, à Dieu. On n'est confisqué par personne. Le mal n'a aucune place. Ni la tentation du mal. Et au ciel, le savez-vous, nous louons Dieu avec les anges, sans qu'il y ait la moindre petite place pour l'angélisme. Vous verrez comme on est bien au ciel, ma petite.

Là, je ne sais plus très bien si je suis dans la chambre de Marthe ou au ciel…

Marthe reprend plus bas, sur le ton de la confidence :

- Marthe : Vous savez, certains ont bien essayé de protester, mais ça n'a pas été bien long. C'est comme du temps

des années 70. Quand il ne fallait rien dire. Vous vous rappelez ma petite ? On parlait de secrets réservés à certains, des secrets couverts par le secret pontifical ! Il n'y avait plus qu'à souffrir en silence.

- Béatrice : Oh oui Marthe ! Cette terrible secousse dans les Foyers après une annonce de constitutions alors que le Père nous avait dit mille fois : « *Nous n'aurons jamais de constitutions, c'est une volonté de Dieu !* » Je le vois encore taper sur la table avec son index en le disant !

Quand je pense qu'il a fallu que, lui, le Père du Foyer Centre, soit nommé directeur émérite pour qu'il ouvre enfin les yeux ! Je me souviens très bien. Il nous avait alors tous rassemblés, dans la salle de conférence du Grand Foyer avec des piles de dossiers devant lui. Il nous a même demandé pardon ! Et, (je ris en continuant) vous aviez même dit à certaines d'entre nous : « *Comme nos hommes peuvent être naïfs parfois* ». Après, nous en avions bien ri !

- Marthe : Pauvre Père ! Comme il s'était fait avoir ! Comme ça été dur pour lui ! Moi je me méfie parfois des secrets et j'ai horreur des cachotteries. « *Tout ce qui est couvert d'un voile sera dévoilé, tout ce qui est caché sera connu* ». C'est Jésus qui le dit.

Court silence, et reprise d'une voix ferme :

- Marthe : « Que pouvons-nous donc faire pour bien faire ? »

- Béatrice : Hé bien Marthe, j'ai comme un secret. Désormais, je pourrai peut-être le partager.

Toc, Toc, Toc…On frappe à la porte.

Qu'est-ce que c'est ? Je ne suis pas au ciel. Je ne suis pas dans la chambre de Marthe.

J'ai rêvé !

Allons, Courage mon âme !

Partage sans crainte ce que tu as reçu.

Si tu n'as pas vraiment raison d'agir,

Dieu ne verra que ton désir de bien faire
et de ne blesser personne.

Introduction : Un cadeau surprenant

C’était avant l’an 2000, en 1997, je crois.

Je revenais de Châteauneuf-de-Galaure, et, comme j’aimais le faire, je me suis arrêtée à Lyon pour y revoir des amis, dont le Père Jean-Claude Sagne, dominicain.

Lors de cette visite au Père Sagne, nous avons bien sûr évoqué celle que nous aimions tant et dont le départ nous avait beaucoup émus. Après un long échange, comme à l’habitude au moment de mon départ, Jean-Claude m’a gentiment accompagnée à la porte et nous nous sommes dits au revoir. J’avais déjà franchi le seuil quand il me dit :

- Attends ! Ne bouge pas !

Je le vis chercher quelque chose sur une étagère. Il prit un dossier, l’ouvrit et le referma, puis revint vers moi en me le tendant :

-Tiens ! Emporte ça !
-Qu’est-ce-que c’est ?
-Prends, je te dis, emporte ça !
-Écoute, merci ! C’est gentil.

Je pensais que c’était de nouveaux écrits de sa plume et qu’il me les offrait. J’emportais donc de la bonne lecture pour mon retour chez moi.

Quelle ne fut pas ma surprise, quand j’ai ouvert le dossier ! Dès les premières pages, j’ai vu qu’il s’agissait du compte-rendu de trois exorcistes (dont le père Sagne) mandatés par l’Eglise pour une expertise concernant le cas de Marthe.

Pourquoi le Père Sagne avait-il insisté pour que j'emporte ce dossier ?

Quand j'ai vraiment lu ces pages, je n'ai pas été tellement surprise : Le Père Finet nous avait partagé tant de choses sur les attaques terribles que Marthe subissait de la part du démon. Nous pensions beaucoup à elle et nous pensions aussi à lui, le Père Finet qui l'accompagnait. Lorsqu'il rentrait de chez Marthe, le jeudi soir et le vendredi soir surtout, nous le sentions écrasé, presque anéanti. Aujourd'hui encore, comment oublier cette souffrance et cette solitude du Père, si proche de Marthe ?

Ce mystère de la souffrance de Marthe nous dépassait. Nous pouvions le saisir ou plutôt le pressentir, à notre petite échelle, et nous nous taisions. Nous n'en parlions même pas entre nous. Nous savions que cette « souffrance dans l'offrande » servait et servirait à « l'application de la rédemption», qu'elle servait et servirait aussi à la grande œuvre des Foyers de Lumière d'Amour et de Charité, en fondation, et, en préparation, encore. Oui, « en préparation encore », car, un dimanche d'août 1980 (donc cinq mois avant le départ de Marthe), le Père Finet, au cours d'un dîner avec nous (à l'école de Filles de Châteauneuf), nous confia : « Marthe m'a encore dit cette semaine : 'Nous n'en sommes qu'à la préparation des Foyers de Charité' ». Cela m'avait frappée et je l'avais relevé dans mes notes personnelles.

En 2006, après, hélas, les décès des Pères Pagnoux, Colon et Imbert, parut, de manière tout à fait inattendue, un livre du postulateur et de la vice-postulatrice de la cause de Marthe. Bien sûr, je me le suis procuré, ravie de me plonger encore une fois dans une nouvelle présentation de Marthe, des Foyers et du Père Finet. Et tandis que je me laissais emporter par un récit bien vivant, relatant beaucoup de choses positives que, bien sûr, je connaissais déjà, un étrange malaise m'envahit peu à peu. Je trouvais qu'il avait çà et là, comme des insinuations insupportables. J'étais outrée.

Je suis allée voir le cardinal Honoré, notre ancien archevêque de Tours, pour lui partager mon désarroi et mon inquiétude. Sa réaction n'a pas été longue. Il savait que plusieurs personnes, extérieures au Foyer, avaient tenté de dialoguer avec le postulateur et avec certains prêtres et membres du Foyer, sans succès. Il m'a rassurée sur mes craintes, entre autres celle d'entraîner des divisions en réagissant vigoureusement, selon ma conscience. Il m'a alors cité le Cardinal Newman :

« La conscience est le premier de tous les vicaires du Christ… C'est sur cette Voix de la conscience que l'Eglise elle-même est fondée ».[2]

Puis il m'a encouragée à écrire à Rome, avec d'autres et sans hésiter.

Avec bonté, Monseigneur Honoré nous a donné la marche à suivre. Il nous a bien suivis, et même repris au cours de nos travaux, nous demandant d'être plus concis et de nous en tenir, dans un premier temps, à la défense de Marthe. C'est ainsi qu'un dossier fut envoyé à Rome le Jeudi Saint de l'année 2007.

Je me permets d'ajouter un autre événement qui a eu lieu en 2007, donc bien après ma visite à Lyon évoquée plus haut. Après la parution du livre du postulateur, lors d'une conversation avec le Père Sagne, nous discutions tous deux sur cette dernière parution et sur notre intention, à plusieurs, de réagir sur certains points. Nous étions franchement surpris et indignés. Pourquoi ce livre, pourquoi ces contre-vérités ? A un moment donné, le Père a évoqué la probabilité d'un « règlement de comptes ». Je n'ai pas compris. Puis il me confia :

« Après avoir lu ce livre, j'ai pu parler au Cardinal Barbarin pour lui exprimer mon étonnement. Il m'a répondu qu'il allait demander au postulateur de m'appeler au téléphone.

---

2 John Henry Newman - *Le Combat de la Vérité* - Cardinal Honoré - Edition du cerf – page 68 et note de bas de page

Ce qu'il a fait. Quand le postulateur s'est annoncé, je lui ai posé cette question : « Avez-vous lu les conclusions des exorcistes mandatés par Rome sur les problèmes de démonologie chez Marthe Robin ? » Réponse : « Oui, nous les avons lus. Mais nous ne les retenons pas ».

Le Père Sagne ne m'en a pas dit davantage. Et je n'ai pas prolongé la conversation sur ce point. Il s'est joint à notre équipe pour envoyer lui aussi son témoignage à Rome. Plus tard, j'ai voulu le revoir à Lyon, mais il était très malade et n'habitait plus Place Gailleton. Peu de temps après, j'ai appris son décès.

Ce dossier[3] que le Père Sagne m'a confié, je l'ai entre les mains et je vous le partage, ainsi que le texte qu'il a désiré ajouter dans le dossier envoyé à Rome en 2007.

---

3 Ce dossier est reproduit tel quel avec la dactylographie de l'époque dans les pages suivantes (p.70-89).

Fr. Jean-Claude Sagne, o.p., Lyon

CONSULTATION D'EXORCISTES SUR LES PROBLÈMES DE DÉMONOLOGIE LIÉS A MARTHE ROBIN

Le jeudi 14 janvier 1993, à l'occasion d'une rencontre avec son Exorciste diocésain – le Père Paul GLATARD, Frère mineur capucin – monseigneur Didier Léon MARCHAND, Évêque de Valence, lui remit un dossier de 56 pages relatif à « l'existence de phénomènes diaboliques autour de MARTHE ROBIN. Il lui demandait de donner son avis sur ces manifestations. Il s'adressa, donc, au père Gabriel ISAAC et au Père Jean Claude SAGNE, tous deux exorcistes du diocèse de LYON et le second Religieux Dominicain à LYON. Le dossier leur fut remis pour étude.

Après avoir travaillé séparément, les trois Ex se réunirent le 22 mars 1993 pour une mise en commun de leurs conclusions ; et le rapport rédigé exprime exactement la concordance des points de vue discutés.

Sur ce rapport qui lui fut remis le mercredi 28 avril 1993, MONSEIGNEUR MARCHAND nous confirma, le vendredi 7 mai 1993, que ses demandes exprimaient aussi, les souhaits du Comité Diocésain de la Cause.

En conséquence nous avons 'revu' ce premier rapport à notre réunion du samedi 8 mai 1993. Aujourd'hui nous remettons un second Rapport, plus important, et qui espère mieux servir la Cause de MARTHE ROBIN.

Notre ‘Rapport-Consultation’ comprend :

1 Premières consultations en cinq points ;

2 Réflexion sur les faits démoniaques dans la vie de MARTHE ROBIN.

3 Note sur la qualité des témoins ;

4 Personnes et situations retenues, en ‘comparaison’ ;

5 Annexes : choix modeste et limité d’Informations biographiques sur les faits vécus par 5 de ces personnes.

+++ Attestation.

====I====

PREMIÈRES CONCLUSIONS EN CINQ POINTS

I LES INDICES D'INTERVENTIONS DU DÉMON

Situées souvent la nuit, des interventions inexpliquées consistent en des bruits (papier froissé), des souillures (toilettes souillées, crotte dans la chambre, liquide noir et nauséabond), du feu (chemise brûlée), de la fumée. On note deux fois des chaussons usés et sales, objet inutile et grotesque.

2 SÉVICES PHYSIQUES

Frapper très souvent la nuit une femme seule et paralysée, il y a là une sauvagerie et une répétition typiques du Mauvais.

3 LES ATTAQUES SPIRITUELLES

Satan essaye de désespérer MARTHE, ce qui est la tentation la plus profonde et caractérisée : « je t'aurai à la fin ». MARTHE en venait à s'interroger sur l'utilité de l'Œuvre.

4 LA FORME MYSTÉRIEUSE

Cette forme qui se déplace surtout la nuit, glisse, sans indication d'un effort musculaire. Elle ignore les témoins. Elle se donne à voir… Nous pensons que le Démon prenait la forme de MARTHE pour la faire passer pour une simulatrice (se levant la nuit en cachette).

5 FRUITS SPIRITUELS

Ce qui peut indiquer l'intervention du Démon dans la vie de MARTHE, c'est l'intimité mariale exceptionnelle, la participation inégalée à l'Agonie de Jésus.

Le cachet d'authenticité est la simplicité, la paix, l'obéissance spirituelle et la confiance en Marie.

====== 2 ======

LES FAITS DÉMONIAQUES DANS LA VIE DE MARTHE
(Indices d'interventions du démon)

I Le contexte spirituel des attaques sataniques :

Après la comparaison effectuée avec Agnès de Langeac, Véronique Giuliani, Benoîte Rencurel, Gemma Galgani, le Curé d'Ars, Marie-Thérèse Noblet, le Padre Pio, il semble bien que là où l'on rencontre des attaques particulières du démon, la personne éprouvée voit :

un appel à la réparation (à l'union personnelle aux souffrances du Rédempteur),

une grande intimité avec la Vierge Marie,

une familiarité signalée avec les Anges,

une mission de guide spirituel

C'est dire que les attaques sataniques dans la vie de Marthe sont indissociables de ces grâces mystiques et de ces appels spirituels.

2 - Les faits retenus à titre de comparaison chez les spirituels :

De manière habituelle on rencontre chez les âmes éprouvées particulièrement par Satan :

les coups reçus,

les bruits,

les odeurs nauséabondes, la fumée,

le désordre semé dans les objets.

Les attaques sont fréquentes, répétitives durant des périodes de plusieurs années et laissent souvent une sensation de peur. La fine pointe des attaques du démon est de pousser à désespérer du salut : « Je t'aurai à la fin ». Il s'emploie particulièrement à semer le trouble et la division entre la personne éprouvée et son directeur spirituel.

Notre brève enquête a porté sur des mystiques du XVII° aux XX° siècles, mais il y a déjà des faits équivalents dans la vie de saint Antoine et des Pères du désert.

3. Les cas de simulation satanique :

Ce qui paraît le plus pertinent pour contribuer à lever l'énigme de « la forme grise » vue la nuit dans la ferme, ce sont les deux cas signalés où Satan vient déguisé en la

personne du confesseur dans la vie de Gemma Galgani ou du Padre Pio.

Pour Gemma Galgani, Satan prend un jour la forme, le visage et la voix de son confesseur.

Gemma : Commence même de se confesser à lui, mais le reconnaît vite à ses propos déshonnêtes.

(cf.. la bienheureuse Gemma Galgani. PP. Genmano et Félix. Revue de la Passion 1933, p. 219)

On note un fait semblable dans la vie de Padre Pio, à qui Satan apparaît une fois déguisé en l'un de ses anciens confesseurs (cf. Charles Mortimer-Carty, Padre Pio le stigmatisé. Paris, éd. De la Colombe, pp. 17-18

4 - État des lieux de la ferme de Marthe :

Du vivant de Marthe, le verrou qui fermait de l'intérieur la porte de sa chambre se trouvait environ à 40 cm du sol. Il aurait donc pu être actionné par une personne se traînant sur le sol. Mais ceci n'est qu'un détail qui renvoie à la question de l'identité présumée de la forme grise qui se déplaçait parfois la nuit dans la ferme de Marthe.

===== 3 ======
QUALITÉ DES TÉMOINS

Thérèse R

Naturellement humble, très simple, de la campagne.

Ses qualités d'observation, sens du concret, les faits.

Aux travaux de la ferme…

Sans envie de celles qui étaient au foyer et admises par le Père à approcher Marthe de plus près.

Avoue simplement qu'elle était un peu jalouse d'Henriette que le Père semblait préférer (P. 2)

Pas curieuse ni bavarde (…une femme…) discrète, observe la règle de discrétion établie par le Père … ''… on n'en parlait pas entre nous, alors que dans la même chambre… ‘’

Obéissante au Père, lui réfère tout

Délicatesse (P. 14) «...Marthe aurait pu être ennuyée que je l'ai découvert. » - « Impression que je gênais, je me retirais après un moment. » - « Je ne me posais pas de problème. »

Henriette P

Témoignage franc, net.

Personne d'aplomb, plus instruite. Mêmes qualité d'observation, de discrétion.

Même obéissance au Père Finet et confiance en lui.

===== 4 =====

EN COMPARAISON

AGNÈS de JÉSUS 1602 – 1634

Dominicaine à Langeac ‘Vénérable ‘

MARIE CATHERINE de St. AUGUSTIN 1632 – 1668

Augustine Béatifiée par Jean-Paul II en 1989

« …. Les tourments douloureux de la tentation ne purent atteindre sa sérénité… »

BENOITE RENCUREL 1647- 1718

Laïque ‘Vénérable’ Cause reprise en 1981

===== 5 =====

ANNEXES REFERENCES BIOGRAPHIQUES

(I) - 'Amore e luce' par A. Minciotti

- 'Ste Véronique Giuliani' par P. Désiré des Planches cap.

(2) - 'Comme insiste l'amour' : Présence du Curé d'Ars
Par André Duplex

(3) - 'Gemma Galgani'

Par P. P. Germano & Félix C.P.

(4) - 'Marie-Thérèse Noblet' Par P. André Pineau

(5) - 'Padre Pio de Pietrelcina Par la postulation Générale

- 'Les Mystères du Padre Pio'
par Paul Lesourd et JM. Benjamin
(Ch. : colère et violence des démons)

- ‘Le souvenir de PadrePio’ Par Silvestro Mischitelli (ses luttes)

- ‘Padre Pio : le stimagtisé’ Par Mortimer – Carty.

+++

Au terme de la mission qui nous a été demandée

et dont nous avons consigné le résultat

dans les premières conclusions comme dans la réflexion plus approfondie,

Nous pouvons attester, « ex actis ac probatis », en toute prudence,

que les phénomènes manifestés dans la vie de MARTHE ROBIN,

nous paraissent relever d'une action

« du séducteur du monde entier », « du Diable ou Satan »

« père du mensonge » ;

Mais nous devons aussi affirmer, « ex actis ac probatis »,

que dans la vie et l'ouvre de MARTHE ROBIN

« le Prince de ce monde a été condamné et jeté bas ».

C'est pourquoi nous signons :

P. Paul Marie GLATARD   Frère mineur capucin

Exorciste du Diocèse de Valence

P. Jean Claude SAGNE   Frère prêcheur

Exorciste du Diocèse de Lyon

P. Gabriel ISAAC

Prêtre du Diocèse de Lyon Et exorciste

Essai de traduction de <u>'Amour et Lumière'</u> « Amore e luçe» - sur Ste Véronique Giuliani - Capucine à Citta di Castello (Italie) Par L. Minciotti

Le 22 février 1696

J'ai passé cette dernière nuit avec plusieurs sortes de tentations, en particulier contre la foi… je ne devais pas croire qu'il y eut une autre vie. Je ne devais pas croire à l'Eucharistie… Les démons voulaient me convaincre que l'âme n'existait pas… que, après la mort du corps, tout était fini… Donc il fallait me reposer, jouir pour le peu de temps qu'il me reste à vivre !

De ces tentations sortirent des fantômes visibles. Je prie tout mon courage, et je leur dis : « Oh fous que vous êtes : Que prétendez-vous de moi ! Si vous venez pour m'aider à souffrir, me voilà prête à tout. Vous, faites ce que Dieu vous permet : moi je ne veux que sa sainte volonté !

Et puis, me tournant, vers le Seigneur, je lui dis :

« Mon souverain Bien, Jésus bien-aimé, je suis à Vous !.... Je ne veux rien d'autre que Vous, en Vous je crois, en Vous je me confie, de moi je me méfie !

Pendant que je parlais ainsi au Seigneur, les esprits infernaux ont fait un si grand vacarme, dans notre cellule, qu'il me semblait que tout l'enfer s'y trouvait !

Et je leur dit : « Oh fous et sots, que voulez-vous ?... Aidez-moi à souffrir, afin de plaire à Dieu. Me voilà prête à tout, et au milieu des peines et des tourments, je chanterai : Vive la Sainte Croix ! »

A ces paroles, tous prirent la fuite, en me laissant une puanteur si grande en cellule, que, à peine, je pouvais y rester…

Je fus plongée en de profondes ténèbres…

Oh, mon Dieu, quelle peine, j'éprouvais, ne pouvant pas retrouver le Seigneur ! Je faisais des actes de pure foi, de pure résignation, sans beaucoup obtenir. Cependant, je persévérais le mieux que je pouvais, je disais :

- « Oh, Seigneur, encore plus de peines !...

En disant cela, je souffrais, car je sentais vivement tout ce qui déjà me torturait. Mais il fallait que je dise :

« Encore des croix, encore des peines ! »

Parfois je proférais ces paroles péniblement, d'autres fois je sentais que, de tout cœur, je criais au Seigneur :

- « Mon souverain Bien, tout est si peu pour votre amour ! Ajouter des peines !... Faites que je sois crucifiée avec vous ; c'est cela que je désire.

Ayant dit cela, ma nature, tous mes sens se plaignaient. Oh, que j'ai eu du mal pour les faire taire ! Les coups, les épines, le cilice, le feu…

« Tout servait pour les faire crier davantage. Mais je fis ce pacte : ou bien ils devaient se taire, ou bien je ne me serais pas arrêtée de les frapper.

Cela dura un bon temps ; à la fin, ils se turent…

Cette journée, je l'ai toute passée dans l'aridité.

1694 – 11 avril

Noces mystiques avec Jésus.

En Véronique s'accroît l'ardeur des pénitences rédemptrices, dans l'union toujours plus intime avec l'Epoux divin… Les démons, fous de rage, vexent, avec toute sorte de tourments, l'intrépide capucine : « Maudite que tu es… tu nous voles les âmes, et il faut que tu paies ! »

Mais nous ne pouvons pas taire un autre aspect retentissant dans sa vie. Ma vénérable Sœur Véronique, dépose au Procès une de ses sœurs, fut très forte, héroïquement, dans les vexations si grandes et nombreuses, dont elle fut l'objet de la part du démon. (21) Il semblait que tout l'enfer se fut renversé dans les murs du Couvent, (22) pour infliger à la Sainte toute sorte d'horreurs et de tourments : « Maudite ! Tu nous voles les âmes qui sont nos mains ! Quand finiras-tu avec tes souffrances ? »

Des hurlements, vacarmes et puanteur suffocante, troublaient les veilles priantes des pauvres religieuses, dans le cœur de la nuit. Et une fois, même, résonna dans le Couvent, le braiement puissant et grossier d'un âne : le démon martyrisait Véronique, mais il devait montrer son identité…

A table, la maigre pitance de Véronique était pleine de petits animaux dégoûtants (23). La Sainte les avalait héroïquement pour sauver les âmes. Son corps était déchiré, mais elle ne reculait pas d'un pas. Le jour du jeudi gras, Véronique se courbe sur la chaufferette ; mais au lieu de la prendre par le manche, sa main est clouée de force sur les charbons ardents… « Que faites-vous avec cette main dans le feu ! s'écrie Sœur Floride. « Je crois que le démon m'a fait une farce ! Répond-elle, et la main, les ongles restent grillés … (24)

Elle eut aussi une jambe cassée par un coup de pied : le confesseur lui ordonna de la faire revenir saine…le miracle eut lieu et Véronique en riant, l'appelait « la jambe de l'obéissance » (25)

Le matin, quelque sœur dévouée, devait, parfois désencombrer le couvent des cailloux du démon(26) Mais Véronique, conclut le P. Désiré des Planches sut vaincre aussi l'enfer ».

Dans les murs vénérables du couvent de C. di Castello, il s'est déroulé durant des années, un des drames plus puissants, que l'esprit humain ait jamais vécu, et Véronique le vécut avec un courage inouï pour arracher au mal les âmes tombées ; « des âmes, mon Dieu, je vous demande des âmes !... »

Le monde était grand, mais plus grand, encore, était le cœur de Véronique. Les sœurs qui l'entouraient, furent témoins du drame, étonnés de son courage, effrayées de ses souffrances, étourdies par le vacarme de la colère infernale, ravies de la paix qui brillait sur le visage de la sainte. Le drame eut sa répercussion sur l'histoire selon les desseins de Dieu : Eugène de Savoie, sous les murs de Belgrade, arrêtait la furie musulmane, mais Véronique par ordre du Christ gagna la victoire par de dures pénitences… Un écho du drame arriva même dans le cosmos… Véronique qui tremblait par la menace de bouleversements telluriques fréquents en ces régions, en ce temps-là, tint éloignée le fléau, en tant que crucifiée pour les péchés de ses concitoyens.

(21) Déposition de Sr M. Constante (Summarium p. 363 – Aussi la Ven.Civoli, rend le même témoignage, ajoutant que la Sainte elle-même poussait le démon à la torturer pour avoir l'occasion de souffrir davantage.

(22) Véronique elle-même, dit son journal : « Quand je prie pour la Ste Église et pour la conversion des pécheurs, on dirait que tout l'enfer se déchaîne contre moi

» Diario I p.791

(23) Véronique vécut au pain et à l'eau durant 3 ans, et, poussée par Dieu, passa un certain temps, sans aucune nourriture ! Les Capucines de Citta di C. observent encore à présent, une extrême frugalité dans la nourriture, jeûne et abstinence continuelle, sauf en cas de maladie. Elles gardent l'usage de la cuillère de bois.

(24) l'Evêque alla lui-même constater le fait. Père Crivelli, en sa présence,

(25) donna l'ordre à la Ste, de guérir à l'instant même (témoignage de Sr Mad. Boscalri et de Sr Cost. Spanasiari.

(26) Sr M. Tomasini voulut conserver, un de ces cailloux, dans sa cellule.

La présence de Satan dans la vie de notre Capucine est presque symétrique à la présence continuelle et réelle du Christ, qui tissait en cette âme élue une des trames plus fulgurantes de l'histoire, pour le salut de l'homme.

Octobre 1717 – Laus Deo !

Le premier jour, je l'ai passé, avec des peines, parmi les peines, dans les peines. Cette nuit, il y a les coups du démon, frayeurs de hurlements, de voix horribles, de sifflements de serpents et rugissements de lions, de visions épouvantables et choses de même genre.

A tout cela, je n'ai accordé d'attention et j'ai essayé de recourir à la T. Ste Vierge et à mes Anges Gardiens. Toutes les souffrances que je sentais, en particulier les coups, je les ai offertes à Dieu, en pénitence pour mes péchés. Et pour tous les coups que je prenais, je demandais autant d'âmes c'est-à-dire la conversion des pécheurs.

Ainsi je fais chaque fois que je suis frappée. Que tout soit par pur amour …Et puisque je sais que ce peu de souffrance n'est rien, sans aucune valeur, afin que Dieu l'accepte volontiers, je l'unis à tous les mérites et à la Passion de Jésus.
Les souffrances de Jésus je les offre au Père Eternel, et je voudrais que la Très Sainte Passion soit comme une voix ininterrompue devant le Père ; afin d'obtenir pardon et miséricorde pour ma si pauvre âme et pour tous les pauvres pécheurs.

Que tout soit pour la gloire de Dieu !

(Diario III p/1140)

MARTHE, MA SŒUR ETERNELLE [1]

par Pierre VIGNON, prêtre diocésain, Juge ecclésiastique

Pour le soixante-dixième anniversaire de la Résistance dans le Vercors, j'ai dû ouvrir à nouveau le journal de mon oncle prêtre, le Chanoine Fernand Vignon, dont j'ai hérité.[2] J'y ai trouvé des passages très émouvants sur son séjour au Vercors, alors bouclé par les divisions allemandes, du 1er au 11 août 1944. On le suit, en le lisant, comme si on y était, sur les principaux lieux du drame du Vercors, dont il donne des aperçus précieux.

C'est au même moment que j'ai entrepris la lecture attentive de la masse impressionnante de ses carnets à l'écriture serrée qui couvraient soixante ans de sa vie. J'y cherchais avec soin les détails de sa relation d'amitié avec Marthe Robin. Je savais que je trouverais des éléments, car j'étais déjà tombé, par hasard si l'on peut dire, sur un très beau passage la

1 Le mot est de M. Joseph Pérard, grand ami de Marthe Robin, devenu membre des Foyers de Charité. Comme il avait été un ami très proche de Max Jacob, il publia sur lui un très beau livre, *Max Jacob l'universel*, en 1974, aux éditions Alsatia. Il est dédié « A Marthe, ma sœur éternelle, 29 juillet 1974 ». Quand il le lut, Fernand Vignon qui le connaissait bien, écrivit dans son Journal (voir plus bas au 5 janvier 1974) que c'était le mot qu'il aurait aimé trouver lui-même à propos de Marthe. C'est pourquoi il est pris comme titre de ce chapitre. Joseph Pérard était poète. On lui doit le *Chant des Foyers de Charité* ainsi que le beau volume *Traces de Pas,* Lucien Volle 1976, dans lequel on relève ce quatrain, où il évoque Marthe sous le titre :
« Trésor du ciel et de la terre
Douloureuse, joyeuse et déjà glorieuse,
Ange en croix, depuis quarante ans, sang répandu
Pour le salut du monde – et ma vie odieuse
Auprès d'elle, ma sœur, qui me voit confondu. 1976 »

2 Sans une pieuse ruse de ma part, ces carnets auraient été jetés.

concernant, en 1997, à l'occasion des recherches faites pour le cinquantenaire du Journal *Peuple Libre*, l'Hebdomadaire catholique de la Drôme qu'il avait fondé après la guerre. Ces quelques pages bouleversantes de mars 1943 sur Marthe, je les avais citées intégralement dans la conférence que l'on m'avait demandée à son sujet pour le centenaire de sa naissance,[3] au Foyer de Charité de la Martinique.

Je n'ai pas été déçu par ce que j'ai trouvé, et c'était même tellement beau que peu à peu la décision est née en moi d'en donner connaissance au public, de plus en plus nombreux sur toute la terre, des amis de Marthe. Je ne pouvais pas garder cette beauté pour moi seul, ou pour quelques initiés comme moi qui ont eu la chance de bien la connaître.

On pourrait penser que j'aurais bien pu les découvrir plus tôt. La réalité qui s'impose à nous a fait que les soucis de la vie ne l'ont pas permis, et je remercie même la Providence de ne pas avoir découvert avant l'âge de soixante ans l'intimité de mon oncle bien-aimé. Etant moi-même plus mûr, je pouvais ainsi goûter sans le juger tout ce qu'il révèle de son cœur profond.

Mon oncle le Chanoine était un grand nerveux rentré. Tout le contraire de moi, ce qui n'empêchait pas de beaucoup nous aimer. Peu doué pour la parole, il excellait à l'écrit. Son hypersensibilité le faisait vibrer, et souvent souffrir, dans ses profondeurs, au moindre mouvement. Chaque soir, souvent fort tard, le dernier acte de sa journée consistait en cette discipline spirituelle aimée : reprendre avec précision les moindres faits de sa journée sous le regard du Seigneur. C'était sa façon à lui de « digérer » les évènements de sa vie, et de les reprendre dans sa prière.

3 Marthe Robin a vécu du 13 mars 1902 au 5 (ou 6 février) 1981, car la façon dont elle est morte demeure encore aujourd'hui un mystère.

Il a toujours regretté de n'être pas devenu écrivain. Fervent d'Henri Pourrat qu'il connaissait, ami de Jean Montaurier, et de tant d'autres écrivains et poètes aux racines paysannes, il sentait en lui un monde immense qui demandait à se libérer dans une œuvre. Son ministère de prêtre, passionnément aimé, l'en a empêché. Du moins avait-il écrit d'innombrables articles dans les publications de presse qui ont accompagné toute sa vie : *Le Montagnard*, quand il était curé de Vassieux-en-Vercors de 1932 à 1934 ; *Le Serviteur*, dans les paroisses de Serves et de Ponsas, dans la vallée du Rhône ; puis *Le Semeur* à Saint-Vallier-sur-Rhône où il fut nommé en 1937. En 1947, à cause de son action héroïque dans la Résistance,[4] son évêque lui demanda de fonder le journal catholique du diocèse de Valence, journal pour lequel il choisit le titre évocateur de *Peuple Libre*. Il le dirigea et le développa de 1947 à 1967, jusqu'à ce qu'un jeune abbé, un certain Raymond Peyret, ne soit désigné pour lui succéder.

Un premier point que l'on peut retirer de cette activité journalistique de toute une vie, c'est qu'il était précis. Jamais l'emploi d'un mot pour un autre. Les notations sont toujours prises avec soin, même si quelques fois, comme on le verra, c'est à la volée, en style télégraphique. Mon oncle était rigoureux, méticuleux, avec le sens du détail exact. Un deuxième point important, c'est qu'il tenait son journal pour lui seul. C'est de cette façon qu'il se retrouvait et qu'il se reprenait parfois. Un vrai journal : aucune recherche d'effet, car il ne pensait pas à un éventuel public, quel qu'il soit. On voudra bien en tenir compte à la lecture : c'est un soliloque, qui débouche souvent sur la prière.

4 Il s'était courageusement opposé à la Milice, affichait les déclarations anti-nazies à la porte de l'église de Saint-Vallier, fournissait la jeunesse en faux papiers, et avait reçu Jean Moulin et son radio dans son presbytère. Il a contribué à sauver beaucoup de gens recherchés. Le cardinal Saliège, archevêque de Toulouse, lui avait envoyé un mot de soutien. Il appartenait au réseau Témoignage Chrétien. Renée Bédarida a rendu hommage à son action dans l'un de ses livres. Discret et modeste, il n'en parlait pas, et c'est en compulsant ses archives que j'ai fait ces découvertes. Renée Bédarida, Témoignage Chrétien, *Les armes de l'Esprit (1941-1944)*, Les Editions Ouvrières, 1977, pages 80-83 et 281-282.

Son âme y est à nu. Le bon prêtre qu'il était examine sa conscience. Elle était délicate. Elle a la simplicité et la beauté de celle d'un enfant. Aussi, on veillera à ne pas exagérer ses propos quand il se reconnaît pécheur, ou complètement défaillant face à son Dieu. On les dénaturerait en les prenant au premier degré. C'est un bon prêtre qui parle avec son Dieu, qu'il aime tendrement, et dont il se sait aimé. On s'en rend compte en particulier lors de la retraite spirituelle décisive de 1948, à Châteauneuf-de-Galaure, où il semble bien que, guidé avec doigté par Marthe Robin, il fasse sa crise du milieu de la vie, ce qui, transposé dans son expérience spirituelle, se révèle être l'étape décisive de ce que l'on appelle habituellement la seconde conversion. Tout cela est beau, pur, et fort, vrai aussi, et c'est pourquoi j'ai pensé, et d'autres avec moi, qu'il fallait le livrer au public.

Il avait connu Marthe par son professeur de Philosophie du Séminaire de la Drôme, l'éminent abbé Joseph Betton.[5] Il lui a rendu ce très bel hommage dans son journal au moment de sa mort : « L'homme que j'ai le plus aimé après mon père. » Il le considérait à juste titre comme son maître. C'est d'ailleurs au jugement du chanoine Betton que l'évêque de Valence, Mgr Camille Pic, avait confié le premier examen de l'Eglise concernant Marthe Robin. Du jour où le jeune prêtre d'origine paysanne rencontra cette autre paysanne de la Drôme qu'était Marthe Robin, ces deux-là furent amis.[6] Lui qui était timide et

---

5 Le chanoine Joseph Betton, né à Lamastre en 1874, est décédé en 1957. Sous le pseudonyme de Paul Bonté, il a publié plusieurs volumes de poésie. Il ne faut pas le confondre avec le Père Régis Béton (1901-1983), fondateur du deuxième Foyer de Charité en Savoie.

6 Quand j'étais jeune, le Père Finet me gênait toujours devant les autres, car il ne manquait jamais l'occasion de rappeler que mon oncle Fernand avait connu Marthe avant lui, c'est-à-dire à partir de 1933. Marthe Robin et Fernand Vignon avaient un an de différence, Marthe étant du 13 mars 1902, mon oncle du 4 mars 1903.

réservé se sentit à l'aise avec elle. On la voit tenir auprès de lui le rôle de la sœur inspiratrice et éveilleuse, avec un tact infini. De son côté, le jeune abbé Fernand Vignon ne prit plus aucune décision importante sans lui en parler auparavant. Et toute sa vie, lui qui fut un grand voyageur, il se fit l'ardent apôtre des Foyers de Charité sur la terre entière.

Ce qui est particulièrement touchant dans ces notes, et même bouleversant à certains moments, c'est qu'elles rendent la vraie Marthe présente. Deux ou trois détails sur l'atmosphère, la description de ce qu'il voit ou de ce qu'il entend, souvent rapporté au mot près, et on y est. Marthe et le monde qui l'entoure sortent vivants du passé. On rit avec elle, car elle était d'un naturel gai, comme en général les gens du monde rural de la Galaure. On réfléchit presque à haute voix avec eux, on analyse lucidement les situations exposées, sans tomber dans la médisance, mais sans non plus occulter les difficultés. Aucune trace d'hypocrisie, qu'ils avaient en horreur l'un et l'autre. On sent l'homme chez le Chanoine, bien cadré, bien net, mais aussi avec ses angoisses, ses pauvretés et ses limites ; on trouve la femme chez Marthe, très fine, invitant son interlocuteur à une évolution de façon très suggestive, sans jamais rien imposer. Elle est toute en nuances, pleine de bienveillance et d'attention. Ce sont deux grands amis qui échangent en toute simplicité, librement. Le cœur palpite, aime, vit. Tout se dilate et s'oriente peu à peu vers la lumière et vers l'amour, vers le renouvellement généreux du don de soi. Quand les phénomènes mystiques sont évoqués, c'est avec pudeur, et respect. Dieu est là. L'ami laisse la place au prêtre qui reconnaît la présence de Jésus, et du monde surnaturel dans lequel baigne Marthe. Il en note les manifestations, et se laisse toucher par la portée de l'exceptionnelle générosité de Marthe. Il s'incline devant la présence du Dieu qui l'investit. A plus d'un moment, on se sent invité soi-même à la prière qui seule peut demeurer face au

mystère. Un mélange de nature et de surnature, dans la plus grande simplicité, l'authenticité manifeste, laisse dans le cœur du lecteur un sentiment de douceur et de paix. Moi aussi je peux avancer avec plus d'amour sur le chemin du don de moi-même…

Ce sont là les raisons de fond pour lesquelles ce document exceptionnel est publié. Certains lecteurs auront peut-être la tentation de me reprocher d'avoir mis mon oncle en avant, et de ne pas m'être concentré uniquement sur Marthe. Et pourtant, comment faire, car sans le témoin, le témoignage saute ; sans l'ami, l'amie n'apparaît plus. Bien conscient de cette difficulté, j'ai cependant pris le parti de passer outre, et de livrer simplement ce qu'il en était. Toutes les nombreuses mentions du Journal concernant Marthe et le Foyer n'ont cependant pas été reprises ici, mais tout ce qu'il y avait de tant soit peu important à leur sujet est transcrit tel quel. J'ai volontairement renoncé à une sélection qui sentirait l'apologétique[7]. Les documents que j'ai découverts sont livrés dans leur authenticité. Ils ne veulent rien prouver ou étayer. Ils sont ce qu'ils sont, c'est tout.

Dans ce but, les ayant découverts seulement cette année, ils ont échappé à l'enquête diocésaine pour le procès de béatification de Marthe Robin. Et, de ce fait, j'ai veillé soigneusement à n'en informer aucune des personnes ayant eu un rôle dans cette procédure d'Eglise avant leur publication.[8] Je voulais qu'ils gardent leur force brute, comme celle d'une belle pierre qu'on vient de trouver. La moindre main extérieure eût parue à mon sens apporter comme une altération à la force de ce témoignage.

7 Le lecteur veillera cependant, même si les propos de Marthe rapportés par mon oncle ont été recueillis avec soin, à ne pas leur accorder une valeur qu'ils perdraient s'ils étaient sortis de leur contexte.

8 Il va de soi qu'une fois ces documents publiés, je me tiens à la disposition du Promoteur de Justice de la Congrégation pour les Causes des Saints pour lui communiquer tout ce qui pourrait lui être utile.

Par sa collecte spirituelle quotidienne, le journal du Chanoine Fernand Vignon, tenu jusqu'à quelques jours de sa mort, le 14 juin 1978, est une invitation aujourd'hui à toutes celles et à tous ceux qui se découvrent une affinité spirituelle avec Marthe Robin. Grâce à lui, eux aussi pourront trouver en elle une « sœur éternelle ».



©Vignon

Fernand Vignon, curé-archiprêtre de Saint-Vallier pendant la Guerre

EXTRAITS DU JOURNAL

DU CHANOINE FERNAND VIGNON

concernant Marthe Robin et le Foyer de Châteauneuf

Vassieux-en-Vercors, le 24 juillet 1933[9]

M. Chalamet au téléphone. Il montera seul, et plus tard. – Les curés du canton pour la conférence. Après diner, ils repartent. – Nous allons en promenade jusqu'au Château, où j'ai un malade à voir. En route je fais parler M. Betton sur certaines thèses de philosophie, sur Bergson, sur les mystiques, et il nous dit des choses bien émouvantes sur cette Mlle Robin qu'il a visitée plusieurs fois. Au retour, un mot sur ses travaux littéraires…

9 Le jeune abbé Fernand Vignon, ordonné prêtre le 8 juillet 1930, après un passage comme vicaire à Buis-les-Baronnies, a été nommé en 1932 curé d'un village isolé dans la montagne. Les prêtres se réunissaient chaque mois par archiprêtré pour la conférence ecclésiastique. M. Chalamet est un prêtre actif et influent, intellectuel et spirituel à la fois, qui sera l'autre grand résistant du diocèse. Pour l'été, M. Betton est monté prendre quelques jours de repos. Le Château est le nom d'un hameau du village.

Marthe R. le 8 aout 1935[10]

« L'école géminée[11], oui….. Mais ils sont surveillés…. C'est d'être laïque qui déjà est mauvais…. La conscience qu'a la Franc-maçonnerie du mal qu'elle peut faire ainsi….. L'école géminée : les pauvres petits on les flétrit en boutons[12] (des larmes dans la voix) ….. Le plus triste, c'est de voir les parents accepter, les catholiques laisser faire ça….

Est-ce qu'on travaille le dimanche chez vous ? – Oui, les paysans. – (Alors là, encore des émotions et comme des larmes). On leur donne un jour. Si le Bon Dieu leur demandait de travailler….. »

« On ne fait jamais rien avec de la médiocrité. Avec de la médiocrité, on ne fait pas de bien aux âmes. Les gens du peuple eux-mêmes savent goûter ce qui est profond. Ce n'est que cela qu'on retient. On peut bien lire un calembour. Mais c'est toujours au beau qu'on va. On cherche ce qui forme, ce qui est bienfaisant. Il y a tellement de belles choses à dire…. (Un regard comme sur quelqu'un de proche et à moi invisible à côté. Puis une voix soudain suppliante, avec ferveur.) – Oh ! Oui, travaillez à faire du PD[13] un journal plus profond, plus formateur…. (Mes objections), Mais si, vous pourrez. Pas chaque fois, mais de temps en temps ; vous pourrez….. Votre paroisse ? Mais vous

10 Sur une feuille volante, sans autres précisions. Malgré mes recherches, je n'ai pas pu trouver de traces de rencontres pour la période précédente. L'abbé résidait alors dans la paroisse de Serves-sur-Rhône.

11 Ou question de l'école mixte. C'est ainsi qu'on la dénommait à l'époque, où il y avait un débat dans la société à ce sujet depuis la loi du 12 février 1933 relative à la gémination des écoles primaires élémentaires. Rappelons que l'Ecole privée de filles de Châteauneuf-de-Galaure a été fondée avant le Foyer de Charité à l'autonmne 1934.

12 Tous les passages soulignés dans les carnets sont rendus tels quels.

13 Le Petit Dauphinois, journal catholique de l'époque.

savez bien que nous ne travaillons pas pour nos paroisses. Nous devons travailler pour toutes les paroisses, pour toute l'Eglise….. Et puis, voyez-vous, un prêtre a besoin de travailler un peu intellectuellement, s'il ne veut pas devenir peu à peu comme ceux qui l'entourent….. Est-ce que vous aimez lire ?... »

« Une affection pure[14], ce n'est pas mal. Notre Seigneur lui-même a eu de l'affection pour certaines personnes, les a préférées….. Mais il faut que ce soit une affection pure, surnaturelle…. Les affections sont toutes pures au début ; puis, après, il s'y mêle un caractère humain, qui peut être dangereux…. Alors, il faut travailler à surnaturaliser nos affections. … vous en êtes tourmenté ?... Non. Eh bien, surnaturalisez cette affection, ou bien, si vous voyez qu'il puisse y avoir du danger pour vous, demandez à Notre-Seigneur de vous détacher complètement… Si vous êtes sûr que ce n'est pas un piège, soyez tranquille.

(Sur Joannès[15] à entourer davantage, etc.)

(Sur devoir du mariage[16]) « Beaucoup ne pèchent pas parce qu'ils ne savent pas. Et souvent on se demande s'il ne vaut pas mieux ne pas les avertir. Au moins ils ne commettent pas de péché….. Cependant, le pape fait un devoir au confesseur d'interroger…. Délicat….. »

« M. Betton, il a fait beaucoup au séminaire par sa direction. »

---

14 Hypersensible, le jeune abbé évoque pudiquement à Marthe son attrait pour le monde féminin. On admire la finesse de la réponse.

15 Son frère aîné qui traversait une épreuve à ce moment-là.

16 Le pape Pie XI avait publié son encyclique sur le mariage, *Casti connubii* du 31 décembre 1930.

Serves, le 1er janvier 1937

Cette année a commencé, ce matin, par un tremblement de terre.[17] Beaucoup l'ont ressenti ici. On l'a perçu également dans la région de St-Vallier. La terre voudrait-elle épouser les sentiments des hommes ? Eux aussi tremblent devant cette année qui se lève sur un horizon d'angoisse…

Saint-Vallier, le 2 mars 1938

Après-midi, un enterrement ; puis deux ou trois visites, celle surtout à Mlle Boucheran qui me conseille, pour Laurent[18], d'aller voir Marthe Robin : quand il n'y a plus d'espoir du côté des hommes, il reste Dieu.

Saint-Vallier, le 22 mars 1938

Cet après-midi, suis allé en vélo, à Châteauneuf-de-Galaure, voir Marthe Robin, aux prières de qui je voulais confier Laurent. Suis arrivé là-haut vers 15 h, ai attendu un moment, car il y avait une autre personne. Quand elle a été partie, je suis resté près de 2 heures à parler avec Marthe. Il y a au moins deux ans que je n'étais allé la voir. Non seulement elle m'a reconnu, mais elle s'est souvenu de ce dont nous avions parlé alors.

De notre conversation d'aujourd'hui, je voudrais pouvoir tout noter. Certaines choses qu'elle m'a dites, certaines réflexions qu'elle m'a faites sont précieuses. Non seulement je n'en ai pas le temps, mais il faudrait pouvoir, pour qu'elles ne perdent pas de leur

---

17 La mention de ce tremblement de terre confirme celui ressenti à Châteauneuf pour la fin de la retraite prêchée pour la fin de l'année 1936 par le Père Finet et qui se terminait le 1er janvier 1937 au matin.

18 Il était préoccupé par la santé de son frère Laurent, atteint d'un cancer, qui s'éteindra en novembre 1940.

valeur, les replacer vraiment dans leur contexte. Il faudrait signaler comment certaines choses dont je ne pensais pas parler, mais qui me préoccupent, ont été amenées par elle, par exemple au sujet de la paroisse, de ma situation de coadjuteur[19], de M+[20], etc.

Ce qu'elle m'a dit, par exemple, au sujet de Carrel[21], qui referait son livre et qui, au lieu de le baser sur la Société des Nations, le baserait sur l'Eglise ; sur Herriot[22], soutenant certaines œuvres, ami intime du P. Prat, mais retenu par tant de choses… ; sur l'espoir qu'elle a que ce sera Pie XI qui définira le dogme de Marie Médiatrice de toutes les grâces ; - sur la grandeur de prêtre, en dehors de qui rien ne doit se faire, rien ne peut se faire de bien (cela au sujet de St-Vallier, où tout tend à se faire dans l'indépendance à l'égard du prêtre) ; - sur la grande dévotion à avoir envers Marie, qui nous a donné Jésus ; - sur la confiance à avoir au sujet de Laurent : si c'est pour la gloire de Dieu, le cancer se dessèchera ; bien prier ; et qu'il prie, lui aussi, offrant ses souffrances, à cette intention ; - sur la surnaturalisation de tout dans notre vie : « ce ne serait pas prier assez, s'il n'y avait que le temps qu'on passe à genoux » ; la vie active, les œuvres ne s'opposent pas à notre vie intérieure : tout offrir ; car « rien n'est obstacle, tout est moyen… si quelque chose devait être obstacle, le Bon Dieu le détruirait plutôt » et je pensais au « tout est grâce » de Bernanos ; - sur le prêtre qui est un séparé, il y a un fossé infranchissable entre lui et nous, et nous devons avoir envers lui un respect très grand ; Faut le dire à ces personnes ; car on commence par amitié surnaturelle et puis l'humain s'en mêle ; sur Dieu qui voit son Fils dans le prêtre, - et sur tant d'autres choses où elle fait preuve de connaissances

19 En 1937, il avait été nommé coadjuteur du curé-archiprêtre de Saint-Vallier, le chanoine Armand, qui devait mourir en mai 1939.

20 Une personne qu'il n'a pas été possible d'identifier.

21 Dr Alexis Carrel (1873-1944), prix Nobel de médecine.

22 Edouard Herriot, maire de Lyon, écrivain et homme politique français radical-socialiste (1872-1957).

et d'un jugement remarquables, où tout est examiné, avec la plus grande simplicité, sous l'angle surnaturel, etc.

Elle récite une dizaine de chapelet avec moi à toutes mes intentions, m'encourageant à essayer de donner mon plein à St-Vallier ; en priant, j'arriverai. « Je comprends tout ce que vous souffrez, même tout ce que vous ne dites pas. Mais servez-vous de vos souffrances pour qu'elles retombent en pluie de bénédiction sur votre paroisse. »

« Les heures désespérée sont les heures de Dieu. »

Mais ce qui m'a frappé le plus, c'est, avant de lui donner ma bénédiction, la dizaine de chapelet que nous avons récitée ensemble. Jamais, je crois, je n'ai entendu prier ainsi. Non pas une grande ferveur affectée. Rien qui soit extraordinaire, si ce n'est cette extraordinaire simplicité dans la parfaite attention aux mots prononcés et la conscience d'une présence invisible (peut-être pas invisible pour elle). Je ne sais comment exprimer ça, mais j'ai été aussitôt amené à être présent, moi aussi, à ma prière, à réaliser que je parlais vraiment à quelqu'un là, que je saluais vraiment la Ste Vierge – dont elle m'a répété qu'il faut qu'elle occupe un grande place dans la vie des prêtres, elle qui a été la grande formatrice des apôtres.

Elle m'a demandé d'y retourner. Comme je partais, à 17h30, Monsieur le Curé arrivait avec le St-Sacrement, lui apportant la communion (elle peut communier le soir[23] puisqu'elle ne prend jamais rien, si ce n'est m'a redit la mère, quelques gouttes d'eau parfois pour se dessécher les lèvres).

---

23 A cette époque, on ne pouvait célébrer la messe que le matin. On communiait le matin, car on devait être à jeun depuis minuit. De nombreux indults avaient été accordés par nations suite aux circonstances difficiles de la guerre. Le pape Pie XII simplifia les règles par la Constitution *Christus Dominus* du 6 janvier 1953.

« Priez, m’avait-t-elle dit au début, pour que je sois plus pleinement généreuse, pour que la plénitude soit encore plus la plénitude ». Si je pouvais, moi, rapporter d’une telle visite, d’un contact avec une telle âme, un peu plus de générosité, un peu plus de courage. Mais je sens bien, mon Dieu, que c’est vous qui serez obligé de tout faire. Vous avez voulu que je sois brisé à fond, afin que je comprenne, si je me relève, que c’est vous qui avez fait ce miracle.

Saint-Vallier, le 20 juillet 1938

Armand[24], à qui j’avais téléphoné hier, vient déjeuner avec Vital, et il nous mène, avec le P. Royer, à Châteauneuf, chez Marthe Robin. Nous sommes restés près de trois heures, le P. Royer surtout à qui, très nettement, elle a conseillé de ne pas venir à Rochetaillée, mais de répondre à cet appel à la contemplation, de vivre sa science. Assisté à une partie de cet entretien, et presque étonné de l’insistance qu’elle y a mis, de son assurance à lui dire là est le vrai pour vous ; vous allez répondre, ne plus tarder. Et le père sentait que ça touchait juste. Et moi aussi. Admiré, en passant, ces formules qui sont la traduction de celles du concile d’Orange, par exemple celle-ci : « Le laisser agir, c’est agir » ; « Nous abandonner, c’est lui encore qui nous le donne ».

Pour moi, peu de choses. L’union à dieu. Par la foi qui se tourne en amour. – pour le reste, mieux vaut briser si cela ne peut être surnaturalisé. « Je vous fais de la peine. Mais vous sentez bien que vous ne pouvez pas partager votre cœur. Vous voyez bien que vous ne pouvez pas disposer de vous… etc. . » - pour Laurent, lui demander de bien s’unir aux prières du pèlerinage de Lourdes.

---

24 Armand Delaye, un de ses paroissiens de Serves.

Saint-Vallier, le 13 mars1939

Le 13 janvier, Marthe Robin avait annoncé à Mlle Boucherand et à Mme Bourgogne mère que Pie XI allait mourir[25] et qu'il serait remplacé par le cardinal Pacelli. Elle avait dit Pacelli avec une expression angélique sur le visage.

Saint-Vallier, le 26 mars 1939

J'arrive – c'est bientôt minuit – de Châteauneuf-de-Galaure où je suis allé avec quelques hommes assister à une conférence de l'abbé Finet sur le communisme. Plus de 200 hommes, le nombre en augmentant chaque dimanche. Les uns communistes ou socialistes, les autres catholiques. L'abbé parle près d'une heure et demie, avec une grande facilité d'élocution, une diction parfaite, un grand accent de conviction et des envolées émouvantes. Tantôt il s'adresse plus spécialement aux catholiques, à qui il ne ménage pas de dures vérités, tantôt il attire l'attention des communistes sur tel ou tel point, tantôt il fait appel à la loyauté de tous, à des sentiments qui sont ancrés dans le cœur de tous, et tous alors l'applaudissent. C'était ce soir, après le résumé des conférences précédentes, l'exposé de la position du communisme en face du christianisme. Dimanche, ce sera la réfutation. J'aurai sans doute à faire quelques petites réserves de détail, mais l'ensemble est vraiment prenant.

Saint-Vallier, le 14 juin 1939

Monté en vélo chez Marthe Robin, afin de lui confier ma paroisse et toutes mes intentions. Parlons longuement. Ses conseils toujours sûrs, par exemple au sujet des écoles, de mon rôle auprès des prêtres du canton, de mon attitude à l'égard de

25 Pie XI est mort le 10 février 1939.

certaines âmes (pas pour consoler, mais pour dire la vérité), etc. la vallée, la riche vallée sous le vent et le soleil incliné, à mon retour.

Valence, retraite des prêtres, le 22 aout 1940[26]

A 11h, Mgr[27] fait sa conférence sur Marthe Robin, sans qu'on sache pourquoi, sans rappeler les règles de prudence en cette matière etc. Je cherche la sagesse dans tout cela, et, vénère trop Marthe Robin pour ne pas en être peiné…

Saint-Vallier, le 12 septembre 1940

Etant à St-Bonnet[28], j'ai filé jusqu'à Châteauneuf et suis allé voir Marthe Robin. Les traces sanglantes de le couronne d'épines sur son front… elle me demande si je suis de taille maintenant à affronter l'apostolat, au retour de cette guerre… c'est la Sainte Vierge, d'après elle qui m'a fait passer à travers les balles[29]. Pourquoi ? Parce que ma mission n'est pas finie. Il faut semer, guider, sanctifier. Car ce sont toutes les âmes, pas seulement quelques-unes, qui sont appelées à cette sanctification… je reste

26 Entre temps, il a été mobilisé plusieurs mois pour la guerre, jusqu'à la défaite.

27 Mgr Camille Pic était évêque de Valence pendant la guerre. Soldat de la guerre de 1914-1918, ses convictions conservatrices le portaient à soutenir le gouvernement de Vichy. Fernand Vignon, tout en respectant profondément son évêque dans le domaine strictement religieux, ne partageait absolument pas ses positions politiques. Cela créera de fortes tensions entre les deux hommes, ce qui ne les empêchait pas de s'estimer réciproquement. Mgr Pic avait ses petits côtés, dont celui de la vanité. Il usait du pluriel de majesté, et on rapporte de lui ce dialogue cocasse : « Quand nous étions jeune, nous avons fait … - Vous étiez donc plusieurs, Monseigneur ? – Non, nous étions seul ! »

28 Saint-Bonnet-de-Galaure, village à 3 km de Châteauneuf-de-Galaure

29 Pilotant un camion militaire bondé de ses camarades, il a échappé miraculeusement au bombardement des chars allemands qui encerclaient la plaine, le 17 mai 1940. Encore étonné de cet épisode, il en parle à Marthe qui lui donne son interprétation des faits.

peu, car de nombreuses retraitantes attendent leur tour.[30]

Saint-Vallier, le 28 octobre 1940

Monté chez Marthe Robin. Plusieurs personnes avant moi. Dehors, dans le soir qui tombe, la bise est fraîche. On attend à la cuisine. La mère[31] fait la soupe. Une marmite chante sur le poêle. Le tic-tac de l'horloge dans le silence. Les heures de ma jeunesse en des cuisines de campagne à cette heure pareilles. Mais là ces personnes qui attendent pour voir quoi ? Humainement, une pauvre malade. Comme il faut que nous soyons faits pour le surnaturel, pour qu'il attire ainsi tant de personnes en une ferme perdue, aux pieds d'une pauvre malade !... C'était trop tard. Je ne pouvais plus attendre. J'ai dit bonsoir à Marthe rapidement. « On prie bien pour votre apostolat et pour vous. » Mon vélo fonce dans la nuit.[32]

Saint-Vallier, le 29 novembre 1940

Rien écrit là, ces derniers temps, absorbé par trop de travail (bulletin, etc.), écrasé encore par la mort de Laurent[33] et par le bon froid que j'ai pris en rentrant de son enterrement.

Je suis cependant allé à Châteauneuf-de-Galaure, le 26 et,

30 Dans les premières années du Foyer, les retraites étaient réservées aux dames et jeunes filles, selon l'esprit de l'époque. Après la guerre, les dames ayant vu Mgr Robert assister aux conférences au fond de la salle, elles prirent d'assaut le Père Finet pour que leurs fils et maris puissent venir également. Mgr Pic consulté pour cette innovation répondit avec à-propos : « Mettez-les au fond ! » C'est ainsi que les retraites pour dames et messieurs commencèrent à se répandre dans la pratique.

31 La maman de Marthe, Madame Amélie Robin, née Chosson.

32 Il y a un peu plus de 15 km entre la ferme de Marthe et le presbytère de Saint-Vallier.

33 Décédé le 17 novembre 1940 à Saint-Martin-en-Vercors.

hier, à St-Rambert. A Châteauneuf, je voulais voir Marthe Robin qui vient de perdre sa mère[34]. Ce que, en passant, m'a raconté l'abbé Finet sur l'extase qu'elle a eu au moment de cette mort, assistant plus ou moins au jugement de sa mère etc… j'ai passé une demi-heure avec elle, qui venait de recevoir trois prêtres du Puy. Rien de bien spécial, mais, au retour, davantage saisi par la transcendance de Dieu, sa grandeur infinie…

Saint-Vallier, le 10 février 1941

Il y a plus de deux mois que je n'ai rien écrit sur ce carnet. (…)

Le 5 décembre, j'avais accompagné M. l'abbé Finet auprès de Marthe Robin pour assister au début de la Passion le jeudi soir. Cela m'avait fait du bien, cette sorte de contact avec le surnaturel, cette totale générosité chez Marthe Robin. Quelque chose à la fois de très simple et de très émouvant. Le Ciel et ses habitants n'étaient plus lointains, mais proches de nous, au milieu de nous. Ils étaient là aussi vrais que nous (ce mouchoir appliqué sur le visage sanglant de Marthe Robin par la Sainte Vierge et qui est comme un précieux voile de Véronique). Je voulais écrire là tous les détails de ce début de Passion, les paroles de Marthe, son effroi (j'ai peur), ses souffrances terribles (physiques et morales), son acceptation totale enfin (me voici) mais je voulais le faire d'une façon précise. J'avais besoin d'un moment de tranquillité. Le moment, je ne l'ai pas eu de plusieurs jours. Après, c'était trop tard. Il aurait fallu laisser la place. Et finalement je n'ai écrit ni cela ni autre chose.

Saint-Vallier, le 3 novembre 1942

Funérailles de l'abbé Bastet à St-Martin-d'Albon. Une

34 Le 22 novembre 1940

quinzaine de prêtres, une église bondée. Je lis et commente la lettre de Mgr l'Evêque… je profite de l'auto de l'abbé Morel pour aller, avec lui et M. Betton, chez Marthe Robin. Je lui parle surtout des bâtiments des sœurs[35]. Elle voit de grands avantages à aboutir et confiera la chose à la Sainte Vierge… Visite rapide aux constructions de Châteauneuf[36]. Je rentre à la nuit.

Châteauneuf-de-Galaure, le 4 mars 1943

Châteauneuf, maison de Marthe Robin. Depuis longtemps, je voulais venir me reprendre un peu auprès d'elle, oublier mes soucis, mes misères, lui confier mes intentions, retrouver un peu le contact avec le surnaturel. Et puis les jours passent où l'on est mangé, dispersé en mille histoires. On finit par être las et dégoûté de toutes choses. On voudrait d'autant plus s'arrêter un instant, faire silence, se reprendre. Alors, un peu plus libre, puisque mon bulletin vient de paraître, je suis monté à 13 heures avec l'abbé Finet, pensant rester jusqu'à demain midi. Laissant l'abbé Finet au Foyer, je suis monté seul à travers la campagne dépouillée et où cependant déjà s'annonce le printemps.

La maison silencieuse. La demoiselle qui s'occupe du ménage reçoit les visiteurs. Marthe est très lasse. Elle me fait attendre un peu. Puis je rentre dans la chambre obscure où d'abord l'on ne voit rien, et ce n'est que peu à peu, les yeux s'habituant à l'ombre, on distingue le lit, Marthe dont la tête est toute déjetée de côté, repliée sur l'épaule gauche. J'ai pu lui

---

35 Il y avait un projet d'utilisation par la paroisse de locaux des Sœurs de Saint-Joseph-de-Saint-Vallier.

36 La première tranche des grands travaux du Foyer de Châteauneuf s'est faite aux pires moments de la guerre.

parler assez longtemps, jusqu'à ce que l'abbé Finet (le Père)[37] soit arrivé pour justement lui redresser la tête, ce qui demande beaucoup de temps et est très douloureux.

Elle est très lasse aujourd'hui, comme quelqu'un qui est à bout, m'a-t-elle dit au début, et j'ai dû, contrairement aux autres fois, plus parler qu'elle-même. Mais comme j'ai été content de lui entendre dire certaines choses. Sur les événements, comme elle est prudente et comme elle ne s'aventure pas. Pas de ces prédictions que certains lui prêtent. Le Bon Dieu interviendra, si nous le lui demandons assez. Peut-être les souffrances actuelles seront-elles rénovatrices. Les heures les plus désespérées sont les heures de Dieu. C'est avant la fin, que le démon donne les plus forts coups de tête, ceux qui font, qui semblent, se reprend-elle, faire le plus de mal. Pie XI avait raison qui disait que le monde n'avait pas connu depuis le déluge, de cataclysme pareil à celui que nous allions vivre. C'est la fin d'un monde. Que sera celui qui en sortira ? Il faut souhaiter que ce soit celui de l'amour, dont parie le prophète Isaïe. Je fais allusion à la consécration

37 A l'époque, on donnait de l'abbé aux prêtres diocésains et du Père aux religieux. Marthe avait innové en septembre 1936 lorsque l'abbé Finet lui avait donné la communion pour la première fois. Elle l'avait appelé Père. Georges Finet s'identifiera par la suite totalement à cette appellation, se faisant appeler « Le Père », sans autre spécification, ce qui était parfois exagéré et pouvait agacer autour de lui. Comme c'était une nouveauté, Fernand Vignon met entre parenthèses ce détail. Il lui faudra plusieurs années pour appeler l'abbé Finet Père.

au Cœur Immaculé de Marie[38]. Oui, dit-elle, nous l'avons fait avec le Pape, mais il faudrait qu'on la vive davantage... Il y a des siècles que nous descendions. Comme nous sommes loin du temps de St Louis et de Jeanne d'Arc ! Tout était gangrené, plus rien n'était saint. Il faut qu'on comprenne que nous n'avons plus aucun recours en dehors de Dieu. A qui s'adresser? Ce sera peut-être un traître, qui nous fera descendre encore plus bas. Il n'y a que Dieu. - Quand elle parle des déportations actuelles[39], des sanglots lui montent à la gorge. Pauvres jeunes gens. Ils viennent la voir, tout en larmes. Ils lui demandent d'intervenir pour eux. Mais que faire, lors de prier, puisque maintenant on ne tient compte de rien, même pas de la famille. Cela lui fend le cœur. Comme nous sommes malheureux ! et comme il faut prier ! - « Ils ne nous en feraient pas tant si nous nous étions montrés plus fermes et s'il n'y avait pas tant de français pour épouser leur cause et les renseigner ». Si on s'était d'abord opposé aux expulsions des alsaciens-lorrains ; ça n'était pas contenu dans les conditions d'armistice ; ils auraient moins osé... - Laval ? Je ne sais pas moi, il est occupé à collaborer, il est perdu dans sa collaboration, on l'écrase, il ne peut plus se dégager ; je ne sais pas, je crois que c'est ça... - « Le communisme ? Mais ce n'est

---

38 Le pape Pie XII avait consacré le monde au Cœur Immaculé de Marie le 13 octobre 1942. Marthe dira jusqu'à la fin de sa vie la grande prière composée pour l'occasion et qu'elle avait adaptée : « Reine du Très Saint Rosaire, secours des chrétiens, refuge du genre humain, victorieuse de toutes les grandes batailles de Dieu, nous nous prosternons suppliants devant votre trône, sûrs d'obtenir miséricorde et de trouver grâces et secours dans les présentes calamités, non pas à cause de nos mérites mais uniquement à cause de l'immense bonté de votre cœur maternel. Vous, ô Mère de miséricorde, obtenez-nous de Dieu la paix, et en premier lieu les grâces qui peuvent en un instant convertir le cœur des hommes. Etendez votre protection aux infidèles, à la France. Faites que le soleil de la vérité les illumine et qu'ils puissent répéter avec nous devant l'unique Sauveur du monde : « Gloire à Dieu dans les cieux et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté. »

39 Le S.T.O. service du travail obligatoire venait d'être instauré par Pierre Laval le 16 février 1943.

rien auprès de l'hitlérisme». Je semble étonné. Oui, explique-t-elle, car dans le communisme, il y a encore un idéal, tandis que dans l'hitlérisme il n'y a plus rien ; il prend la place de Dieu et s'oppose à toutes les valeurs chrétiennes, détruit tout, tue tout. Pas seulement les corps, mais les âmes. Pas seulement les autres, les ennemis ; mais les siens. Il n'y a rien de pire que l'hitlérisme. Je suis heureux de voir que sur tous ces points, elle pense comme moi. Mais il faut dépasser tout cela. Toujours elle revient à Dieu. J'objecte que le sacré, le religieux, la divinité, ça n'intéresse plus, même ceux souvent qui ont gardé des pratiques extérieures. Il y avait quelque chose de plus chez le païen lui-même ou le libre-penseur qui combattait l'idée religieuse. Elle est d'accord. Comment mettre le christianisme en eux ? Ce n'est pas nous, c'est Dieu qui peut changer leur cœur. Changer celui de ces chrétiens qui ont gardé des pratiques religieuses sans âme, et à qui on ne peut demander aucun renoncement. - Elle fait l'application de tout cela à St- Vallier, dont je parle. A St-Vallier, trop longtemps le prêtre n'a pas compté. Ce n'est pas d'un coup qu'on se remettra à le suivre. Cependant certains suivent déjà. Quant aux hommes et aux jeunes gens, oui, il faut un Intermédiaire, dont l'exemple finisse par entraîner les autres. Me servir de M. de Nadaillac[40], puisqu'il a bonne volonté. Ne pas se reployer, être à soi-même son propre découragement. Dépasser leurs histoires politiques, leur laïcisme. Ouvrir notre cœur à Dieu pour que le leur s'ouvre aussi. Car, au fond, ils sont ce que nous sommes. Se donner, quelles que soient les difficultés.

Pendant que j'écris d'autres personnes sont rentrées, qui attendent. Parmi elles, un très curieux ex-bénédictin, le

40 Général Raoul du Pouget de Nadaillac (1908-1997), châtelain de Saint-Vallier, capitaine Régis dans la Résistance, responsable du 3ème bureau de l'Etat-Major du Vercors, père de l'ingénieur Louis de Nadaillac (1936-1973), créateur du projet Nucléart qui utilise les rayons Gamma pour la conservation du patrimoine.

P. de Malherbe[41]. Il m'a tout de suite dit qu'il faut renouveler complètement le chant grégorien ; il a publié un livre sur le sujet. Renouveler aussi la théologie. Il ne faut pas partir de Dieu, mais du Christ. C'est en lui que tout est contenu. A bas la scholastique. St Thomas est le plus grand fabricateur d'erreurs. Il faut traiter le donné révélé comme un objet de foi, non de raison. J'objecte le *fides quaerens intellectum*[42]. Mais non, le Christ ne nous a pas seulement donné une doctrine, mais il nous a montré aussi la façon de l'enseigner, une façon très simple et très vivante, à la portée de tous. C'est de boulangers qui cuisent le pain, dont le peuple a besoin, non de chimistes qui en analysent les éléments, etc. ... J'avoue qu'il y a des choses très bien dans tout ce qu'il affirme, avec une foule de textes à l'appui ; des choses que je sens et pense moi-même depuis toujours ; des choses intelligentes. Mais il a peut-être le tort, le brave homme, de vouloir vite renverser tout ce qui n'entre pas dans son système, système qui explique tout, rend raison de tout ... Il vient aussi de publier un livre sur le secret des nourritures, dont il est allé parler avec Duhamel et Carrel.

Après le P. de Malherbe, je suis retourné auprès de Marthe, la tête redressée et parlant mieux. Elle pense elle qu'il faut partir du Père qui nous a donné le Fils. Et puis surtout, ce qui importe plus que toutes ces belles théories, c'est de les vivre. Elle pense comme moi sur ce moine universel et « génial ». Il lui a dit qu'il était très riche. Elle voulait lui dire, m'a-t-elle confié en riant gaminement : « Mon pauvre Père, je suis beaucoup plus riche que vous dans

41 Le comte Henri de Malherbe, moine de Solesmes passé chez les Olivétains, qui parlait une douzaine de langues, et qui tenta de restaurer jusqu'en 1937 pour en faire un monastère de son ordre, le pèlerinage de Parménie, haut-lieu spirituel dauphinois où sont vénérées les reliques de la bienheureuse Béatrice d'Ornacieux et où vint Saint Jean-Baptiste de la Salle en 1714, situé au-dessus-de Tullins, dans le département de l'Isère.

42 Littéralement : la foi qui cherche sa raison. Formule de St Anselme de Cantorbéry qui fonde la théologie.

toute ma pauvreté ». Elle m'a parlé, bien confiante avec moi, de « notre pauvre Mgr[43] qui part quelquefois trop vite, sans assez réfléchir, quitte après à tout briser, le vrai avec le faux ». Elle m'en parle au sujet de certains prêtres. Pourquoi vouloir faire nombre[44] ? En prenant n'importe qui, on aboutit à scandaliser les paroisses. S'ils ont cru être appelés, c'est un effet de leur imagination. Le bon Dieu n'appelle pas les anormaux. Il fallait les écarter. C'est grave ça. Le Bon Dieu est bon, mais il ne peut pas permettre qu'on rabaisse le sacerdoce. Et puis les prêtres sont trop isolés, trop seuls. L'Evêque ne devrait pas se disperser à s'occuper des fidèles, à perdre de longues heures avec les gens qui viennent le voir. Il devrait s'occuper surtout de ses prêtres, les former, les guider, les aider, leur donner des récollections. C'est eux qui atteindraient les fidèles, et les sanctifieraient beaucoup plus s'ils étaient davantage formés par leur évêque. Et elle me donne l'exemple de Mgr Guerry[45] et de je ne sais plus quel autre évêque ... Mais c'est surtout la déportation des jeunes en Allemagne qui la préoccupe. Elle éclate en sanglots. Mais pourquoi le Maréchal ne dit-il rien ? Ah ! ils ont bien su écarter ceux qui auraient été fermes. Weygand ne les aurait pas laissés partir, lui ; quel martyre il vit, cet homme. Ils arrêtent, ils suppriment tout ce qui est français. C'est comme pour le ravitaillement ; on n'a pas le droit de donner à manger aux français. Il[46] a dit qu'il nous ferait manger de l'herbe ; mais ça arrivera. Mon frère[47] a été bon. Nous avons eu nous aussi une amende de 7000 francs. Je l'avais poussé à aider les familles nombreuses, pauvres, et au prix normal. Mais on ne peut plus aider les français. Je lui ai dit : nous n'allons pas

43 Mgr Pic

44 Mgr Pic avait construit un nouveau Grand Séminaire monumental qu'il avait tendance à vouloir remplir sans trop y regarder.

45 Emile Guerry (1891-1969), ancien vicaire général du diocèse de Grenoble, fondateur des Petites Sœurs des Maternités Catholiques, archevêque de Cambrai.

46 Hitler

47 Henri Robin

regretter ce que nous avons fait ? Il m'a répondu qu'il ne regrettait rien. Pour ma part, je n'ai aucun remords. Mais ces pauvres jeunes. Pourquoi le gouvernement ne parle-t-il pas ? Si ce sont les évêques, les prêtres seront persécutés. Davantage. Car déjà ils le sont, et on ne sait pas tout. J'ai eu là des jeunes gens, sortis d'une prison de Dijon, qui y avaient assisté à ce spectacle, horrible et splendide à la fois, de la mise à mort de prêtres. « Nous ne savions pas, me disaient-ils, ce que c'est qu'un prêtre. Nous l'avons compris maintenant... » Les prêtres seront persécutés, et Marthe pleure, effrayée. « Ah ! non, la Sainte Vierge ne le permettra pas. Si nous sommes coupables, il y en a de plus coupables que nous. Et puis, la persécution, elle ne fait pas naître que de l'amour pour Dieu. Oh non ! Prions bien pour que la Sainte Vierge ne permette pas ça... »

Je lui parle un peu maintenant de moi à St-Vallier, et combien parfois j'en suis las, tenté de partir. Ailleurs, dit-elle aussitôt, vous auriez d'autres difficultés. Il faut que ce soit la volonté du bon Dieu. Et puisqu'elle est d'être là...

Le Père de Malherbe m'a attendu, car il fait noir, et c'est tard ; bientôt 9 heures, quand nous nous mettons à table au Foyer. Je soupe rapidement et, laissant le Père qu'on ne veut pas là-haut, je remonte rapidement rejoindre l'abbé Finet qui m'a devancé. La Passion n'est pas encore commencée. A genoux, nous récitons le chapelet. A peine si Marthe peut répondre. Des plaintes d'effroi. Par moments, la tête est violemment secouée par une force invisible, jetée contre la commode qui est contre le lit (divan). Il faut beaucoup de force pour la retenir. Puis ce cri angoissé : « J'ai peur ». La lutte dure. Elle se raidit, la voix rauque : « Non ».Puis entre les plaintes, soudain, d'une voix douce : « Père, que toutes vos volontés soient faites ». Elle se livre, s'enfonce dans la souffrance, gémissant. Comme l'autre fois, elle a dit, s'adressant à l'abbé Finet : « Adieu, Père ». Et ce n'est plus que la plainte douloureuse, plus rauque par moments, mêlée encore d'effroi et

de sanglots, plus rauque quand la tête complètement sur l'épaule, est soulevée et secouée avec force. Parfois, tout à coup, douce comme le murmure d'une source fraîche, une prière entre les plaintes, une prière qui s'adresse à Dieu le Père, mais trop peu perceptible pour qu'on distingue le sens des paroles...

Il est bientôt 11 heures ; l'abbé Finet ferme les portes à clefs ; nous partons dans la nuit, la laissant seule et gémissante, aux prises avec sa souffrance mystérieuse. A la cure, l'abbé Auric s'est levé pour m'ouvrir, m'a montré ma chambre, et j'achève ici cette journée de mes quarante ans. Je vais passer sur l'autre versant de ma vie. Peut-être sera-t-il court. Comme je voudrais qu'au moins il soit complètement donné ...

Saint-Vallier, le 5 mars 1943

Vendredi. Je dis ma messe au village, monte au Foyer, y déjeune. L'abbé Finet étant retenu, me donne les clefs, et le Père de Malherbe monte avec moi chez Marthe. Elle est à peu près dans la même position que lorsque nous l'avons quittée hier au soir, et ce sont les mêmes gémissements. Mais le visage est plein de sang ; les yeux surtout en sont remplis ; et du front, il a coulé le long des joues, le long du cou. Par moments, les gémissements se font plus pressés, plus haletants, comme devant un spectacle douloureux, et elle sanglote. De loin en loin, tout à coup, comme hier au soir, le murmure d'une prière dont je ne perçois, dans le silence soudain, que quelques bribes. « Père, si vous l'aidiez... » ou : « Vos prêtres... » Mais la voix est trop faible ; on n'en distingue que l'indicible accent de douceur et de respect...

Redescendus pour le repas de midi, nous avons pris, le Père de Malherbe et moi, avec qui j'ai encore longuement discuté, le car de 14 h., et j'ai retrouvé avec, me semble-t-il, plus de courage ma lourde tâche ici.

Ce soir d'autres jeunes gens et hommes, dont trois de la Jeanne-d'Arc[48], sont encore partis. Nous avons eu à l'église une veillée de prière à l'intention de tous ces déportés. On est assez bien venu. J'ai dit deux mots à chacune des dizaines de chapelet et surtout lu un communiqué des évêques de France sur ce sujet. Un début de phrase ose condamner cette déportation ; mais c'est tellement noyé dans tout le reste...

Saint-Vallier, le 25 juillet 1943

Si je souffre tant,[49] c'est que, selon le mot de Marthe Robin, je suis trop humain. Mais vous savez bien, mon Dieu, qu'au fond je ne veux qu'une chose : accomplir de mon mieux ce que vous attendez de moi. Simplement donnez-moi d'y voir clair et d'être, autant que vous le voulez, généreux.

Saint-Vallier, le 22 aout 1943

Causerie avec un prêtre de Paris, de passage, allant voir Marthe Robin ; il fréquente les psychiatres ; je lui dis ce que je pense de cette prétention des médecins à juger de la sainteté et du surnaturel d'après la santé corporelle.

Saint-Vallier, le 25 octobre 1943

Retour du P. Bessières[50], vers 9h du soir ; il me dit avoir eu de Marthe Robin et de l'abbé Finet, la même impression que moi…

---

48 La Société sportive de la Paroisse

49 Très nerveux et hypersensible, Fernand Vignon a beaucoup souffert toute sa vie.

50 Père Albert Bessières, jésuite écrivain (1877-1953)

Saint-Vallier, le 10 novembre 1943

Je repars avec M. le curé de Châteauneuf ; car j'ai téléphoné hier au soir à l'abbé Finet pour voir Marthe. Je suis chez elle vers 16h. Mais il y a quatre personnes avant moi : un prêtre, un jeune homme, deux jeunes filles. Je dis mon bréviaire au coin du feu, dans cette calme maison de campagne où chante la bouillote du fourneau et lentement le tic-tac de l'horloge égrène les heures. Je sors dehors où la nuit tombe et laisse monter, au bord de l'horizon, une grosse lune jaune. C'est le même silence, la même paix par les campagnes qui s'embrument et d'où monte seulement le lointain cahotement d'un tombereau. A 18h, c'est mon tour. Je reste une heure auprès de Marthe. Nous parlons gentiment, comme deux vieux amis, de ma paroisse, de tel de mes confrères, de moi. De moi un peu pour me rappeler ma méditation et ce qui concerne Mgr. Elle parait moins souffrir aujourd'hui, parle plus fort, est plus gaie. Mais elle revient toujours aux choses sérieuses et, surtout, à Dieu. Comme toujours, nous faisons une prière ensemble, je lui donne ma bénédiction et la quitte à regret. Il fait grand nuit, mais une claire nuit de lune, et, du plateau que parcourt une bise fine, j'aperçois, au bout de l'horizon embrumé, la chaîne même des Alpes, mes montagnes lointaines[51], là-bas. J'ai pédalé dur et j'étais ici pour rapidement souper et faire ma réunion jociste, à 20h. Cette nuit nous avons eu une alerte, des avions ont passé, bourdonnant. Je n'ai pas bougé. Et il y a un moment, je viens d'entendre sauter une bombe toute proche, qui a ébranlé mes vitres. Je voudrais retrouver le calme des campagnes de tout à l'heure et cette atmosphère épurée, spiritualisée qu'on sent près de Marthe Robin…

51 Le massif du Vercors qu'on voit très bien de la maison de Marthe.

Saint-Vallier, le 19 novembre 1943

Ce soir, l'abbé Auric[52], de passage, est resté et a soupé. Nous avons longuement parlé de l'abbé Finet et de Marthe Robin, de son intimité avec la Sainte Vierge, etc. cela m'a fait du bien… mais il est minuit passé maintenant.

Saint-Vallier, le 4 mai 1944

Je repars vers 16h, passe au Foyer à Châteauneuf, vois l'abbé Finet, monte chez Marthe que je vois une demi-heure. Nous parlons de plusieurs choses et, en passant, elle dit que le prêtre n'a pas à prendre parti, mais à travailler à tourner les âmes vers Dieu… quand je la quitte, il est bientôt 18h. Je pédale fort à travers la vallée toute en verdure et en fleurs, mais où l'on sent déjà l'appel de la sécheresse.

Saint-Vallier, le 6 décembre 1944

Pluie. Je pars cependant pour Châteauneuf, où je veux aller depuis longtemps. Y arrive vers 11h mouillé. Assiste à un sermon du père Finet sur la tiédeur. Repas avec abbés Auric, Marduel[53], un grand séminariste. Monte chez Marthe. La vois 1 heure. Parlons paroisse, moi, bulletin et histoire évêque. Paroisse : du bien de fait. Bulletin : ne pas voir mauvaise intention chez évêque et tâcher de faire encore mieux. Moi : non, ne pas quitter Saint-Vallier, me remettre à méditation, lever à heure fixe et coucher tard qu'exceptionnellement, pour pas me priver de mes forces, me tuer, mais me reposer ; pour le reste dira à la Ste Vierge de me tourmenter pour que je sois plus généreux ;

52 L'abbé Gabriel Auric, prêtre du diocèse de Valence, mort curé de Châteauneuf-de-Galaure.

53 Abbé Henri Marduel (1907-1994), prêtre du diocèse de Lyon, auteur d'ouvrages spirituels.

comme je manifeste un peu de crainte, dit : vous tourmenter d'amour, s'entend… elle me dit aussi en passant : vous qui êtes doué intellectuellement ;… enfin elle cherche de toutes façons à m'encourager ; je repars plus fort, d'auprès elle, toujours plus douloureuse (on ne peut approcher de son lit tellement le moindre mouvement, le moindre contact lui sont douloureux)… au retour, je vois l'abbé Finet : lui aussi m'encourage, me dit que Le Semeur fait et doit faire beaucoup de bien, qu'un jour, il faudra le faire hebdomadaire, que Marthe m'aime bien, etc.

Saint-Vallier, le 18 février 1945

Châteauneuf, où je voudrais voir Marthe. L'abbé Finet est là-haut ; y montons. Mais ne peux voir Marthe : non seulement le vendredi et le samedi, mais le dimanche aussi maintenant elle ne parle pas. Redescendons avec nous l'abbé Finet, qui parle du Semeur et me redit qu'il faudra créer un journal hebdomadaire pour la région.[54]

Châteauneuf-de-Galaure, le 8 novembre 1945

Invité par l'abbé Petit[55] pour une réunion catéchistique qui doit se tenir demain ici à Châteauneuf, je suis venu ce soir à vélo, afin de voir Marthe et de lui confier mes intentions du moment. Je n'ai été là qu'à la nuit. J'ai soupé au Foyer avec l'abbé Petit et l'abbé Auric. Puis tard, dans la nuit trouée de quelques feux, je suis monté rejoindre l'abbé Finet chez Marthe. C'était 9h, juste le temps de voir Marthe cinq minutes, toujours très accueillante

---

54 Cette mention, deux ans avant la fondation du journal catholique de la Drôme, montre et l'intuition de Marthe et sa prière pour cette création. Peuple Libre a été fondé en mai 1947, avec rien, à la plus mauvaise période de l'année pour lancer un journal, juste avant les vacances.

55 L'abbé Joseph Petit, prêtre du diocèse, responsable des missionnaires diocésains.

et s'intéressant à tout ce qui me touche. Elle priera pour mes divers sujets d'inquiétude. Nous disons une prière ensemble et je lui donne ma bénédiction… Après, nous sommes revenus auprès d'elle avec l'abbé Finet réciter notre chapelet pendant qu'elle rentrait dans les souffrances de la passion. Ces plaintes haletantes, ces gémissements douloureux, parfois rauques quand le démon la projette contre le meuble voisin, le choc de cette pauvre tête contre le bois. Je dis : pourquoi ne pas mettre un coussin ? Parce que le démon alors lui met la tête contre le coussin et essaye de l'étouffer, ou bien fait taper la tête contre le meuble plus loin que le coussin. Un coussin, on en met un à terre de l'autre côté où sa tête vient battre parfois, mais, chose extraordinaire, sans que jamais elle ne tombe du lit… nous partons peu après 10 heures, la laissant gémir seule enfermée dans sa chambre… Puis je viens coucher à la cure où, assis sur le lit, je griffonne rapidement ces quelques lignes.

Saint-Vallier, le 20 mars 1946

L'abbé Rémilleux[56], curé de St Alban, venant de Châteauneuf, avec deux jeunes pradosiens.

Saint-Vallier, le 20 juin 1946

Reparti à 18h pour Châteauneuf, j'ai demandé à l'abbé Bès[57], qui était là, de me prêcher mes Pâques l'an prochain. Au foyer, les petites et jeunes filles de St-Vallier sont venues m'entourer, insistant pour que j'aille assister à leur distribution

---

56 Abbé Laurent Remillieux (1882-1949), prêtre du diocèse de Lyon, pionnier de l'action liturgique et sociale dans les paroisses françaises. « Pradosien » désigne un membre de l'Institut des prêtres du Prado fondé par le Bienheureux Père Chevrier.

57 Abbé Marius Bès, prêtre du diocèse, recteur du pèlerinage diocésain de ND de Fresneau.

de prix, le 7 juillet. Monté chez Marthe Robin, j'y trouve l'évêque[58] et l'abbé Finet. J'attends près d'une heure, disant mon bréviaire dans le jour mourant sur le calme des campagnes. Je salue l'évêque à son départ, puis je vois, près d'une demi-heure, Marthe. Lui ai dit combien, j'en avais assez de St-Vallier, fatigué, las physiquement et moralement. D'habitude, elle disait : il faut rester encore. Cette fois : Où voulez-vous aller ? Au couvent, dans une autre paroisse ? J'ai dit : les dominicains ou une toute petite paroisse. Elle a plutôt penché pour la petite paroisse, près d'un centre, afin que je puisse ne pas m'étioler et, refait, reprendre une plus importante paroisse. Elle se rend compte combien est dur St-Vallier, et m'a conseillé de dire à l'Evêque, ce que je désirerais. Elle priera beaucoup pour que le Bon Dieu me montre sa volonté. Elle a eu un élan tellement sincère et fraternel que les larmes m'en sont presque venues aux yeux : « Comme vous êtes las et triste ! Qu'est-ce qu'il y a ? Dites-moi s'il y a quelque chose en quoi je puisse vous aider ? … » Comme d'habitude, nous avons fait une prière ensemble, je lui ai donné ma bénédiction et suis parti, car pour elle bientôt la Passion allait commencer. En parlant, elle m'a dit : « oui, votre vie spirituelle d'abord », et elle comprend bien que lorsqu'on est trop submergé de travaux et de soucis matériels, vivant dans une atmosphère sans confiance, il est bien difficile de la maintenir. Elle m'a dit cependant que des soucis il y en a partout et, au sujet de tout ce côté matériel qui vous absorbe : « Bien sûr, mais vous savez bien que nous sommes corps et âme… » Autrefois, elle m'avait parlé de désertion si je partais ; cette fois : non, puisque c'est l'Evêque qui déciderait. Une chose qu'il ne faudrait pas abandonner, Le Semeur ; mais peut-être pourrait-il être maintenu, en l'élargissant… Je suis parti avec le sentiment, que j'avais déjà, mais fortifié, que mon temps est fini à St-Vallier. Vers quoi irai-je ? Mon Dieu, vous savez bien que je ne désire que faire votre volonté …

58 Mgr Pic

Parti de là-haut à 21h, j'ai été ici à 22, traversant les villages où l'on rentrait, en passant devant les fermes où la famille attablée soupait, porte ouverte à la nuit fraîche.

Saint-Vallier, le 17 septembre 1946

Les châtelaines[59] allant ce soir à Châteauneuf, m'ont offert une place dans leur taxi. Souper rapide chez elles, et nous partons. Au foyer, l'abbé Finet m'offre de porter moi-même la communion à Marthe. Il passe devant avec ces dames pour aller confesser et préparer Marthe. Je viens ensuite, un moment après, dans une autre voiture, où ont pris place d'autres personnes. En surplis et étole, je tiens contre moi le St-Sacrement, pendant que les personnes qui m'entourent récitent le chapelet et que la voiture cahote par les chemins à travers la nuit. Chez Marthe vers 21h 15, je pose le St-Sacrement sur le meuble préparé dans sa chambre et peux, pendant que les autres attendent, lui parler quelques minutes. Je lui dis rapidement les projets de l'Evêque sur moi cet été. Montélimar ? Réagit-t-elle, non, il me semble tout de même qu'à votre âge vous pouvez faire plus et mieux. A moins, ajoute-t-elle malicieusement, que ce soit, aumônier de religieuses, pour les tirer de leur dormition. Je lui dis d'un mot aussi le projet Lémonon[60]. Mais là puisque l'Evêque n'a rien dit… De toutes façons, pour moi, pour mon avenir, il n'y a qu'à prier et attendre. Elle priera elle-même à cette intention et à celles de ma paroisse, particulièrement pendant cette communion que je vais lui donner… Pour mon vicaire, elle pense comme moi qu'il ne peut encore être curé et, l'ayant probablement vu l'autre semaine, elle est d'accord pour dire que c'est un enfant gâté ; l'Evêque le changera certainement… En tout cas, si je reste à St-

---

59 Probablement Madame de Chabrillan et Madame de Nadaillac

60 Abbé Michel Lémonon, prêtre du diocèse qui s'est distingué dans la Résistance, et qui quittera le ministère sacerdotal par la suite. Il rendit plusieurs services signalés à Fernand Vignon.

Vallier, en attendant que j'aie un ministère qui cadre mieux avec mes aptitudes personnelles, que ce soit dans la confiance et la générosité.

On fait entrer la douzaine de personnes présentes. Elles s'agenouillent, et on récite le chapelet. Puis, je lui donne la communion et, aussitôt, c'est l'extase. Il n'y a pas eu de mouvement de déglutition ; l'hostie, partie horizontalement quand je l'ai lâchée sur les lèvres, pénètre directement en Marthe, explique l'abbé Finet. On récite le Magnificat… Marthe a la tête penchée sur le côté gauche, est comme morte : visage pâle, aux traits fins, avec un léger sourire et du sang sur le front ; respiration imperceptible. Elle restera ainsi jusqu'à demain matin, inconsciente de ce qui se passe autour d'elle, absolument immobile. L'abbé Finet la rappellera, avec mille précautions, au nom de l'obéissance, au nom du Père et du Fils et du St-Esprit. Mais, la nuit, le sang aura coulé de son front et de ses yeux, tachant le linge mis devant elle.

Nous sommes repartis en voiture et, à 23 heures, nous étions de retour ici.

Saint-Vallier, le 28 septembre 1947

L'après-midi, l'abbé Poulenard[61] qui va à Hauterives en moto me laisse, en passant, à Châteauneuf-de-Galaure. Au Foyer, j'arrive au moment où, devant une soixantaine de retraitants rassemblés, l'abbé Finet commence à parler de Marthe Robin. Il dit son enfance, où elle a déjà des grâces d'oraison, sa jeunesse, ses maladies, les interventions divines, celles de la Sainte Vierge pour lui apprendre à broder, afin qu'elle puisse gagner sa vie. Puis, en 1930, c'est la stigmatisation

61 L'abbé Charles Poulenard, longtemps curé de La-Motte-de-Galaure, mort curé de Tain-l'Hermitage.

donnée par Notre-Seigneur apparu en croix ; puis la couronne d'épines qu'il lui impose lui-même ; puis la mise sur la croix, et, depuis la guerre la passion pour ainsi dire continuelle et non plus seulement après les derniers jours de la semaine la Sainte Vierge vient parfois recueillir ce sang qu'elle perd, ces larmes de sang, le sang du Christ en elle avec les anges des nations portant des coupes d'or où ils le recueillent pour aller, guidés par la Sainte Vierge, le répandre sur les nations. Le démon lui fait de plus en plus des misères, la secoue, la projette contre le meuble, la frappe quand, dans sa prière, elle recommande tel ou tel pécheur. Dernièrement il lui a brisé deux côtes ; il a voulu aussi la griller : la flamme a jailli l'atteignant au côté et au bras, mettant le feu à la chemise ; Marthe a crié au secours vers la Sainte Vierge, qui a elle-même éteint l'incendie, mais Marthe avait des cloques au côté et au bras. La Sainte Vierge vient la visiter souvent, plusieurs fois par semaine, et longuement. Elle a pour elle toutes sortes d'attentions maternelles et l'appelle « mon trésor »… Notre-Seigneur aurait dit à Marthe que, en dehors de sa Mère, personne n'a autant qu'elle souffert les souffrances de sa passion et que personne jamais, jusqu'à la fin des siècles, ne les souffrirait autant… L'abbé Finet cite d'autres faits, les uns que je connaissais, les autres que j'ignorais, parle des souffrances de Marthe, de ses communions, de ses extases, de ses soucis de fermière qui nous la montrent si humaine, de son obéissance absolue, de son équilibre merveilleux, etc.

C'est, la retraite finie, une causerie toute simple, devant une quinzaine de prêtres et une cinquantaine de fidèles. Mais il y aurait là de quoi méditer longtemps et,   surtout pour moi qui connais plusieurs de ces choses directement, de quoi bouleverser toute notre vie…

Valence[62], le 2 décembre 1947

Hier, lundi, lorsque je me suis levé, la neige tombait à gros flocons serrés. Je voulais voir Marthe avant de partir. La voiture d'autres visiteurs nous a montés jusque sur le plateau, mais la couche de neige était si épaisse qu'elle n'a pu aller plus loin. Nous avons continué à pied, dans l'étendue blanche, fouettés par la bise et la neige. Un renard, un beau renard, venait vers nous, qui, nous apercevant enfin, a vite disparu dans l'épaisseur des flocons…

Chez Marthe, un peu réchauffé, j'ai passé après le père Finet. Je ne l'avais pas revue depuis, je crois, plus d'un an. Elle m'a interrogé sur ma vie nouvelle, sur mes charges. Je lui ai recommandé les hommes, le journal, elle m'a dit qu'elle en parlerait à la Sainte Vierge. Nous avons parlé une demi-heure, fait une prière ensemble, je lui ai donné ma bénédiction, et suis sorti de chez elle plus confiant…

Retour à travers les neiges, dans la tube[63]. Repas au Foyer avec l'abbé Finet, dans ce Foyer qui peu à peu s'achève et que j'aurai été un des premiers à utiliser…

Valence, le 17 mai 1948

Hier, Pentecôte, travaillé, seul dans la maison. A 18h on me prend en auto avec le chanoine Darves[64], pour Châteauneuf.

---

62 Depuis l'automne il loge à Valence, à ce qu'on appelait la Maison des Œuvres, dans l'ancien monastère de la Visitation. Sans aucun moyen matériel, il a commencé ce qui deviendra l'Hebdomadaire de la Drôme, le journal Peuple Libre. Il est en même temps aumônier responsable de l'action catholique.

63 La tube : nom que l'on donne, dans le Vercors, à la tempête de neige.

64 Prêtre du diocèse, aumônier des Religieuses Trinitaires, longtemps Chanoine Pénitencier du diocèse.

Nous y sommes assez vite, mais devons attendre jusqu'après 21h le souper ! Dans la nuit, en disant mon chapelet, j'écoute les grillons et les rossignols qui chantent après la pluie.

Ce matin, ma messe à l'ancien Foyer. D'autres prêtres arrivent, puis le public de plus en plus nombreux. Je confesse d'assez nombreuses personnes. Mgr est en retard. Enfin, la messe pontificale ; je donne la communion. Je salue des gens de St-Vallier et de la région. Bénédiction de la statue de la Vierge, puis de la maison[65]. Mais, auparavant, Mgr parle, qui rappelle quelques dates.

Repas de je ne sais combien de couverts. Tostes[66] : abbés Marduel, Béton[67], Finet, puis Mgr qui nomme chanoine le curé de Châteauneuf, ce qui fera plaisir à tous.

L'après-midi, divers tableaux sur la naissance et le développement du Foyer. Puis l'abbé Finet parle. Un peu trop de lui à mon goût et d'autres choses avec, à mon sens, pas assez de justesse et de justice. Un peu, quoique d'autre façon de cette même gêne éprouvée à Chabeuil… je pense surtout, tout au long de la journée, à Marthe qui là-haut souffre. Mais je n'accepte pas qu'avec cette souffrance on fasse de l'éloquence.

Retour, à la nuit, avec le Dr Rosier, de Portes, qui nous ramène dans son auto.

---

65 C'est l'inauguration de la partie la première grande maison du Foyer, avec la bénédiction de la statue monumentale de la Vierge qui est toujours devant l'accueil. A cette époque, elle dominait l'entrée d'un charmant patio qui a été démoli.

66 Il écrit ainsi le mot toast, fait de lever son verre en l'honneur de quelqu'un, et occasion de faire une déclaration.

67 L'autre Père Béton, celui des Foyers de Charité.

Extraits des notes de la retraite suivie avec le P. Finet [68]

- née le 13 mars 1902

- discret autour de Marthe.

- 6 - 5 vivants enfants : 3 filles mariées

- toute petite des grâces d'oraison

- jeune fille : période de maladie

- 1923 : faillit mourir. Extrême onction. Ste Thérèse lui apparait. Demande mission. A ce moment d'autres : curé d'Ars, St François d'Assise, St Jean.

- Broderie. Béton. Religieuse. Thellier de Poncheville[69] (Mission de France). Finet.

- paralysie des jambes. Puis bras. Depuis 1925 sur ses jambes reployées. Stigmatisée 1930 : fête de Ste Thérèse 30 octobre). (belle page sur la stigmatisation)

- 2 heures de mort. Après 3h le jugement. Le ciel qui fuit. St Jean intervient. Puis la Ste Vierge. L'enfer (7 cercles de l'enfer : les prêtres au fond). Dort jamais. Mange jamais. Depuis 1930.

68 Retraite prêchée par le père Finet à 70 prêtres du 13 au 17 septembre 1949. Ces notes se trouvent sur un carnet à part où il a consigné ses impressions. Nous n'avons ici que le début des explications que donne le Père Finet à ce groupe de prêtres, le soir du 16 septembre. Fernand Vignon ne reste pas jusqu'à la fin, car c'est son tour pour aller rencontrer Marthe.

69 Abbé Thellier de Poncheville (1875-1956), prêtre de haute valeur, grand prédicateur, auteur d'ouvrages spirituels, ami de Marthe Robin et de Fernand Vignon.

Les attaques du démon. La frappe. La brûle.

Châteauneuf-de-Galaure, le 16 septembre 1948

Les sermons du père Finet, parfois trop uniquement mystiques ou insuffisamment précis, tendent à réveiller le vieux rationaliste que je suis.

Et puis non : je ne suis ni mystique ni rationaliste. Je suis seulement un pauvre type qui souffre, qui souffre de se sentir loin de vous mon Dieu. Je mets mon dernier espoir dans ma visite à Marthe, ce soir.

Châteauneuf-de-Galaure, le 31 octobre 1948

Il y a un mois et demi que je n'ai rien écrit ici, et les lignes que je trace aujourd'hui, je les écris de nouveau à Châteauneuf, au Foyer, où je suis arrivé hier au soir, passer deux jours de repos et de recueillement.

Si je n'ai rien écrit, c'est qu'il ne s'agissait plus pour moi d'écrire, mais de vivre.

Cette visite à Marthe, en fin d'après-midi du 16 septembre, marque une date dans ma vie. Elle a été courte, beaucoup plus courte que toutes celles que je lui avais faites, mais j'en suis sorti, au plus profond de moi-même, bouleversé. J'étais comme un homme qui a bu et qui, en marchant, titube. A l'abbé de Miol[70], qui descendait avec moi et voulait me parler, j'ai demandé de me laisser réfléchir : je n'aurais pas su que lui répondre, et il aurait perçu mon trouble, l'angoisse qui devant les ruines de ma vie, tout à coup découvertes, m'étreignait. Comme un homme

70 Abbé Jean de Miol, prêtre du diocèse de Valence.

qui marchait dans la nuit et sent soudain sous ses pas s'ouvrir le gouffre, je m'agrippais, me débattant, au bord de l'abîme.

Le soir, je me suis confessé au père Finet. Comme me l'avait demandé Marthe, j'ai fait une confession générale. Elle m'avait dit : « Faites-le dès ce soir : il faut que votre journée de demain soir radieuse. » Or, ce n'est pas seulement le lendemain qui a été radieux : c'est tout le mois.

Par la voix de Marthe, le Christ, en trois phrases, m'avait dit l'état de mon âme les péchés que lui seul savait, le désespoir où tout est possible, le manque de fermeté de mon vouloir, le danger que je courrais : mais, par là même, par cet avertissement au ton de reproche, ne me révélait-t-il pas son amour ?

Après ma confession (je m'étais pourtant toujours confessé de mes fautes, mais sans doute plusieurs de mes confessions avaient été nulles par manque de contrition véritable et c'est ce qui explique qu'elles ne m'apportaient plus la libération et la joie qui la suit, et que je continuais à m'enfoncer dans les ténèbres), après ma confession, je titubais encore, mais, cette fois sous le coup d'une joie brutale, inattendue et inexplicables : elle ne me venait pas de moi, mais s'imposait en moi, rayonnant à travers tout mon être. J'avais à la fois envie de rire et de pleurer : rire de l'homme libéré comme d'un cauchemar, qui échappe tout à coup aux fantasmagories qui l'oppressaient, découvre le mensonge de ses liens et sent de nouveau, sur son visage, le grand vent de la liberté. Pleurs aussi, larmes de celui qui, seul au fond d'une indicible misère, sent de nouveau contre son cœur une Présence amie, l'Amour qui, lumière et chaleur, le pénètre et, tout entier, l'envahit. Il est difficile de traduire ces choses en langage clair. Je me rappelle seulement que, rentré dans ma chambre, j'ai fait l'arbre droit et d'autres acrobaties oubliées depuis ma jeunesse. La joie qui soulevait mon âme, rendait léger

mon corps et s’exprimait, par lui, en des gestes apparemment désordonnés.

La nuit, au démon qui cherchait à faire renaître en moi le trouble et l’inquiétude, j’ai répondu par un acte de confiance et d’abandon total en l’amour du Christ. Et le lendemain, en moi et autour de moi, tout était nouveau. La vallée, devant ma fenêtre, était comme au premier matin, chantant la gloire de Dieu.

On m’a fait dire la messe à la grande chapelle. Tous les textes étaient lumineux, notamment Celui de l’Evangile. Je ne priais plus comme du dehors, comme quelqu’un qui frappe à la porte, mais de l’intérieur même ou plus exactement, c’est le St-Esprit qui priait en moi, par moi. L’humilité, le goût de la dernière place, le respect, la confiance, tout était là. Ce n’était plus : moi, moi, moi, mais : vous, vous, vous, mon Dieu…

Valence, le 18 septembre 1949

Rentrant ce matin de Châteauneuf où il vient de faire sa retraite, l’abbé Tivolle[71] me rapporte une parole de Marthe Robin qui me fait bien plaisir. Comme il la quittait, elle l’a rappelé : « dites à mon père Vignon que je ne l’oublie pas… »

Valence, le 6 février 1950

Ce matin, après ma messe, un de ces même hommes[72] me mène en auto à Châteauneuf, où je voudrais aller voir Marthe, que je n’ai pas revue depuis septembre 48. Je monte avec le père Finet, qui me montre en passant le puits qu’il a fait creuser

71 Abbé Michel Tivolle, prêtre du diocèse de Valence, aumônier d’action catholique.

72 Une des personnes que l’abbé Poulenard avait réunies à La-Motte-de-Galaure pour une action dans la presse.

pour trouver de l'eau, où travaille une équipe d'hommes et où déjà l'eau coule abondante.

Après que le père Finet a « ramené »[73] Marthe, je rentre dans sa chambre obscure. Sa voix est encore si faible que, pendant un moment, le père reste avec nous, penché sur elle, me transmettre ses paroles. En attendant qu'elle puisse retrouver un peu de voix, je leur explique le grave problème de la presse, ce qu'il faudrait faire en ce domaine si l'on ne veut pas que la presse d'inspiration matérialiste occupe toute la place.

Je ne sais pourquoi je cite les religieuses de Saint-Paul qui se consacrent à cet apostolat. Marthe les connait ; la supérieure vient la voir de temps en temps ; sur sa commode, elle a un livre luxueusement édité par ces religieuses. La prochaine fois que la supérieure viendra, on me fera signe… taquine, Marthe remarque qu'il n'y a pas souvent quelque chose sur Châteauneuf maintenant dans Le Semeur et même dans Peuple Libre. Le père Finet répond que justement nous en avons parlé et que, désormais, on m'enverra des nouvelles chaque semaine. Sur quoi ? demande Marthe. Sur Marthe Robin, taquine le père. Elle a un cri de protestation, comme un mouvement de recul et d'horreur. Et à son tour de taquiner : « Moi aussi, j'écrirai un article » - « Sur quel sujet l'interroge le père. – « Sur vos heures de sommeil dans la semaine ! »

Le père Finet nous quitte, et nous parlons un peu de moi. – « Vous m'aviez secoué un peu la dernière fois. – C'est parce que je vous aime bien, pour vous aider. – Oui, ça va

73 C'est-à-dire la sortie de l'extase d'une façon très précautionneuse. La théologie mystique explique qu'une âme étant unie à Dieu dans l'extase, rien ne peut l'en détacher, si ce n'est au nom de la sainte obéissance. Mais c'est une telle tristesse de quitter les joies de l'union divine pour retrouver les petitesses terrestres qu'il faut procéder avec une grande prudence.

mieux, mais je suis encore bien peu généreux. – Il faut l'être pleinement, se donner sans réserve ; même votre travail ne sera fructueux que si vous êtes vraiment donné. – Je le veux intellectuellement, sentimentalement même mais… – A force de le vouloir dans notre cœur, cela finira par passer dans notre vie. – Je vous demande de m'aider encore ; je suis maintenant un peu comme votre enfant ; vous n'allez pas m'abandonner. – On va bien prier pour vous, bien demander au St-Esprit de vous éclairer dans votre travail… » Elle a encore un mot pour me rappeler la confiance en la Sainte Vierge. Comme chaque fois, nous faisons ensemble une prière. Je lui donne ma bénédiction et je la quitte, l'âme dans la joie. Pendant que je rentre à travers les champs boueux, j'entends encore sa voix, faible comme un léger souffle, à peine perceptible, mais d'une fraîcheur et d'une pureté extraordinaires. Le désir d'humilité, d'oubli de moi, de générosité totale que j'essayais de réveiller en moi ces derniers jours, je le sens de nouveau présent au fond de mon cœur avare.

Saint-Julien-en-Vercors, le 14 août 1951

Repas à la cure avec l'abbé Petit qui m'apprend le suicide du frère de Marthe Robin.[74]

Châteauneuf-de-Galaure, le 28 octobre 1951[75]

A 14 heures, grand repas joyeux, avec des chants et des tostes. Dans sa réponse, le P. Finet salue en moi les prêtres qui les premiers sont venus à Marthe Robin, reconnaissant dès le début

---

74 Henri Robin ne supportait plus de ne plus être chez lui dans sa ferme, rachetée par le Foyer, et envahie par les visiteurs. Il est mort le 8 août 1951. Personne n'avait vu venir le coup.

75 Il a suivi la retraite prêchée par le Père Finet, mais il ne fait aucune mention d'une visite à Marthe. Il ne dit pas pourquoi il n'en a pas profité pour aller la rencontrer.

la grandeur de cette âme… Mais je pense à toutes ces âmes qui ne sont pas là, à qui il n'est pas donné de faire ici une retraite et de connaître cette joie qui est la nôtre aujourd'hui. Je pense à Marthe qui souffre et je voudrais être assez généreux pour pouvoir, comme elle, me donner pleinement. Mais comme j'en suis loin ! Qu'au moins mon seul grand souci soit de connaître et de faire de plus en plus complètement la volonté du Père.

Valence, le 6 novembre 1952

Journée de jeudi toujours très chargée. Surtout avec la grippe que j'ai depuis trois jours. Mais ce soir, un gentil mot de Marthe Robin qui continue de prier pour moi et mon ministère.

Valence, le 21 novembre 1952

Par le train du soir, hier, St-Vallier. Là, pas de car. Trois personnes ; nous prenons un taxi. Châteauneuf, après la vallée encore enneigée. Le Foyer. Monte avec le Père Finet chez Marthe. Pourra-t-elle me parler ? En fait, presqu'une heure avec elle, enjouée. Si elle tenait à me voir, c'est pour me dire : il faut que P. Libre arrive aux 6 pages pour, alors, mettre les discours du Pape. Elle priera bien pour les 6 pages, etc. Deux dizaines de chapelet avant que commence la passion… Retour au Foyer vers 10h30. Souper, pendant que le Père Finet me raconte les conversions les plus extraordinaires, aux retraites, d'où l'on vient maintenant du monde entier. Coucher au Foyer. Reparti ce matin, avant 6 heures, sans réveiller personne. Le car. Le train à St-Vallier. Messe en arrivant. Imprimerie, etc.

Mais revenu réconforté de tout ce que m'a dit Marthe et de sentir sa prière accompagner ma tâche – au milieu de ma solitude, si lourde, ici.

Châteauneuf-de-Galaure, le 6 octobre 1954

Ce soir, mené un groupe chez Marthe Robin. Chacun, à tour de rôle, y reste quelques minutes. Moi, à la fin, près d'une demi-heure. Je lui dis : « C'est le vieux Père Vignon qui est là. – Comment vous avez donc vieilli ! Mais vous dites le contraire chaque matin à votre messe[76]. Bah ! ce sont les talons qui vieillissent, mais pas l'âme ni le cœur… » La voix est forte, gentiment taquine, amicale. Puis elle me parle tout de suite de mon travail, m'interroge sur Peuple Libre, mes collaborateurs ; me dit ce qu'elle pense qu'on va essayer de faire pour diffuser Peuple Libre dans la vallée. Je lui dis combien j'ai toujours besoin de son aide, pour moi et pour le journal, pour qu'il reste dans la ligne et fasse œuvre utile. Elle le voit, elle aussi, comme faisant passer la doctrine de l'Eglise à travers les faits : « Il faut être dans le surnaturel. Les problèmes temporels, il n'en manque pas d'autres pour les traiter. Avec le surnaturel, le démon se casse les dents ; tandis qu'avec le reste, il nous coince à tous les tournants… » A un moment, je lui dis comment dans les difficultés, j'ai bien souvent pensé à elle, notamment à ma messe. « Oui, offrez-moi bien à votre messe… » Elle s'inquiète de savoir si j'ai des honoraires ; me parle des vocations, de l'Evêque[77], etc. etc. Mais elle a été tout le long encourageante et j'en sors, comme si souvent, réconforté. Non sans qu'elle m'ait payé son réabonnement à 1.000 francs ; pensant à tout, l'argent était prêt, avec une petite étiquette épinglée, dans un tiroir de la commode où elle m'a demandé de le prendre, comme un service à lui rendre…

Rentré au Foyer pour souper vers 21h30. Je n'ai fait

76 Avant d'être restaurée par le saint Concile Vatican II, la liturgie de la messe commençait par les versets suivants : J'irai jusqu'à l'autel de Dieu. R/ Jusqu'à Dieu qui réjouit ma jeunesse.

77 A ce moment-là, l'évêque de Valence s'appelle Mgr Urtasun.

qu'allusion à la fin, à ce qui me préoccupe depuis des mois. Elle priera à cette intention. Sa voix, au terme de notre entretien, était d'une douceur, d'une bonté extraordinaires.

Châteauneuf-de-Galaure, le 7 octobre 1954

Hier au soir, comme nous parlions de certaines attitudes devant l'Eglise, Marthe, à un moment, m'a dit : « On voudrait que l'Eglise et le Christ s'adaptent à ses vues à soi, alors que c'est nous qui avons à adopter les leurs. »

Valence, le 8 janvier 1955

Et, ce soir, un mot et des messes de Marthe Robin… Ces joies m'ont fait du bien. Et ça va mieux.

Châteauneuf-de-Galaure, le 30 octobre 1958[78]

Après souper, j'attends le père Finet pour monter chez Marthe. Il me prend vers 9h. Je passe avec elle une bonne demi-heure. Puis le père et les demoiselles qui tiennent la maison viennent ; nous disons le chapelet et Marthe, qui commence à gémir, rentre dans la passion. Nous la laissons. J'ai connu, en d'autres jeudis soir, des entrées dans la passion beaucoup plus dramatiques, où le démon la secouait, la jetait contre le meuble. J'en fais la remarque au père. Il me dit que ce sera un peu plus tard, mais que c'est pire, maintenant.

Elle m'a surtout parlé de moi, s'exclamant d'abord, taquine : « Mais on ne vous voit plus !... Elle s'est inquiétée de mon opération ; a trouvé que je n'étais pas raisonnable de n'avoir

---

78 Durant cette période, plusieurs mentions de Marthe ou de rencontres avec le Père Finet, mais sans intérêt particulier.

pas pris plus de repos ; pense elle aussi qu'il faudrait que j'aie quelqu'un pour s'occuper de mon ménage, mais en voit bien la difficulté. Elle m'a interrogé aussi sur mon personnel, comprend que j'aurais besoin de quelqu'un pour, à l'occasion, doubler Mlle Jeantin[79]. Je recommande à sa prière les Micoud[80], etc. Elle connaît mes interviews à Mgr Mercier[81] et à Mgr Duirat[82], qui est venu la voir. Elle me demande l'adresse de Mgr Mercier afin de pouvoir lui envoyer un colis, etc.

Valence, le 2 novembre 1958

En fin de matinée, je monte rejoindre le père Finet qui part passer son après-midi de dimanche à Lyon, chez Marthe.[83] Je prie cinq minutes auprès d'elle qui toujours dans la Passion, gémit faiblement. A midi, je suis invité à manger avec les professeurs de l'Ecole. Après, émouvantes confidences de Mlle Chaine[84], le professeur de Philo, ancienne déportée à Ravensbrück…

Châteauneuf-de-Galaure, le 3 septembre 1959

Monté cet après-midi, chez Marthe, emmenant avec moi deux autres prêtres dont un anglican converti qui mesure 2 m10 et qui était obligé de se mettre de travers pour tenir dans ma voiture. Je suis resté près d'une demi-heure avec elle. Elle s'inquiète d'abord de ma santé, me parle de mes employés de P.L., des décès de

79 Une de ses fidèles collaboratrices qu'il a toujours beaucoup estimée.

80 L'épouse de Mr Lucien Micoud, journaliste à Peuple Libre, connaissait des épreuves de santé à cette époque.

81 Mgr Georges Mercier (1902-1991), évêque de Ghardaïa dans le Sahara.

82 Mgr André Duirat, des Missions Africaines de Lyon, évêque de Bouaké en Côte-d'Ivoire.

83 Il faut comprendre : Je monte … chez Marthe.

84 Melle Elisabeth Chaine, matricule 35329 à Ravensbrück, libérée le 5 mai 1945, une des premières membres du Foyer de Charité.

prêtres et du problème chez nous des vocations sacerdotales. Puis, nous parlons plus directement de moi. « Bien sûr, dit-elle, on s'use à ce travail. – Oui, et puis j'ai l'impression d'avoir gâché ma vie ». Elle se récrie, dit qu'elle n'est pas finie etc. je dis que je ne me suis pas assez oublié, pas assez donné. Alors elle, avec une intonation souriante pour me faire nettement comprendre qu'elle le rattache à ce que j'ai écrit ce matin : « Qui se cherche, se perd » – Oui, je le savais, et je n'en ai guère tenu compte. – On n'en tient jamais assez compte, c'est pour cela qu'il faut toujours se reprendre, essayer de mieux répondre. – Je suis trop vieux, maintenant. – On n'est pas vieux quand on va vers le Seigneur ; on devient de plus en plus jeune en l'approchant ; il nous rend notre jeunesse, au moins celle du cœur et de l'esprit. – Il me semble que je n'ai pas maintenant d'autre désir que d'être pleinement à lui ou, du moins, une part de moi-même désire uniquement lui être totalement donnée. – Pourquoi cette restriction ? On ne se donne pas par morceau on se donne tout entier. – Oui, j'essaye ; mais je suis là ne sachant plus. – Ne cherchez pas trop à savoir où vous en êtes ni à sentir. Il y a la retraite, et il y a après la retraite. Etre surtout disposé à accueillir. Se mettre dans la foi et l'espérance. Il vous dira bien ce qu'il attend. Y correspondre dans la charité. Et puis, c'est si simple avec le Bon Dieu : lui dire sa misère et ce que l'on désire. C'est lui qui vous cherche et vous donne de le désirer. C'est lui qui entreprend le premier, qui a, vous le savez bien, l'initiative. Alors s'ouvrir pour recevoir, et répondre de son mieux, à mesure… »

Je dis : « Je parle seulement de moi, égoïstement. Et vous ? – Oh ! Moi, que pourrais-je vous dire ? Je prierai bien pour vous et à vos intentions. – Je ne viens plus souvent vous voir, mais je pense souvent à vous. – Je le sais. Mais parfois, il faut savoir sortir un peu de ses soucis, s'aérer. Après on voit mieux. – J'avais dit que je viendrai passer une fois par mois, une journée. Et puis… – Oui, mais si vous venez le dimanche, je ne vous verrai pas, moi. – Il faudrait que je puisse venir le jeudi

soir, et passer la journée du vendredi… etc. – Je la remercie pour tout, disons une prière ensemble, lui donne ma bénédiction, et repars avec une sorte de soulagement intérieur, une joie…

Châteauneuf-de-Galaure, le 7 janvier 1960

Je n'avais que ce soir pour aller voir Marthe. Arrivé à la nuit, je suis monté presque aussitôt ; car après, d'autres visites, dont celle de Marcel Clément[85] qui arrive du Canada et avec qui j'ai babillé un moment, étaient prévues. J'y ai trouvé une de ses sœurs, sa nièce et ses petits neveux ou petites nièces, et j'ai dû attendre un moment. Mais j'ai pu, avant l'arrivée du Père Finet, rester avec elle plus d'une demi-heure.

Nous avons d'abord parlé de mes embêtements, de ma fatigue (-« Oui, vous ne vous êtes pas reposé après votre opération »). J'ai dit la solution de Monseigneur et qu'elle me semblait, si gentil que soit l'abbé Dussert[86], insuffisante (-« Vous savez, du dehors, on ne se rend pas compte. Il faut être dedans pour sentir la complexité des choses et leur poids »). Elle pense qu'il faudrait que je trouve un bon administrateur. Elle me parle d'une journaliste qui était à un magazine du cœur, qui voulait se faire carmélite et qui, peut-être, pourrait rendre service ; elle lui écrira. En passant, elle se monte sévère pour toute cette prose du cœur et d'autres journaux, se référant à la récente intervention du pape à ce sujet… Je ne sais comment nous en sommes venus à parler d'écrivains en vogue et elle s'inquiète, comme je le fais depuis longtemps moi-même, du manque de grands écrivains catholiques actuellement. A propos de la mort brutale de Camus qu'on a enterré hier, elle se demande si ce n'est pas une dernière grâce du Bon Dieu. « Si on avait pu appeler un prêtre, il l'aurait

85 Marcel Clément, écrivain, fondateur du Journal *L'Homme Nouveau*.

86 Abbé Edouard Dussert, prêtre du diocèse de Valence, chancelier de l'évêché, homme d'une exquise courtoisie.

certainement refusé. Tandis qu'ainsi peut-être le Bon Dieu a pu lui donner des lumières… On ne sait pas. »

A un moment, j'ai demandé : « Et vous, que devenez-vous ? » Et pour la première fois, depuis plus de 25 ans que je la connais, et la vois, elle ne détourne pas tout de suite la conversation. Elle accepte de parler d'elle et, après, je comprendrais que c'était pour m'éclairer, pour répondre exactement et profondément, avec des mots tout simples, à ces inquiétudes au fond du cœur qu'on ne dit pas : « -Moi, je suis toujours là, on essaye d'être présente ; mais je voudrais bien être dans l'éternité : on essaye de répondre, de s'abandonner. Mais il me semble que je suis moins généreuse qu'autrefois. J'appréhende le vendredi ». Je dis : « C'est normal que notre nature regimbe devant la souffrance. » -« Oui, notre nature. Ah ! Sans elle, ce serait facile, ça irait tout seul. Et pourtant, elle nous aide aussi, elle nous permet d'offrir… ». Et parce qu'ici elle sait qu'elle touche à une angoisse en moi, elle demande : « n'est-ce pas ?... » Et là, elle parle du Christ venu que pour cette heure et qui pourtant… « Il l'avait tant désirée. Et maintenant, il ne dit même plus : ma volonté ; mais votre volonté. Il n'est plus capable que de s'abandonner… » Plus loin : « Pourquoi l'humanité n'a-t-elle pas plus la foi ? Pourquoi ne croit-t-elle pas plus à la Rédemption ? Pourtant, dans toute son agitation, elle n'est pas heureuse. Je les vois : ils sont malheureux. Cependant, ce serait si simple de trouver le bonheur dans le silence et l'abandon… » En tout cela aussi, à la place de l'humanité, je pouvais mettre : moi.

Quand le Père Finet est arrivé, et qu'il a été question de notre repos à tous les deux, elle a dit, taquine : « On vous enverra tous deux dans la lune ! » J'ai répondu : « Oh ! moi j'y suis déjà bien souvent !... » Elle a ri de bon cœur.

Valence, le 11 février 1961

Allé à Châteauneuf-de-Galaure pour le 25ème anniversaire du Foyer (emmenant une Mme Richard du Bourg). A 11h la messe par le Père Finet. 8 évêques présents don le Cal Gerlier. Mgr Urtasun parle ; etc. Repas. On m'a mis avec les gens de Châteauneuf ; le maire, l'adjoint, des conseillers, etc. (mon voisin, Gaillard, un neveu, je crois, de Marthe, me dit combien mon attitude pendant l'occupation et à la libération a eu des répercussions dans toute la vallée : même si je le savais, rien ne pouvait me faire plus plaisir). Les tostes divers. Mais je pense surtout à Marthe, de qui tout vient. Et me rappelant certaines choses, j'ai comme envie de pleurer.. J'étais de retour à Valence pour 18h pour travailler.

Châteauneuf-de-Galaure, le 30 août 1962[87]

Aujourd'hui, ceux qui voulaient aller voir Marthe y sont allés. Moi j'y vais dans l'après-midi montant deux confrères dans ma voiture. En attendant mon tour, je photographie la maison.

Marthe m'accueille par des taquineries : « On ne vous voit plus. Vous nous abandonnez. Vous ne nous aimez plus. Nous, on vous aime bien… Je réponds que ce n'est pas toujours ma faute, que plusieurs fois j'ai téléphoné pour venir la voir et que ça n'était pas possible.

Alors, elle me parle de mon travail, m'interroge sur le journal, sur mes employés, etc. Puis, elle me parle imprimerie, de celle de St-Vallier, à laquelle un foyer de ses amis s'intéresse, qui peut-être pourrait imprimer P. Libre. Je dis qu'on m'en a parlé déjà et que Melle Tavin et ce Monsieur Carrot m'ont

87 Au cours d'une retraite au Foyer prêchée par le Père Balavoine, supérieur d'un collège du Mans.

demandé hier un rendez-vous. Je l'ai fixé à samedi matin 9 h. Mais, à mon avis, ce n'est pas possible : ils ne sont pas outillés pour un journal, etc.

Pour Peuple Libre, elle souhaiterait une plus large diffusion ; pour ici, elle en parlera à l'abbé Auric ; la Légion de Marie devrait bien s'y mettre ; elle tourne un peu en rond.

Elle m'interroge sur ma santé, me parle de celle du Père Finet qui, lui aussi, ne sait pas se reposer, est comme moi crispé intérieurement, alors qu'à notre âge il faudrait savoir prendre un autre rythme.

Elle m'interroge sur le nouveau curé de St-Vallier sur d'autres nouvellement arrivés dans la région. A un moment, elle évoque le souvenir du Père Betton, se rappelant que c'est avec lui que j'étais venu la première fois. Je dis qu'il est bien oublié et littérairement et autrement, m'étonnant du peu de gratitude de tant qu'il a aidés. Mais elle excuse, disant : on est si pris, on ne sait plus s'arrêter…

(J'ai oublié plus haut, quand il s'est agi de nos santés, et qu'elle voudrait bien aider son Père Finet, elle a dit, à nouveau sur un ton taquin : « Mais il n'y a rien de si désobéissant que les prêtres… » et comme je faisais mine de me récrier, elle a ajouté : « … du moins quand il s'agit de leur santé. »)

Elle demande que je reste moins longtemps sans revenir. Nous faisons ensemble une prière et je lui donne ma bénédiction, et pars avec comme toujours une sorte de joie intérieure…

Châteauneuf-de-Galaure, le 28 mai 1963

« Un cœur profond est toujours plein de larmes », écrivait un jour Le Cardonnel[88]. Ce fut, hélas, mon cas. Mais, ce soir, ce sont des larmes de joie. Marthe, que je n'ai réussi à voir que ce soir très tard, de 20 h. à 21 h., m' accueilli avec tant de compréhension et d'amitié, de charité vraie où tout est deviné à l'avance, le drame que je vis, l'agonie où je me débats (elle a elle-même employé le mot), la solitude où je crève sans qu'un geste ou seulement un mot de prêtre responsable ne vienne me secourir, la dépression et le désespoir où tout est possible, tout cela et tant d'autres choses (évêque, sociologie, action catholique, etc.) où elle sent comme moi et où je n'ai pas eu besoin de grandes explications…[89]

– Oui, mon pauvre Père, vous êtes allé jusqu'au bout, à deux doigts de la fin… On vous a suicidé… Maintenant, il n'y a plus qu'une chose à faire : vous reposer, mais vraiment. Pour l'avenir de Peuple Libre, vous avez encore une chose à faire avant le repos, mais la seule : dire à Mgr l'Evêque que l'abbé actuel ne peut pas faire : c'est un brave garçon, mais il sera vite débordé sur la ligne du journal et aussi au plan matériel ; il faut quelqu'un de plus résistant ; et puis, si vous le pouvez, en désigner un autre à Monseigneur qui sera peut-être moins facile, mais assurera l'avenir… Après, vous partirez vous reposer tout le temps qu'il faudra, mais hors du diocèse, assez loin, sinon vous continuerez de vous tourmenter…

---

88 L'abbé Louis Le Cardonnel (1862-1936), prêtre du diocèse de Valence, poète symboliste célèbre à son époque, auteur de très beaux poèmes.

89 La crise de l'Eglise s'annonçait, et cet hypersensible intelligent et spirituel le ressentait au plus profond de lui-même. En outre, il était peu ou mal compris pour son ministère dans la Presse catholique par ses confrères et sa hiérarchie. Bien qu'il se tînt dans la charité fraternelle et dans l'obéissance, c'était une épreuve pour lui. En outre, comme on le lira, s'étant trop surmené, il en était arrivé au bord du *burn-out*.

– Dans cette agonie intérieure, le Christ est avec vous… – Je ne sais pas, je ne sais plus. – Mais alors, mon Père… – Oui, on m'a fait plus de mal à l'âme encore qu'à mon corps. Je ne sais plus si j'ai vraiment la foi : un mot, un geste, et elle est là, très vivante en moi ; un autre mot, un autre geste, (un mot ou un geste d'indifférence, sans charité) et je suis à nouveau au fond de la nuit… – Mais, mon cher Père, vous le diriez à d'autres : ça tient à votre état de fatigue extrême, et ne change rien au fond de votre âme… – J'ai tellement l'impression d'avoir gâché ma vie, de n'avoir pas fait ce que je devais faire… – Mais, voyons, qui peut dire qu'il a fait tout ce qu'il devait : rappelez-vous tout ce que vous avez fait à St-Vallier, et tout le bien fait par P.L. qui sans vous n'aurait pas été : tant de foyers où il rentre…

Mais il est trop tard pour que je puisse résumer ici toute notre conversation. Simplement, je note encore ceci : à un moment, des sanglots perçant malgré moi dans ma voix, elle a eu un élan de tout son cœur pour essayer de me secourir : « Mon pauvre petit Père chéri !... Dans quel état on vous a mis !... Mais qu'est-ce qui se passe donc dans ce diocèse de Valence ?... »

Pour finir, comme il était tard, que j'avais attendu très longtemps (et déjà à midi de 11 h. 45 à 14 h. passées) et (ce soir depuis un très gros orage qui m'avait pris sur le plateau vers 18 h. 30), elle a voulu que je sois son hôte, qu'on me prépare vite un souper et, tandis qu'elle recevait une dernière personne, j'ai soupé sur cette vieille table de campagne, dans cette cuisine paysanne où je suis venu depuis bientôt trente ans, où j'ai vu tant de gens attendre venus de tous les points du monde, et où ce geste qui soulignait notre vieille amitié, m'a touché jusqu'aux larmes…

© Fernand Vignon

Façade de la ferme de Marthe Robin



© Fernand Vignon

Arrière de la ferme.

Les volets légèrement entrebâillés sont ceux de la chambre de Marthe

Châteauneuf-de-Galaure, le 29 mai 1963

A 11 h., j'ai dit la messe pour les garçons de l'école dans l'église de St-Bonnet. A 13 h. j'étais invité à manger chez Marthe avec le Père Finet.[90] En réalité, ça a été à 14 h., le flot des visiteurs ne s'arrêtant pas… Après, j'aurais aimé revoir Marthe, mais le Père a préféré que je renvoie ma visite à demain. Elle voulait que nous nous revoyions avant mon départ, afin d'examiner mieux où j'irai me reposer. J'avais dit : « J'ai l'impression que même après un an de repos, je ne pourrais plus vraiment rien faire d'autre. » Elle avait répondu simplement : « peut-être si. En tout cas, si vous voulez, nous n'allons pas penser à l'avenir et plus au passé : simplement au présent où votre devoir est de vous reposer… »

Dans la maison ici, retraite de jeunes filles, des philosophes de la maison, de celles de Chabrillan de Montélimar, de St-Charles de Lyon, etc. La maison est remplie de leur jeunesse. Beaucoup en passant me saluent d'un sourire, comme toutes les personnes du Foyer, dont la plupart me sont connues depuis longtemps. Mais mon cœur reste lourd comme du plomb…

---

90 J'ai moi-même déjeuné souvent sur cette table durant mes vacances de grand-séminariste où j'aidais au travail de la ferme. Pour ceux qui ne la connaissent pas, il faut préciser que la cuisine de la ferme de Marthe est séparée de sa chambre par un couloir, ce qui nécessite d'ouvrir deux portes. Mangeaient dans la cuisine où séjournaient les demoiselles du Foyer qui tenaient la maison de Marthe, ces deux dernières, Monsieur Malzieu qui s'occupait de la ferme, et souvent le Père Finet et d'éventuelles personnes de passage, comme raconté ici. Pour ceux qui l'ont connue et aimée dans ce cadre, la ferme de Marthe a aujourd'hui beaucoup perdu de son charme et de son authenticité. Elle est désormais enchâssée dans un présentoir goudronné et bétonné où on peut venir faire une froide visite de style muséographique en pouvant se garer sans dommage. Marthe a pleuré quand ce genre de travaux a commencé : « Ils ont bétonné ma cour. »

Châteauneuf-de-Galaure, le 30 mai 1963

A 11 h., messe à l'église paroissiale pour les enfants de la première communion. Au repas avec la communauté, un grand mutilé d'El Alamein (en Lybie, en 42), aveugle et manchot des deux bras (sa nièce doit le faire manger), ancien communiste, je crois, converti de Marthe, auprès de qui on a l'impression d'une grande âme généreuse…[91] (…)

– Ce soir, après souper, monté à la Plaine.[92] Le Père m'avait dit vers 8 heures. Mais il y avait encore cinq personnes à passer. J'ai attendu dehors, écoutant les bruits des champs dans la nuit. Vers bientôt 22 heures, j'ai pu voir Marthe 5 minutes seulement, le Père me pressant, le temps de la remercier, de l'écouter me redire d'indiquer quelqu'un à l'évêque et partir me reposer pleinement ; après, le Bon Dieu saura bien me trouver, mieux que mon évêque… Nous prions comme toujours un peu ensemble et elle me dit, pensant au Pape mourant[93] : « Et si vous demandiez votre guérison au St-Père ; c'est le Père, on peut tout lui demander ; avec à la Maman ; lui (mot illisible) toute en son cœur, tout confier à la miséricorde de Dieu, etc. J'étais sorti, j'allais partir ; le Père m'a rappelé pour dire, comme c'est jeudi soir, le chapelet avec eux auprès de Marthe, qui va rentrer dans la Passion. Après la 1ère dizaine pour le Pape, d'une voix déjà faible, elle a dit : « Il fait comme Jésus, il va donner tout son sang ; vous verrez… »

– Je suis reparti dans la nuit et la pluie. A 10 h. 30, j'étais au Foyer. Demain, je dois dire la messe de nouveau à St-Bonnet, à 11 h. Puis je partirai, sans savoir vers où ni quoi …

91 Il doit s'agir de Jacques Lebreton, auteur de plusieurs ouvrages célèbres.

92 C'est ainsi qu'on appelle le lieu où se situe la ferme de Marthe Robin, sur un plateau au sommet de la colline.

93 Il s'agit du pape Jean XXIII, victime d'une hémorragie le 28 mai et mort le 3 juin 1963. Le monde entier suivit son agonie. Il a été canonisé le 27 avril 2014.

Valence, le 14 mai 1964

Je pensais pouvoir enfin aller voir Marthe Robin. J'attendais une réponse. J'ai téléphoné deux fois. Elle a été négative, finalement.

Valence, le 22 août 1964

L'abbé B.[94], de N. Il vient de faire sa retraite à Châteauneuf-de-Galaure, que je lui avais vivement conseillé à Néris.[95] (…) A Néris, B. m'avait demandé d'être son directeur.[96] J'avais refusé, acceptant seulement d'être le frère qui aide dans les difficultés. Il me dit que Marthe lui a conseillé de m'en reparler, en lui précisant que Peuple Libre était vraiment dans la ligne, que j'étais « un homme d'Eglise, alors que d'autres prêtres, à Valence, ne l'étaient pas… »

Tout cela me bouleverse un peu, et je ne sais que décider. Marthe a ajouté – et là je reconnais toute sa sagesse – « Vous écrivez trop souvent au Père Vignon. Imposez-vous de ne lui écrire qu'une fois par mois. Vous pourriez le gêner en l'obligeant à vous écrire plus souvent. Et une fois chaque mois, ça suffira… »

Par ailleurs, elle lui a dit qu'il n'était pas à sa place dans cette petite aumônerie qui est la sienne. Le Père Finet lui a dit

94 Compte-tenu de ce qui suit, le nom n'est pas révélé.

95 Fernand Vignon fit plusieurs années de suite une cure pour sa santé à Néris-les-Bains (Allier).

96 On dirait aujourd'hui accompagnateur spirituel. Fernand Vignon était surmené par la conduite de son journal. Il n'aurait pas eu le temps de le faire correctement. Il prenait sur son temps pour correspondre avec ce confrère qui n'a pas manqué d'abuser. Le conseil de Marthe qui suit est une règle intemporelle du bon sens et de la tradition concernant l'accompagnement spirituel : une heure par mois suffit au grand maximum. Sinon, le rôle éducatif ne peut pas fonctionner.

la même chose et qu'il aurait à quitter son diocèse pour un ministère plus large, où la prédication ou la presse, peut-être venir aider le Père Vignon… sur tout cela, je ne me prononce pas. Je dis : restez disponible, prêt à répondre à la volonté du Seigneur, s'il la manifeste d'une façon plus précise ; et si c'est vraiment sa volonté, les obstacles – qui sont nombreux – il les fera tomber…

Il était arrivé vers 11 heures ; il est reparti en même temps que moi à 18 heures, lui regagnant Châteauneuf, et moi pour St-Laurent où je suis arrivé pour souper.

Valence, le 29 janvier 1965

J'avais fini par obtenir d'aller voir Marthe Robin. J'y suis allé hier et je suis rentré que ce matin.

Hier, il pleuvait, et j'étais à la Plaine, après un court arrêt au Foyer, vers 16 h.15. Il y avait des personnes de la Haute-Loire et j'ai dû attendre plus d'une heure : ce qui est rare, j'étais seul dans la cuisine que je connais si bien et où le même tic-tac de l'horloge campagnarde rythmait ce même silence d'une qualité particulière et où déjà, dans l'âme, tout s'épure, tend vers la prière.

Le Père Finet qui m'attendait, m'a introduit près de Marthe à 17 h.30, puis m'a laissé, et je n'en suis sorti qu'à 19 h. passées. Cela m'a donc fait un long bout de temps pour pouvoir rattraper un peu le demi-siècle que je ne l'avais vue. Toujours aussi attentive à tout et à tous, présente à vous et à ce que vous lui dites, à des détails du passé même, qu'elle n'a pas oubliés, elle m'a cependant paru lasse en cette fin de journée où elle avait sans doute reçu du monde sans arrêt, avec la même attention. Contrairement à son habitude, elle n'a pas eu un mot de taquinerie, de plaisanterie. Du commencement à la fin, nous avons parlé sérieusement sur beaucoup de sujets.

Sur moi d'abord, sur Peuple Libre, sur l'attitude de l'Evêque, sur la mienne à son égard. Il a fui, disant : j'irai vous voir, et ne venant jamais, etc. Si je n'y suis pas allé, moi, c'est que le mouton, à la fin, craignait de devenir enragé, de se mettre en colère et de tout envoyer promener. Alors nous examinons les diverses solutions. Elle est d'avis qu'il faut que je reste à P.L., sinon « que deviendrait-il et nous n'aurions plus que le Dauphiné Libéré » ; mais il faut absolument que j'obtienne quelqu'un pour que je puisse aller me reposer quand c'est nécessaire ; quelqu'un qui accepte d'être formé, de travailler avec moi tout le temps qu'il faudra... Tout cela, c'est le bon sens, et je le demande depuis des années. Mais comment l'obtenir de l'Evêque ? On priera bien pour cela », dit-elle, mais ajoute aussitôt : « La prière ne suffit pas ». Il faut que je fasse sans tarder une nouvelle démarche auprès de lui, en tâchant de ne rien rompre... Comme je fais allusion à ma solitude, combien très malade personne n'est venu me voir, ne s'est inquiété de moi, elle me parle des prêtres qui m'aimaient bien comme le Père Betton, le Père Chalamet, d'autres aussi maintenant ; et puis il y a Jésus, la Vierge, Ste Thérèse de l'Enfant Jésus...

Nous parlons, avant de revenir à mes problèmes, de bien d'autres sujets, sur lesquels elle m'interroge : le déboussolage de certains prêtres, le livre de Michel de St-Pierre (tout ça désoriente les gens, divise), sur certains slogans comme : c'est l'heure des laïcs, et je suis heureux de l'entendre dire ce que j'ai moi-même dit plus d'une fois devant certaines positions excessives : « Mais les laïcs ont toujours eu leur place dans l'Eglise ». Et je pensais quel exemple elle en donne elle-même... Nous parlons des 27 cardinaux que vient de nommer Paul VI, etc. etc. Elle me dit aussi un mot, à la fin, de l'abbé B. : oui, qu'il reste où il est, fasse le travail qu'il a, et qu'il est sage que je ne réponde que rarement à ses lettres, car je n'en sortirai pas, et que même maintenant je réponde moins souvent... Etc. J'ai dit aussi un mot de ma sœur Marie, de Maman ; elle me dit que

Georges et sa femme[97] sont venus la voir ce matin au sujet de Marie, de plus en plus mal.

Comme toujours, nous avons dit ensemble une dizaine de chapelet et elle a demandé ma bénédiction. Lorsque je suis sorti, quelqu'un attendait encore son tour. Dehors, il faisait nuit depuis longtemps, il ne pleuvait plus, mais il y avait un épais brouillard que les phares de ma voiture arrivaient à peine à percer. Au Foyer, voyant cela, on m'a invité gentiment à souper et à coucher. Après le repas, j'ai vu un moment le Père Finet, reprenant avec lui, quelques-uns des sujets dont nous avions parlé avec Marthe. Comme c'était jeudi, il m'a offert, ainsi que nous l'avons fait souvent ensemble, d'aller prier auprès de Marthe avant son entrée dans la passion.

Là-haut, à la ferme, pendant que la directrice de l'école (350 élèves cette année) voit Marthe, et que le Père soupe rapidement, une autre professeur qui vient de voir Marthe nous dit combien elle a parlé ferme au sujet de ses grandes filles, dont elle lui disait leur attrait pour la littérature morbide, leur intérêt dès qu'est prononcé le mot d'athéisme, leur lecture de Simone de Beauvoir, etc. J'en profite pour dire combien nous sommes mis en condition sans le savoir, comment la jeunesse ainsi menée par des modes, etc. et combien on est coupable de ne pas voir l'importance du décret sur les moyens de communication[98] (ce sont eux les coupables), l'importance de la presse, du livre de

97 Son neveu Georges Villard, époux de Marie-Claire Grenier, une des toutes premières élèves de l'Ecole de filles. La maman de Georges, Marie Villard, née Vignon, était clouée en permanence au lit à cause de sa maladie.

98 Le Décret du Concile Vatican II *Inter mirifica* sur les moyens de communication sociale avait été promulgué le 4 décembre 1963. Fernand Vignon a toujours regretté que la hiérarchie catholique, au-delà des bonnes intentions, n'ait pas pris les vrais moyens nécessaires pour les promouvoir de façon plus efficace. Il sentait juste. Aujourd'hui, de ce fait, le catholicisme n'existe pratiquement pas dans la culture ambiante.

poche qui met à la portée de tous des œuvres malfaisantes, etc.

Auprès de Marthe, nous disons le chapelet, dont une dizaine pour Marie,[99] pendant que peu à peu on la sent s'éloigner de nous et qu'à la fin commencent les gémissements. Mais rien de violent, pas de dures interventions du démon, comme je l'ai vu certains jeudis soirs. J'en fais la remarque au Père lorsque nous repartons ; il me répond : Oh ! ça va venir tout à l'heure… Souvent, la Sainte Vierge est obligée d'intervenir et de la ramener dans son lit. Le matin, quand je viens, je trouve parfois tout en l'air dans la chambre, les meubles renversés. Ainsi en ce moment, elle a la tête très douloureuse des coups reçus, etc.

J'ai dit ma messe, ce matin, vers 8 h., ai dit mon bréviaire, ai déjeuné, ai parlé un peu avec le Père Pagnoux,[100] et suis rentré rapidement par St-Donat, Châteauneuf-d'Isère. Les grèves enfin arrêtées (elles nous ont encore bien gênés pendant ces deux jours), j'ai trouvé beaucoup de courrier, beaucoup à faire. Marthe ne m'a rien dit d'extraordinaire, et cependant, j'étais, de l'avoir vue, plus apaisé, plus près de la joie.

Valence, le 6 février 1965

A midi, je mange chez le Dr Piquet.[101] Il m'examine ensuite. Refait un nouveau électrocardiogramme. Il trouve que, du côté du cœur, ça va mieux. Mais c'est, nerveusement, que je ne tiendrai pas, car, hypersensible comme je l'ai toujours été, et n'ayant pas trouvé l'aide et le climat voulus, me heurtant à

99 Sa sœur, dont il a déjà été question.

100 Le Père Jacques Pagnoux, prêtre du diocèse du Mans, collaborateur du Père Finet, aumônier de l'Ecole de garçons de Saint-Bonnet-de-Galaure, fondateur du Foyer de Charité du Cap des Biches au Sénégal.

101 Son grand ami, le Dr Piquet-Gauthier de Lyon. Dans la journée, il a fait l'aller-retour à l'imprimerie à Lyon pour son journal.

l'incompréhension de l'Evêque[102] et à l'indifférence d'autres, je ne peux plus porter seul, tous ces soucis, ces responsabilités, ce travail, sans quoi je vais à la catastrophe. « Je vous dirais d'aller vous reposer, mais vous vous feriez encore plus de soucis, et rien ne s'arrangerait. Il faut absolument que vous obteniez quelqu'un qui partage avec vous tout ce poids. Je vous l'avais dit : c'est là pour vous le point essentiel… »

Je sais qu'il dit vrai et que, de tant de personnes que j'ai connues au monde, il est une des trois qui m'ont un peu compris : le Père Betton, Marthe Robin, lui, et m'ont aidé. Mais la solution ici ne dépend ni de lui, ni de moi, mais de l'Evêque.

Valence, le 7 avril 1965[103]

Alors, je laisse aller, abandonnant tout cela au Bon Dieu, en lui demandant de m'apprendre à mieux souffrir avec Jésus… Il a fallu vaincre ma nature, pour ne pas démissionner, du moins pour l'instant. Ce sont les mots de Marthe à Châteauneuf, et ceux de Marie à Romans,[104] qui m'ont retenu…

---

102 Mgr Paul Vignancour, évêque de Valence de 1957 à 1966, où il fut nommé à Bourges. C'était un brave homme, courtois, mais prenant rarement des décisions. Pour ne pas avoir à se prononcer, quand on lui demandait à quelle maison de retraites spirituelles il fallait aller, puisqu'il en avait deux, de style très différent, dans son diocèse (Châteauneuf et Chabeuil), il répondait par une plaisanterie pour ne pas se mouiller : « A Saint-Michel de Frigolet »… dans les Bouches-du-Rhône !

103 Réaction après un coup dur que lui a fait l'un de ses confrères. Comme pour l'extrait précédent, je le publie car il montre le lien essentiel et profond qui le lie à Marthe.

104 Sa sœur hospitalisée

Châteauneuf-de-Galaure, le 19 août 1965[105]

Les visites à Marthe depuis hier. Moi je monte avec d'autres vers 5 heures. Il fait beau, lumière sur la vieille maison. Ses premiers mots, ça a été pour le retraitant. Je lui dis : zéro. Comme une bête de somme, alors que j'aurais tant vibré en d'autres temps. Elle dit : se présenter comme on est au Seigneur et s'en remettre à lui dans la confiance. Il est là dans cette souffrance. Je dis : je ne sais ce qu'il pourra faire de moi. Elle répond : mais Lui.

Puis elle me parle de P.L., de D.[106] Je lui dis l'attitude odieuse de l'Evêque. Je dis le trouble et l'incertitude où je suis. Elle pense qu'il ne faut pas donner ma démission. Mais que D. comprendra peut-être qu'il faut laisser tomber le reste et se donner à ça. Mais que je reste derrière lui pour l'aider.

Mais le temps est déjà passé. Elle a encore quelques paroles d'encouragement. Nous faisons une prière et je lui donne ma bénédiction. Elle m'a dit un mot aussi sur un livre sur les prêtres, qui l'intéresserait, sur un professeur de philo à trouver pour St-Bonnet, etc.

Mais comme j'ai à peine pu rester 1/4 d'heure, elle me dit : à bientôt, m'encourageant à insister pour qu'on m'autorise.

Je rentre réconforté et éclairé. Enfin quelque chose aura bougé en moi… Et si le Bon Dieu m'aime, de quoi ne suis-je pas capable avec lui ?

---

105 Lors d'une retraite suivie à Châteauneuf-de-Galaure

106 Un collaborateur impossible qu'on lui avait adjoint et qui a contribué à aggraver ses troubles de santé. Pour ce motif, son nom n'est pas donné.

Châteauneuf-de-Galaure, le 23 août 1967[107]

Journée de visite à Marthe. A 14 h., je montre Mgr Soulas,[108] un autre prêtre qui ne l'a jamais vue. Je passe après Mgr Soulas dont c'est peut-être la dernière visite. Il reste 3 quarts d'heure. Je reste près de 40 minutes. Elle m'a interrogé sur ma vie à Barcelonne,[109] pour quoi j'y étais allé, ce que j'y faisais. Elle m'a dit, devant mon incertitude de l'avenir, qu'il fallait d'abord me reposer et prier. Elle a approuvé mon projet d'aller l'hiver plus au midi, dans une communauté. Elle a évité que je lui parle de (?)[110] J'ai recommandé Roger[111] à ses prières ; elle m'a tout de suite compris et promis. Je lui ai dit que j'étais allé en Terre Sainte, puis elle m'a interrogé sur la maison de la Sainte Vierge à Ephèse. A propos de la Ste Vierge à Ephèse, parlons de montée au Ciel vivante ou morte. Elle pense aussi qu'elle n'avait pas à mourir ; mais tient au terme de dormition « Elle n'est pas montée au Ciel, là, en marchant sur la route. » Comme d'habitude, nous avons dit ensemble une dizaine de chapelet ; vers le milieu, elle a un peu toussé ; j'ai dit : si vous voulez, j'arrête-là, ça nous fait tousser ; elle : mais non, ça ne me fait pas tousser, continuons. Elle ne m'a pas comme d'habitude demandé ma bénédiction. Je la lui ai quand même donnée. En partant, j'ai dit : je viendrai plus souvent. – Oui maintenant que vous êtes <u>rentier</u> !

Rentré au Foyer pour l'adoration, l'oraison, tandis qu'au loin se prépare un orage. Instruction. Oraison. Bénédiction.

---

107 Lors d'une retraite prêchée par le Père Fournier en 1967. Je n'ai pas retrouvé le carnet de 1966.

108 Prêtre du diocèse de Valence très longtemps vicaire général.

109 Très joli village des environs de Valence où Fernand Vignon s'était retiré quand un véritable successeur lui a été donné en la personne de l'abbé Raymond Peyret.

110 Nom illisible

111 L'un de ses frères.

Souper. Temps libre. Points de la méditation pour le lendemain.

On m'invite avec quelques autres à aller assister à la communion de Marthe. Partons à 21 n. Attendons. Le Père Fournier reste longtemps avec elle. Le Père Finet vient, nous parlons dans la cuisine. Nous évoquons de lointains souvenirs. Il dit, c'est le Père Vignon qui nous bat tous, qui est venu le premier ici, etc.

Puis c'est la communion. Je suis debout au pied de son petit lit et me rappelle que je la lui ai portée plusieurs fois. Pendant que nous disons le chapelet, je la regarde et son visage dans l'ombre est comme celui du Christ dans la Passion. Ce Christ dont elle revit la Passion, chaque semaine, ce Christ qu'elle est elle-même. Cette prière autour d'elle, c'est comme autour du Christ. Il y a quelque chose de bouleversant, surtout que plusieurs sont de futurs directeurs de Foyer, des Africains et d'autres, qui vont partir, un neveu du Père Finet qui va partir au Maroc,[112] etc.

Le Père Fournier donne la communion. Pas de mouvement de déglutition : l'hostie pénètre d'elle-même en Marthe qui est aussitôt en extase.

Nous rentrons vers 22 h.20 au Foyer où j'écris tout cela trop rapidement, mais avec une facilité que je n'éprouvais plus depuis longtemps.

Châteauneuf-de-Galaure, le 24 août 1967

Hier, Marthe me parlait de contemplation. J'ai dit que je ne savais guère que me servir de la contemplation de la nature

112 Le Père Jacques Levrat (1934-2013)

pour m'élever vers Dieu. Alors que je trouvais que c'était plus déiste que chrétien, elle a trouvé, elle, que c'était bien et un bon moyen de faire monter sa pensée et son cœur vers Dieu.

Barcelonne, le 6 juin 1968

Téléphoné au P. Finet[113] : pas possible aujourd'hui ; mardi après-midi peut-être ?

Barcelonne, le 11 juin 1968

Parti avant 11 h. pour Châteauneuf-de-Galaure. (…) File au Foyer. Monte chez Marthe. D'autres avant. Puis laisse passer une étudiante. Ainsi je ne puis passer qu'après 1 h. ½ d'attente à 16 h. Mais chance. J'ai pu passer auprès de Marthe jusqu'à 2 heures. C'est elle qui m'a longtemps retenu à la fin, en me posant chaque fois de nouvelles questions. Comment résumer cette longue et confiante conversation ? J'indique seulement : elle détourne question sur elle ; mais quand je dis que souvent avec elle, unissant ma prière à la sienne, et même priant pour elle, elle me remercie bien. Alors elle me parle de l'union au Christ qu'il faut vouloir totale, sans rien réserver au fond de nous, tout donner de plus en plus. Je dis : on essaye. Mais c'est là le difficile. Mais elle : mais ne suffit-il pas de s'ouvrir à lui ? C'est lui qui agira, comme il le dit dans l'Evangile… Elle me demande ce que je fais. Je lui parle de mon séjour à Rome. Rapidement de celui en Espagne, puis à Lourdes, de mon accident de voiture, de mon passage à Fanjeaux.[114] Enfin, de mon prochain départ pour le Canada. Là, à deux ou trois reprises, elle dira : c'est la Sainte Vierge qui vous appelle là-bas, à mesure que je lui explique.

---

113 Pour aller voir Marthe.

114 Fanjeaux, village du département de l'Aude, où Saint Dominique prêcha et réunit les premières religieuses dominicaines.

Nous parlons des évènements[115] : elle sait bien des choses et me raconte diverses choses plus navrantes les unes que les autres et d'autres qui sont consolantes.

Des faits déplorables concernant la mentalité et l'attitude de certains prêtres[116] : ils sont déboussolés, même certains qui parmi eux aiment bien Jésus. J'en profite pour parler de Pierre, des paroles malfaisantes d'un de ses professeurs, etc. Je le recommande à ses prières (et dans l'hypothèse St-Bonnet dit : nous le recevrons bien volontiers).[117] Et recommande aussi son père, dont je dis deux mots de son surmenage. Et Roger. Nous parlons un instant de Marie…

A la fin, une dizaine de chapelet ensemble. Fais la commission de Montaurier,[118] etc. Puis lui donne ma bénédiction. Elle me remercie bien d'être venu, et je pars avec plus de foi et de force, plus de joie dans l'âme.

115 De mai 1968.

116 La crise de l'Eglise battait son plein.

117 Il s'agit de moi-même. J'avais 14 ans et j'étais depuis l'âge de 10 ans au Petit Séminaire de la Drôme. La crise de 68 touchait la direction de l'établissement, et cela m'obligeait à prendre des positions qui m'étaient vertement reprochées. Dans le contexte, comme j'étais attaché à ma famille et à ses valeurs, on me faisait passer pour un capitaliste réactionnaire, ce qui montre bien la situation passionnelle et irrationnelle de cette époque. Mon oncle s'en inquiétait à juste titre. Quelques temps après, mes parents effarés de ce que je vivais, sont allés consulter Marthe à mon sujet. Elle a eu cette réponse : « C'est bien, ça lui apprend à combattre, mais pour la Philo (on appelait ainsi la Terminale à l'époque), il faudra l'envoyer dans nos écoles. » Le Petit Séminaire de la Drôme ayant fermé en 1969, c'est ainsi que je me suis retrouvé naturellement à Saint-Bonnet-de-Galaure où était déjà passé mon frère aîné. Ayant déclaré ma vocation sacerdotale, je fus tout de suite mis en contact avec Marthe, et c'est ainsi que s'initia un lien très fort entre elle et moi, lien qui dure toujours.

118 L'abbé Edmond Fleury (1906-1992), prêtre du diocèse de Clermont-Ferrand, brillant écrivain sous le pseudonyme de Jean Montaurier, grand ami de Fernand Vignon.

Parmi d'autres choses, retenir aussi ce qu'elle m'a dit, quand à propos de je ne sais plus quoi, j'ai confié : j'ai gaspillé une grande partie de ma vie par repliement sur moi, etc. – Pourquoi gaspillé votre vie ? Vous croyez que, pour ne retenir que cela, tout cet apostolat que vous avez fait par P.L. ne compte pas ? »

A propos de P.L., vous pourriez écrire dans un autre journal.

Je redescends au Foyer, vois 2 minutes le Père Finet : lui aussi me cite des cas navrants de déboussolage ecclésiastique.

Châteauneuf-de-Galaure, le 18 décembre 1968

A 16 h.30 je pars sous la pluie pour Châteauneuf-de-Galaure. J'y suis à la nuit. Chambre (J'avais dû téléphoner trois fois). Bréviaire et adoration à la chapelle. Souper avec communauté en bas, où je connais pas mal de membres.

Le Père Finet m'offre de porter la communion à Marthe. Il m'avait dit : 22 h., car il était retenu par une réunion. Je l'ai attendu à la chapelle jusqu'à 23 h.15. Je prends le St-Sacrement. Nous montons en voiture. Là-haut, les jeunes filles de la maison et la secrétaire, un domestique[119] et un monsieur Barrès[120] (?) qui a conduit notre voiture. L'abbé Dolivet. Je mets le St-Sacrement dans la chambre de Marthe et reviens pour que le Père la confesse et la prépare. Puis 10 minutes après nous

119 Sous la plume de Fernand Vignon, le mot domestique n'a pas les connotations péjoratives qu'il a prises aujourd'hui. Dans le monde rural d'où il venait, chaque ferme avait son employé qu'on appelait simplement domestique.

120 Monsieur Barrès était un laïc très sympathique qui, retiré des affaires, était venu s'installer au Foyer de Châteauneuf où il passa son temps à aider très concrètement le Père Finet. Il lui servait fréquemment de chauffeur. Fernand Vignon le voit pour la première fois et n'est pas sûr d'avoir bien compris son nom.

rentrons tous. C'est moi qui dis le chapelet, agenouillé près de Marthe dont je vois assez bien le visage tout ensanglanté. Elle répond avec les autres d'une voix faible. Moi aussi, ému, je dis le chapelet d'une voix un peu étranglée. Je pense à toutes les intentions qui m'ont été recommandées : celle du Canada, celles d'Alaska, celle de l'Eglise, de ma famille, les miennes.

Le chapelet fini, c'est le moment de la communion. Je dis les prières en français[121] d'une voix plus ferme ; elle répond. Dans la demi-obscurité, je lui donne Notre-Seigneur, obligé de toucher un peu la lèvre pour être sûr de ne pas manquer la bouche. J'achève les prières, mais elle est déjà en extase. Il est minuit. Le Père ouvre toute grande la fenêtre, toujours entrebâillée, le vent glacial entre dans cette pièce où il n'y a pas de feu et nous la laissons. Retour au Foyer. Et j'écris trop rapidement tout cela. Il est 1 heure du matin, bientôt.

Barcelonne, le 19 décembre 1968

Ma messe à la grande chapelle, à 8 h. Une dizaine de membres du Foyer y assistent et communient. Déjeuner. En disant mon bréviaire, je vais dire bonjour au Père Auric : y trouve un Père de la Salette qui prêche dans sa paroisse ; il me raccompagne en me racontant histoires tristes sur certains membres du clergé et de religieux. Où qu'on aille, du déboussolage. A 11 h. l'abbé Auric vient me chercher pour confesser ses enfants. Midi, retour repas. Je vais à l'école voir Lorette Vinay.[122] Monte me reposer un instant

---

121 C'était le début de l'application de la restauration liturgique préconisée par le saint Concile Vatican II. Obéissants comme ils étaient, le Père Finet, Marthe et mon oncle s'y soumettaient sans faire aucune difficulté.

122 Une élève de l'école originaire de Barcelonne.

et rencontre chanoine Dusserre[123] qui vient de voir Marthe : lui aussi me dit plutôt de tristes histoires ; ils avaient réunion de la presse à Paris ; il a soupé avec Bidault[124] qu'il a bien connu à St-Etienne et qui dit : « Pape très intelligent, très saint, mais devant tout ça, il prend des vapeurs, alors qu'il faudrait prendre la trique ! » Je ne sais pas trop si cela arrangerait quelque chose.

J'attends le Père Finet jusqu'à 15 h. Mais il n'arrive pas. Je monte chez Marthe. J'attends qu'elle ait fini de dicter une lettre. Je rentre pensant la voir longtemps ; mais au bout d'une demi-heure, on frappe : deux étudiantes qui veulent la voir et dont l'une doit prendre un car. Nous continuons, mais au bout d'un quart d'heure, on frappe à nouveau, etc. Et m'oblige à la fin à tout précipiter ce que j'avais à dire. Je suis quand même resté auprès d'elle une bonne heure. Mais, au début, elle m'a interrogé sur mon voyage au Canada et en Alaska, s'intéressant à tout, et je me suis trop attardé sur des détails, laissant passer le temps que je ne savais pas si court. D'Alaska, une petite sœur[125] à qui j'avais parlé d'elle, lui a écrit, après mon passage, etc. Après, nous avons surtout parlé de l'état présent du clergé, de l'Eglise. Elle m'a demandé si je voyais l'évêque[126], etc. Elle m'appuie fortement quand je dis que le travail du prêtre, sauf exception, est dans sa paroisse, au service des gens. (Marthe d'accord quand je dis que l'Eglise autrefois famille, devient une machine). « Je n'ai jamais entendu dire que quelqu'un ait été converti par un prêtre ouvrier », me dit-elle. Et : « quelle illusion que le travail du prêtre au-dehors, quand tant

123 Le chanoine Joseph Dusserre, prêtre du diocèse de Saint-Etienne, que Fernand Vignon avait connu dans la résistance, et qui avait fondé le journal catholique *L'Essor*.

124 Georges Bidault, successeur de Jean Moulin dans la résistance, fondateur du MRP, qui venait de rentrer en France car il s'était opposé à la politique algérienne du Général de Gaulle.

125 Religieuse de l'Institut des Petites Sœurs de Jésus, du Bx Charles de Foucauld.

126 A ce moment-là Mgr Jean de Cambourg (1908-2000).

d'âmes meurent d'ignorer la parole de Dieu… » Je dis que parfois je voudrais écrire certaines choses, sans esprit de polémique, mais pour éclairer, etc. Elle me dit qu'il faudrait, dans la vérité et la charité, sous forme de témoignage, sans condamner qui que ce soit, bien que restant ferme sur les idées et sévère pour les erreurs, mettant en avant de bons exemples, les belles choses, etc. Je lui ai recommandé diverses personnes du Canada ou de France (Montaurier et d'autres). Elle m'a dit qu'elle prierait bien aussi pour moi, pour que j'y voie bien clair et puisse aider, etc. Pressés, nous disons, comme toujours, une courte prière et je lui donne ma bénédiction. Je dois attendre les étudiantes pour les descendre au Foyer. De retour qu'à 17h. Revois une minute le Père Finet : je lui demande si je reste pour voir Marthe encore ce soir et assister à la passion. Je peux rester, puisque la nuit est là et qu'il pleut ; mais, ce soir, séance avec les élèves : on boucle Marthe à 8h., pas possible de la voir. Alors je vais ramasser mes affaires et pars, et file malgré la pluie, la nuit, la route glissante…

Barcelonne, le 16 avril 1969

Aux moments les plus désespérés de ma vie, il n'y a eu personne pour me comprendre et m'aider que la Sainte Vierge et Marthe Robin.

Barcelonne, le 5 mai 1969

Je viens d'achever le beau livre d'André Frossard : *Dieu existe, je l'ai rencontré*. Cette fin est bouleversante. Pourtant, je connais Frossard, et, au Casino de Deauville,[127] un jour, Mme (nom illisible) m'a parlé de sa conversion, alors qu'elle me confiait son incroyance. Je connais aussi la chapelle des Sœurs de l'Adoration Réparatrice où j'ai dit autrefois ma messe : à deux reprises, je crois. Et puis j'ai repensé à ce mois de lumière que

127 A l'occasion d'un congrès de la presse.

j'ai passé en 1948, un mois entier dans une joie que je n'ai pas su retenir, où j'étais dans ce monde et en même temps dans un autre monde – après cette retraite à Châteauneuf et cette visite un peu tragique à Marthe Robin. Ainsi je comprends ce que Frossard écrit – sans parler de ces deux minutes de ciel au neuvième jour après la mort de ma mère. Je remercie pour lui et pour moi et ayant tant reçu, j'ai honte de mes lâchetés.

Barcelonne, le 14 mai 1969

Je téléphone au Foyer à Châteauneuf pour demain et après-demain : on me recevra à St-Bonnet ; mais retraite des Foyers, alors sans doute impossible de voir Marthe.

Saint-Bonnet-de-Galaure, le 15 mai 1969[128]

Je quitte Barcelonne à 9 h.30. Suis au Foyer, à Châteauneuf, vers 10 h20. Assiste à 11 h à la messe concélébrée. Repas. Me repose au salon en lisant des extraits très intéressants d'un écrivain indien « Le vagabond de Dieu ». Assiste à la conférence de 15 h. aux retraitants nombreux, par le P. Eberhard, un suisse, Père du Foyer de Charité de Paris-Poissy.

A 18 h., j'assiste à l'Ecole, à la conférence avec projections et films du P. Santamaria, un prêtre de Colombie, directeur du Foyer de Charité de Païpa et de l'œuvre d'action sociale (colonisation) qui s'y rattache. Soupe au Foyer, vers 20 h., mais pour coucher, je vais à l'école de garçons de St-Bonnet. Bon accueil, et on m'a préparé une chambre au deuxième étage de l'école. Achève bréviaire, comme il va être 22 h30, vais me coucher.

128 C'est la fête de l'Ascension.

J'ai vu le Père Finet à la conférence du Père Santamaria. Pas possible d'aller voir Marthe ce soir, même simplement d'assister au début de la Passion. Il a été opéré en février de la prostate, est resté 31 jours à la clinique. Pendant tout ce temps, Marthe enfermée dans sa chambre a connu des épreuves terribles. Déréliction du côté de Dieu, du côté du Père Finet, qui lui avait dit qu'il ne resterait que trois semaines. Elle paye cher les âmes qu'elle rachète…

Barcelonne, le 16 mai 1969

Bien dormi dans ma petite chambre de l'école de St-Bonnet, bien mieux que je ne dors à Barcelonne. Déjeuner. Salue quelques professeurs. Vais au Foyer à la conférence du Père Eberhard : me plaît qu'à demi. Retourne à St-Bonnet dire la messe des grands. Reviens au Foyer à 11 h30. Repas. Après, parle un peu avec le Père Eberhard, prêtre suisse : me plaît encore moins. Achat de cartes et d'images. Repars après 14 h.

Barcelonne, le 16 juillet 1969

Pars seulement à 9 h30 pour Châteauneuf. Fonce et, malgré traversée du Péage difficile, de Romans, de St-Donat, y suis à 10 h10 : 40 minutes. Tort de me presser, connaissant le Foyer : rencontre avec Marthe renvoyée à l'après-midi. Achève mon bréviaire dans le quartier de l'école. Vais à la bibliothèque, où je lis la préface d'Auguste Valensin (très intéressant) aux Carnets spirituels de son frère, Albert.[129] Assiste à la grand'messe concélébrée[130] des retraitants.

---

129 Albert Valensin, père jésuite, philosophe, prédicateur des Exercices de Saint-Ignace, frère d'Auguste. C'est Albert Valensin qui fit le constat suivant à Mgr Pic qui l'avait envoyé voir Marthe pour consultation : « Marthe Robin, Catherine de Sienne. »

130 C'était alors une nouveauté.

Mange au Foyer, vais me reposer à la chapelle devant St-Sacrement exposé. A 15 h., pars chez Marthe, emmenant 2 retraitantes. A 16 h., je puis enfin passer, et rester avec elle 3 quarts d'heure (les retraitants 10 mn).

J'ai trop parlé : d'abord pour les commissions que j'avais à lui faire : Cheband, Gamaliel,[131] Foyer de ND de Rochefort. Puis, nous avons parlé un peu à tour de rôle de la situation actuelle dans l'Eglise ; je cite des faits, elle en cite d'autres qui vont dans le même sens ; mais ce que je constate avec une certaine joie pour moi, c'est que nous sommes d'accord sur tous les points. Que faire devant tout ce désordre ? Elle dit : nous convertir nous-mêmes, mieux répondre encore aux appels du Seigneur. Et elle rappelle tous ces groupes qui prient, les âmes qui, dans le silence, se sacrifient.

Pour moi, qui attend sans savoir quoi, elle répond : Faire pleine confiance au Bon Dieu ; il interviendra quand il le jugera bon. Je ne puis plus écrire, plus parler. Pourquoi plus écrire, demande-t-elle ? – Engourdissement, fatigue. – Ça passera. Il faudra écrire quelque chose à Roscoff.[132] Je pense aux papiers mis de côté hier pour répondre à l'enquête de *Prêtre et Apôtre* sur la communion. Mais une certaine insistance qui me semble aller plus loin, peut-être ma nouvelle d'Alaska qui attend depuis 1 an. Tout de suite, devant cet encouragement, comme un réveil en moi, une joie.

On a frappé à la porte. C'est l'heure ; d'autres attendent. Nous disons une dizaine de chapelet (je n'avais d'abord dit qu'un Notre Père et qu'un Je vous Salue pour ne pas faire attendre, mais m'a repris gentiment, me demandant de continuer la dizaine), et je pars en recommandant tous les miens à ses prières.

131 Non identifiés.

132 Roscoff, en Bretagne, où il devait aller suivre une cure.

En passant au Foyer, m'arrête une minute, paye mon repas, salue abbé Colon[133] qui va être là maintenant : il y a 14 ans qu'il attend, etc.

Barcelonne, le 11 décembre 1970

A 13 h30, je téléphone au Foyer… Le Père Finet me répond que je ne pourrai voir Marthe : retraite, etc. encore qu'elle se soit inquiétée de moi il y a quelques jours : alors je dis au printemps.

Châteauneuf-de-Galaure, le 14 décembre 1970

Vers 16 h. je pars emmenant le Père Douenel à Châteauneuf pour sa retraite. Ciel gris d'hiver, bas et triste. Tain, Mercurol, Chantemerle, etc. Arrêt à St-Bonnet pour dire bonjour à Pierre.[134] Au Foyer, à Châteauneuf, les retraitants arrivent très nombreux. Plus de places. J'irai à l'hôtel. Le P. Finet, 2 minutes. Lui donne offrande pour ses travaux ; je pourrai aller voir Marthe demain à 9 h30, bien qu'elle ait demandé de ne voir personne, car elle a un tas comme ça de lettres en retard qu'il faut lui lire, et qu'elle donne la réponse. Bréviaire à la chapelle : toujours cette même paix, ce sentiment du surnaturel proche, dans lequel seulement je puis respirer. Souper avec communauté : la dame d'Ain et sa confusion du progrès et de la civilisation.

Parle avec abbé Colon : la crise pas finie quand on voit qui chez nous est poussé en avant. Je redescends à l'hôtel Maron.

---

133 L'abbé Jean Colon, médecin lyonnais devenu prêtre dans le diocèse de Valence. Il sera un collaborateur du Père Finet jusqu'à sa mort.

134 J'étais entré en classe de première au mois de septembre.

Valence,[135] le 15 décembre 1970

Très mal dormi à l'hôtel. Je monte dire ma messe au Foyer, y déjeune, et attend que le P. Finet monte auprès de Marthe. J'assiste à une partie du discours de l'abbé Callerand[136] très intéressante. A 10 h30, je monte chez Marthe. Le Père Finet et une autre personne n'en sortent que vers 11 h30. Moi, j'y reste jusqu'à midi 30. Elle m'interroge d'abord sur ma santé, sur la maison des vieux prêtres, sur eux, etc. Quand je dis : « Je ne sais ce que le Bon Dieu attend de moi. » Elle répond aussitôt : « La sainteté, rester uni au Christ, l'être de plus en plus. » Elle parle des Foyers, des divers points du monde, etc. Elle me remercie vivement pour mon offrande d'hier, etc. Nous disons ensemble une dizaine de chapelet, je lui donne ma bénédiction, et pars.

Aix-en-Provence, le Tubet, le 5 janvier 1971[137]

Je réponds à une lettre de Châteauneuf, de Melle Basset,[138] me posant diverses questions au sujet de l'Alouette.[139] Mais son allusion à notre conversation avec Marthe, mais supposer plus (sic) : va-t-on au printemps me proposer une collaboration ou une prise en charge ? Cela me trouble. Demander au Seigneur de m'éclairer. Pourquoi cette impression que cela répondrait à un appel profond en moi ? A une volonté du Seigneur enfin manifestée. Je comprends

---

135 A l'automne 1970, Fernand Vignon a pris deux chambres à la Maison de Retraite des Prêtres du diocèse de Valence. Il avait eu des problèmes cardiaques, et il avait dû renoncer à son séjour à Barcelonne.

136 Fondateur du Foyer de Charité à l'époque de La Roche d'Or, près de Besançon, brillant prédicateur.

137 Fernand Vignon passa plusieurs hivers à l'aumônerie des Petites Sœurs de Jésus, au Tubet, près d'Aix-en-Provence.

138 Melle Marie-José Basset, membre du Foyer, professeur d'histoire et géographie à l'école de filles.

139 La revue des Foyers de Charité.

alors pourquoi Marthe Robin quand je l'ai quittée l'autre jour, m'a dit d'un air souriant, sympathique : « On ira vous voir au printemps ». « Oui, à votre retour, on ira vous voir à Valence. »

Aix-en-Provence, le Tubet, le 9 avril 1971

Samedi saint. Lettre de Melle B. du Foyer à Châteauneuf ; elle a mis presque un mois pour arriver, m'ayant cherché ici, puis à Beni-Abbès,[140] puis retour ; on m'attendait avant la Semaine sainte pour discuter du prochain bulletin…

Lyon, le 24 mai 1971

Au Foyer de Charité, la permanente me rassure sur Marthe.[141] Le Père Finet achève retraite. Me dit de m'arrêter au retour.

Valence, le 25 mai 1971

Le Foyer. Le P. Finet avec ses parents, pas question de me recevoir. Je vais voir Marie-José Basset à la sortie de son cours, à 15 h.30. Parlons de ses difficultés avec l'Alouette et que personne ne l'aide pour ce travail. Je lui dis que moi je ne puis rien faire tant que pas un mandat du P. Finet. Elle me dit qu'il était décidé à changer formule, mais maintenant plus. Elle est, je le sens, à bout de force. Mais, moi, comment intervenir ?

140 Entre temps, il a fait un long séjour à Béni-Abbès dans l'ermitage du Bx Charles de Foucauld.

141 Fernand Vignon avait noté ceci dans son carnet le 22 mai : « Pierre me téléphone à midi : il ne pourra venir me voir demain ; il me dit que Marthe Robin est malade. » Plus loin, il ajoute : « Et si Marthe nous quittait, que deviendrions-nous ? me quittait après ma sœur, que deviendrais-je ? » Sa sœur Marie était morte le 9 février précédent.

Certaines façons de faire[142] me conseillent plutôt de me tenir à l'écart. J'en souffre, mais pense qu'il faut laisser faire le Seigneur. Passe à St-Bonnet : vois Pérard qui me dit que pas mécontent de Pierre[143], un instant le directeur, puis Pierre un moment.

Valence, le 19 janvier 1972

Je pars à 8 h. Passe par Tain, Chantemerle, m'arrête un moment à St-Bonnet pour voir Pérard : il va un peu mieux, je lui laisse mon manuscrit,[144] qu'il accepte de voir. Au Foyer vers 9 h. Les 82 retraitants. Puis monte chez Marthe, en croisant le Père Finet qui en vient et va faire sa conférence. L'accueil à la maison. Introduit chez Marthe presque tout de suite. J'y reste plus d'une heure. Pas possible de résumer toute notre conversation, comme toujours, très simple, très humaine.

Elle m'interroge d'abord sur mon voyage en Algérie, où parfois elle glisse une anecdote. Elle connaît des Sœurs Blanches. Je lui dis que j'ai mangé un jour chez elles à Aïn-Sefra, en parlant d'elle ; mais elle détourne la conversation. Nous parlons de la crise actuelle dans l'Eglise, de l'inertie des Evêques, de l'Evêque (elle me raconte, un peu amusée, la réflexion faite au Père Finet, après les Journées de la Galaure, où il a logé au Foyer : « Je ne suis pas mécontent de vous ! »), du séminaire en vente (ce qui la surprend et la peine), des vocations sacerdotales (à cette occasion, elle me parle des Bénédictins de Fontgombault et de leur nouveau couvent à Clermont où, attaqués, l'évêque les a soutenus : ils sont venus la voir, lui ont remonté le moral : elle était découragée – prier, souffrir ne sert de rien – et ce qu'ils lui ont dit l'a ''regonflée''). A mon sujet, pas grand-chose, mais

142 Du Père Finet.

143 Ça fait toujours plaisir de l'apprendre, même plus de quarante ans après.

144 Fernand Vignon préparait une édition de ses poèmes dans ce qui sera le recueil *Chants d'Exil*, Editions Peuple Libre, 1973.

elle verrait assez bien que tout en restant à Valence, je puisse aider parfois au Foyer. Puis comme je dis ma difficulté de prier (manque d'attention, de présence), elle dit que ce qui importe c'est d'être là comme on est, etc. Elle me parle de l'offrande : il faut beaucoup offrir, on ne le fait pas assez ; les gens ne savent pas, etc. Habitué à l'obscurité, je regarde ce visage pâle, encore marqué des coups et de sang (je ne distingue pas bien). La dizaine de chapelet habituelle. Au Foyer, vu 3 minutes le Père Finet. Repas, etc. Rentré avant la nuit.

Valence, le 30 avril 1972

Je repars vers 15 h., passe par St-Jean-de-Bournay, Beaurepaire, Châteauneuf-de-Galaure. Arrêt au Foyer : l'attitude du P. Finet, envers moi assez habituelle ; une phrase et file avec sa famille. Mais je vais, un peu blessé, prier à la chapelle. Et, en repartant, plusieurs qui connaissent de longue date sont heureux de me saluer et de parler avec moi. Isabelle a ce mot consolant : « Dans la vallée, quand on a parlé du Père Vignon, on a tout dit. »

Châteauneuf-de-Galaure, le 7 septembre 1972

Je voulais voir Marthe. Mais le Père Finet est absent toute la journée. Cependant, Nadine,[145] la permanente au bureau d'accueil, m'a dit qu'on allait m'arranger ça. J'espère donc pour voir Marthe cet après-midi.

A 14 h.30, sous la pluie qui tombe depuis ce matin, Nadine me monte chez Marthe. J'attends une dizaine de minutes. Puis, c'est mon tour. Je retrouve la même voix, le même accueil amical. Nous parlons de la retraite. Puis, rapidement de mon

145 Melle Nadine Ternynck, un des plus anciens membres des Foyers actuellement vivants, véritable mémoire de tout ce qui concerne Marthe.

voyage au Maroc et autour de la péninsule ibérique. « Et votre été ? ». Je dis : Bourbonne,[146] l'accident,[147] la messe chez les Clarisses[148] les dimanches de juillet ; puis le mois d'août au Tubet. « Et maintenant ? » demande-t-elle encore ? Je dis : Valence. Je ne demande rien ; l'Evêque ne me propose rien. Je dis : pour l'instant mes rencontres sur les routes, et les menus services que je rends ici ou là. Elle cherche diverses possibilités, par exemple aumônier de Religieuses ou animateur d'un groupe de piété, etc. Mais rien de tout cela pour l'instant ne paraît possible… Je dis : « Et vous ? bien que vous ne parliez jamais de vous ? – On a eu beaucoup de travail, ces temps-ci, avec toutes ces retraites qui se sont suivies sans arrêt. – Et vous tenez le coup ? Mais on a déjà frappé deux fois à la porte. Il faut que nous disions notre dizaine habituelle de chapelet. Elle dit : Vous m'avez demandé si je tenais le coup ! Ce qui me permet de tenir, c'est l'obéissance. C'est ce qui fait ma force, puisque ainsi je suis avec le Bon Dieu. » La dizaine de chapelet dite, je dis : Je vous donne ma bénédiction, mais vous me donnerez la vôtre. – Moi, répond-elle, je prierai la Sainte Vierge pour qu'elle vous gâte, vous comble de ses bénédictions, spécialement demain, en la fête de sa nativité. – Je suis resté à peine demi-heure ; je n'ai pas pu dire les choses qui me tenaient le plus à cœur ; mais sa simplicité, sa bonté, m'ont quand même fait du bien. – Nadine après, travaille avec elle presque une heure. Je l'attends en disant dehors, où la pluie s'est arrêtée, mon chapelet, en interrogeant Thérèse[149] sur ses vaches qu'elle est en train de traire[150] (traite

---

146 Bourbonne-les-Bains, dans le département de l'Allier, où il a fait sa cure cette année-là.

147 Il a eu un accident d'auto dans le Jura le 12 juillet en revenant d'une visite à l'abbaye d'Acey.

148 Du monastère de Romans.

149 Melle Thérèse Rissoan, membre du Foyer, l'une des gardiennes de la ferme de Marthe.

150 Dans le bâtiment qui a laissé la place aujourd'hui à un centre d'accueil.

électrique). Elles ont comme au Tubet, environ 20 litres par jour. Mais elle m'en montre deux au fond, qui sont couchées et sont d'une autre race (canadienne hollandaise) qu'un sélectionneur du Canada leur a amenées de là-bas : elles donnent chacune 34 litres de lait ! Et même l'une d'elle est montée jusqu'à 40. J'ai donc probablement perdu mon pari avec le ministre Martinez que dans telle ferme d'Espagne, telle vache donnait 35 litres ! Je ne croyais pas la chose possible.[151] Thérèse me dit, qu'elle aussi, qui est de la campagne, elle ne l'aurait pas cru, mais elle l'a vu ! Mais je lui fais dire que ce lait est quand même moins crémeux. – De retour au Foyer, à 16 h30 pour la conférence de Lesourd.[152] – Ce soir, l'évêque parle de choses doctrinales : sacrements, évangélisation, etc. Nous avions dit aussi quelques mots sur lui avec Marthe. Mais m'avait plutôt interrogé et s'était tue.

Châteauneuf-de-Galaure, le 13 septembre 1973

Au début de l'après-midi, je suis monté avec lui[153] chez Marthe. Il est passé premier. Puis moi, et quelques autres après. Je n'ai donc pas pu rester aussi longtemps que je l'aurais voulu. Je résume notre conversation, car il est tard, le repas ayant duré plus longtemps et Pel,[154] vraiment déchainé (comme tout au cours de la retraite) nous a fait une séance de fou rire.

Retraite : elle regrette qu'on l'ait achevée aussi vite et, surtout, qu'elle n'ait pas été faite dans le silence.

---

151 Il avait quitté sa ferme d'élevage de montagne en 1923. Il est vrai que depuis les vaches sont devenues folles !

152 Le père jésuite Lesourd donnait la retraite des prêtres de la Drôme au Foyer.

153 Le père jésuite Bertrand.

154 Père Noël Pel, prêtre à la personnalité très attachante du diocèse de Valence, célèbre aumônier militaire, mais qui ne pouvait pas tenir longtemps en place sans parler et sans chercher à faire rire les autres.

A sa demande, je lui dis ce que j'ai fait cet été à Dax, Vercors, et Recueil de poèmes : nous l'avons lu, dit-elle, d'abord d'après certains titres qui nous plaisaient, puis à la suite. Nous avons vu que déjà alors vous aviez le cœur sensible. Ce n'est pas nouveau. Et c'est pourquoi vous avez tant souffert toute votre vie. – Je dis : oui. – C'est ainsi, reprend-elle, c'est votre croix… »

Je lui dis mes soucis actuels, mes hésitations entre divers choix. « Je ne sais pas où le Seigneur me veut. » La réponse comme toujours vient aussitôt : « Dans son cœur. » Puis après avoir examiné diverses solutions, elle ajoute : « Si le Seigneur vous veut ailleurs, il saura bien vous le montrer. »

Nous disons, comme d'habitude, une dizaine de chapelet, moi agenouillé à terre à côté de son lit. Mes yeux se sont habitués à l'obscurité. Je distingue la pâleur de son visage et son front encore tout taché de sang. Pour répondre au chapelet, elle est un peu essoufflée. Elle m'a dit au début que l'été avait été très chargé. (La secrétaire me précisera qu'à certains jours, elle a vu jusqu'à 60, 65 personnes, la dernière retraite, par exemple, comptant 230 personnes, etc.) Comme la dernière fois, mais je la lui avais donnée quand même, elle ne me demande pas ma bénédiction. Peut-être qu'elle a déjà vu d'autres prêtres. Mais j'en ai un peu de peine.

Valence, le 15 septembre 1973

Dans ce que m'a dit Marthe avant-hier, il y avait au sujet d'écrire, ces deux choses que je sentais si justes : on se rouille en ne continuant pas, il faut s'entraîner en écrivant chaque jour ; si vous êtes fatigué, n'écrivez que le matin quelques heures, mais chaque jour… » Ce sont des choses que je me dis depuis longtemps, mais sans trouver le courage de le faire… Dans ces indications de Marthe qui en parlait comme si elle connaissait tout du métier, je voyais comme un signe de plus de la Providence…

Châteauneuf-de-Galaure, le 12 décembre 1974

Monté voir Marthe avec d'autres à 14 h30. Longue attente : plusieurs avant nous. On reste peu, 9 à 10 minutes. Moi, je reste à peine ¼ d'heure. Parlons : 2 mots sur la retraite, ma santé, mon voyage en Russie, Gérard et Christine,[155] Pierre. Je les lui recommande tous. Et moi qui dis 2 mots sur mes projets au sujet des Petits Frères. Elle dit : est-ce qu'ils vous accepteront (sous-entendu à mon âge) et puis : vous pouvez toujours essayer. Ça correspond assez à ce que je pense ; mais plus le temps de parler. Elle dit : peut-être en janvier, si vous êtes là, nous aurions plus de temps. Rentre à pied.

Valence, le 5 janvier 1974

Je remercie Pérard pour son *Max Jacob*, envoyé par Pierre avec une aimable dédicace et ses vœux. (…) Je lui dis aussi que les mots, si simples et si sobres, par lesquels il dédie son ouvrage ''à Marthe, ma sœur éternelle'', m'ont vraiment ému. A cause peut-être d' '' éternelle'' qui s'ouvre sur l'infini, vertigineusement. Et peut-être aussi parce que depuis 40 ans que je la connais, elle s'est comporté envers moi comme une sœur attentive et que j'aurais bien voulu trouver cette perle : ma sœur éternelle. Mais si elle est notre sœur, nous sommes frères.

Assise, le 22 avril 1975

Je sors un peu porter des cartes : une à Marthe Robin, à qui je parle de sa sœur Catherine de Sienne à qui elle ressemble tant, et de son frère François lui aussi marqué par les souffrances de la Passion.

---

155 Mon frère Gérard Vignon et ma belle-sœur Christine Beauthéac dont le Père Finet a béni le mariage à Valence le 12 octobre précédent.

Châteauneuf-de-Galaure, le 10 septembre 1975

Cet après-midi, j'ai pu monter, avec deux autres confrères, voir Marthe. D'abord, essayé de parler d'elle ; mais elle dit simplement : « Oui, on a été un peu surmenée ces derniers temps. » Elle me fait parler sur la retraite. Je lui dis mon débat de ce matin, et elle m'approuve : « Il faudrait le dire à votre évêque. – Oui, mais pour moi, c'est difficile ; on dira : il n'est plus dans le coup. » Elle a reçu une lettre de Khabarovsk, et me fait parler sur la Sibérie. J'en parle certainement trop longuement, car le temps est passé ; on a frappé déjà deux fois. Mais elle me dit qu'elle a eu ce matin un prêtre portugais : ils essaient de tenir en priant. Si le Portugal passait aux mains des communistes, ce serait l'Europe tout entière qui tomberait bientôt. Elle me dit aussi 2 mots de Peuple Libre, où il n'y a à peu près plus rien de chrétien.[156] Je lui dis combien j'en souffre moi-même. Le Père, me dit-elle, veut ne pas se réabonner ; elle, elle dit qu'elle continuera peut-être, parce que c'est le journal du diocèse. Je me confie à sa prière et ma famille, car souvent je ne sais plus bien où j'en suis. « Allons donc : vous êtes avec le Christ et … » Etc.

Châteauneuf-de-Galaure, le 6 octobre 1976

Mais ce soir, je suis allé avec d'autres, chez Marthe Je suis passé le dernier de mon groupe. J'ai donc attendu au moins une heure dans cette cuisine de campagne que je connais si bien depuis plus de 40 ans. La flamme du même fourneau, le tic-tac de l'horloge, la même table cirée, où une des demoiselles du Foyer met le couvert pour le souper. Je les connais toutes les deux, et le domestique aussi, et la secrétaire qui m'accueille aussi depuis si

156 Pour être plus précis, il faut signaler que la mise en page venait de changer. La part des nouvelles locales qui servaient de bulletin pour beaucoup de paroisses avait été redistribuée. Il devait être donc plus difficile de s'y retrouver.

longtemps. Et je remonte plus loin au temps des débuts, au temps des vieux parents, et à celui du frère. Et Marthe est toujours là, dans l'obscurité, dans sa souffrance. Et le monde vient à elle, emportant lumière et paix. Et les Foyers de Charité se multiplient, s'étendant de continent en continent, de pays à pays, sans bruit, avec seulement leur rayonnement de lumière et de joie… Ce soir, je la trouve fatiguée : elle a eu du monde tout le jour, dû écouter, parler sans arrêt. Et pourtant, comme toujours, pas un mot de plainte, et le même accueil amical, fraternel.

Elle me parle d'abord de Pierre, de qui elle a reçu, adressée à elle et au Père Finet, une lettre de Rome[157]. Je dis : il vous a gâtée plus que moi qui n'ait reçu qu'une carte et en italien. Elle rit. Elle m'interroge sur le diocèse, sur mon voyage en Roumanie. Puis je lui parle de ce qui m'inquiète. Elle dit : C'est à tout âge qu'on a besoin d'amitié. L'important est de la surélever par la prière, dans l'amour de Dieu, en s'aidant à monter ensemble vers Lui. »

Je dis mon projet de tour du monde,[158] que je ne pourrai pas m'arrêter au Vietnam où il y a un Foyer. Elle me dit qu'ils ont eu récemment de ses nouvelles. La plupart des membres sont en prison, ou au Foyer en liberté surveillée, etc. Tant de souffrances !... Elle me conseille de m'arrêter à Formose.[159]

---

157 Marthe qui a veillé sur tout mon temps de formation m'avait envoyé, après le bac à Saint-Bonnet, à l'année de propédeutique de Paray-le-Monial, qui en était à ses débuts, puis à l'université de Fribourg en Suisse pour la philosophie, et après le service militaire, à Rome, au Séminaire Français, où je suis resté pour 5 ans de théologie. Après sa mort, en 1981, on m'a encore fait faire trois ans de droit canon à Paris. Pour reprendre le mot célèbre de Coluche, j'ai fait trois ans de droit, et tout le reste de travers !

158 Finalement, ce projet ne se fera pas. Il aura quand même encore le temps de faire le tour complet de l'Australie 3 mois avant sa mort, survenue le 14 juin 1978.

159 C'est le nom qu'on donnait à l'époque à Taïwan.

On a déjà frappé deux fois à la porte. Je la sens exténuée. Je me mets à genoux pour la dizaine de chapelet que nous disons habituellement. Puis, à sa demande, je lui donne ma bénédiction – ma bénédiction sur ce visage qui me paraît plus pâle, plus douloureux que d'habitude, avec son front et ses yeux que je devine rougis de sang.

En partant, je me confie encore à elle ; je dis que je ne l'oublie pas. « Moi non plus, dit-elle. Je pense chaque jour à vous. »

Les autres étaient partis ; n'était plus là que la jeune femme du Cantal qui nous avait monté avec sa voiture, et qui m'a redescendu. Un grand clair de lune sur la paix de la campagne. Et mon cœur, apaisé lui aussi, est dans la joie.

Valence, le 29 décembre 1976

Vœux très aimables du P. Finet.

Valence le 30 décembre 1976

Je réponds au Père Finet, lui disant mes vœux pour lui, pour Marthe, pour tous les membres du foyer, pour l'œuvre immense dont il a été à côté de Marthe, l'instrument docile, intelligent et généreux, efficace. J'ai ajouté : « Me permettez-vous de vous le dire ? Moi qui ai vu, dès ses premières pousses, grandir et se développer sans cesse ce qui est maintenant un grand arbre dont les branches vont continuer à s'étendre sur toute la terre, je sens mon cœur bondir de reconnaissance envers Dieu, envers la Ste Vierge, envers Marthe, envers vous et – intérieurement au moins – j'entonne un interminable <u>Magnificat</u>. »

RENCONTRE AVEC DES MEMBRES DE LA FAMILLE DE MARTHE ROBIN

Une après-midi du mois d'août 2014, le Père Pierre Vignon passe à Châteauneuf-de-Galaure, chez Madame Marie-Hélène Gaillard, petite-nièce de Marthe Robin. Quelques jours auparavant il lui avait envoyé le manuscrit de son oncle Fernand Vignon. Il est intéressé de savoir ce qu'elle en pense. Chez elle se trouvent quelques personnes de sa famille qui ont particulièrement bien connu Marthe, dont sa sœur Colette Foulon. Comme il est désireux de poser un certain nombre de questions, il leur demande simplement si elles acceptent. A sa grande joie, la réponse est positive. S'engage alors la conversation suivante, retranscrite aussitôt, en conservant le style parlé. Voici les réponses, publiées avec leur accord.

1.- Qu'avez-vous ressenti à la lecture du manuscrit de mon oncle ?

C'est une lecture émouvante, juste, où on se retrouve dans l'ambiance décrite. On reconnaît bien Marthe aux questions concrètes, à la note spirituelle discrète, à la prière faite à la fin. Elle s'intéressait aux joies et aux peines. Il la fait toucher du doigt. C'est un prêtre attachant, authentique, avec ses vraies questions. Ça permet de rentrer dans ce qu'était la vie de Marthe au quotidien dans le contexte, et aussi dans ses Passions. Son témoignage direct sur ses Passions est vraiment bouleversant.

2.- Êtes-vous liés par un serment de secret quelconque au sujet de votre tante ?

Marthe ne voulait pas qu'on parle d'elle de son vivant. Dans les procédures de l'Eglise, on a dû prêter serment de dire la vérité, mais il ne nous a jamais été demandé de ne rien dire. Lorsque Marie-Hélène a été interrogée par Mgr Glas,[160] il a dit à la fin que « Marthe avait été confisquée par le Foyer ». Le Foyer a un site officiel sur Marthe Robin. Il pourrait avoir un site officiel concernant l'institution comme telle, mais c'est un peu curieux qu'il s'approprie officiellement Marthe Robin. Comme elle n'avait pas fait de testament, la famille est en droit de réclamer le mobilier et ses affaires personnelles. Si on ne l'a pas fait, c'est pour préserver le plus possible l'authenticité du lieu où Marthe a vécu.

160 Mgr Robert Glas, prêtre du diocèse de Valence, longtemps vicaire général.

3.- Comment vous manifestiez-vous votre attachement et votre affection avec votre tante ? Comment étiez-vous reçus chez elle ?

La maman de Marie-Hélène s'est mariée en 1942. Elle allait beaucoup voir Marthe. Pour son mari, Raymond Gaillard, c'était plus difficile et ça l'agaçait, car il devait prendre rendez-vous longtemps à l'avance. Il était quand même né à la ferme. Marthe aimait beaucoup avoir des nouvelles directes de sa famille. Il pouvait arriver que lorsqu'on discutait d'un évènement familial (maladie, joie ou peine), si elle remarquait qu'elle ne le savait pas, on lui répondait qu'on l'avait pourtant fait passer par le Foyer. Alors elle nous disait qu'il fallait venir le lui dire directement. Comme votre oncle le signale, l'accès était parfois difficile. On avait trouvé l'astuce, grâce à Marthe, des fêtes mobiles qui ne tombent pas un dimanche pendant l'année : Ascension, 15 août, Toussaint, Noël. Les membres du Foyer se réunissaient entre eux. Alors on y allait au tout début de l'après-midi. On nous donnait la clef. On était libres, on se sentait chez nous. On en profitait bien. Marie-Hélène y est allée en famille pour la dernière fois le jour de Noël 1980. Colette [161] y est allée avec ses enfants [162] et ses beaux-parents le 1er janvier 1981. Ce jour-là, Marthe lui a dit avec insistance : « Reviens vite me voir. » Elle la sentait inquiète. Sur le moment, elle n'a pas osé lui poser de questions. Et puis, une fois sortie, elle a compris qu'il s'agissait de quelque chose de grave pour Marthe. Du coup, comme Colette devait reprendre son travail, Marie-Hélène a pris un rendez-vous pour elle, qui lui a été accordé pour le 3 février. Mais il a été annulé au dernier moment parce que Marthe toussait trop. On a cependant été surpris d'apprendre ensuite que certaines personnes avaient réussi à aller la voir. On a toujours beaucoup regretté.

161 Madame Colette Foulon, née Gaillard.

162 Dont l'actuel Père Olivier Foulon, prêtre du diocèse de Nanterre.

Marthe Brosse a élevé son neveu Jean-Marie qui avait eu de grosses difficultés de santé dans sa petite enfance. Pendant plusieurs années, Marthe lui a demandé de l'amener chaque semaine pour voir de près les progrès qu'il faisait. Elle s'inquiétait de tous les détails. Marthe aimait les enfants. Plus jeune, elle avait été comme la petite maman de Raymond.[163] Il était orphelin de guerre, et il était né à la Plaine. Marthe se comportait avec lui comme une grande sœur. D'ailleurs, une de ses dernières sorties a consisté à aller le garder, au début des années 20.

Marthe s'intéressait beaucoup aux détails. Quand Marie-Hélène a repris la maison Robin de Treigneux, en 1971, Marthe voulait savoir avec précision toutes les transformations qu'on y faisait. Elle était venue souvent y voir son oncle et sa tante, Régis et Valentine Robin, car les deux frères Robin avaient épousé les deux sœurs Chosson.[164]

Avant que la famille ne soit trop grande, pendant des années, jusque vers 1970, chaque branche allait manger chez Marthe une fois par an. Le Père Finet présidait le repas, mais Marthe faisait le menu. Jusque dans les années 60, Marthe restait abordable relativement facilement. Après, c'est devenu beaucoup plus difficile de la voir. Marthe s'en désolait, surtout si quelqu'un devait attendre.

Melle Degaud [165] avait dit qu'une journée de travail de Marthe aurait suffi à épuiser quelqu'un de bien portant.

---

163 Gabriel-Raymond Gaillard, le père de Marie-Hélène et de Colette. Ils avaient 12 ans de différence.

164 La maman de Marthe était née Chosson.

165 Membre du Foyer de Charité

4.- Que pouvez-vous dire au sujet de sa discrétion et de sa modestie ? Vous est-il arrivé de chercher à en savoir un peu plus sur elle ? Comment réagissait-elle alors ?

Marthe ne répondait pas aux adultes, mais elle le faisait pour les enfants. Elle a dit par exemple à un enfant de Saint-Bonnet : « Mon lit, c'est un autel. » L'adulte à qui elle a le plus répondu, c'est Jean Guitton. Marcel Clément a fait l'expérience de Marthe qui lui répondait sur ses chèvres quand il cherchait à savoir quelque chose. Marie-Hélène a le souvenir, jeune, d'avoir posé la question qu'une amie lui avait demandé de poser. Elle ne s'est pas risquée à recommencer. Du coup, les membres de la famille s'entendaient parfois dire qu'ils ne savaient pas grand-chose sur leur tante. Personne ne se hasardait à poser des questions. Une fois, Jean-Marie,[166] enfant, lui a dit, en voyant ses marques sanglantes sur le front : « Mais tu es tombée ? » Elle a répondu : « Oui, je suis tombée. »

A peu près un an avant sa mort, au moment de Pâques, Marie-Hélène se souvient d'avoir entendu Marthe pleurer parce qu'elle avait reçu 600 lettres de personnes qui la prenaient pour une prophétesse.

Quelques années avant, un malade mental avait défoncé avec une hache la porte de droite de la maison, et il avait pu être arrêté avant qu'il ne pénètre dans sa chambre. Marthe Brosse se souvient que Marthe avait eu très peur et qu'elle lui avait dit qu'elle avait beaucoup tremblé.

166 L'enfant dont s'occupait Marthe Brosse.

5.- Lui arrivait-elle de se confier davantage à vous, membres de sa famille ? Vous manifestait-elle des besoins, ou des désirs ? Vous faisait-elle faire des commissions ?

Marthe Brosse a souvent fait des commissions de Marthe, par exemple, pour aller dire des choses à des personnes. Elle devait faire des achats pour des colis ou pour aider des personnes âgées. Marthe connaissait bien les tiroirs de sa commode. Quand on cherchait, dans la demi-obscurité, elle disait : « Mais non, c'est à côté. » A une petite nièce, elle a dit de prendre de l'argent dans la commode pour qu'elle s'achète une robe.

Sans parler d'elle, Marthe disait à sa famille ce qu'elle avait sur le cœur. Elle n'était pas du tout d'accord avec le luxe des constructions du Foyer. Ça pouvait la mettre en colère. Marie-Hélène a été témoin de désaccords entre le Père Finet et Marthe.

Ils n'avaient pas les mêmes idées politiques. La famille Robin était du côté de la Résistance, ce qui n'était pas forcément le cas d'une certaine bourgeoisie qui fréquentait le Foyer. Raymond Gaillard s'était évadé pendant la Seconde Guerre Mondiale. Marthe avait poussé Raymond à se présenter aux élections municipales en 1952, alors que la sensibilité était de gauche à Châteauneuf. Elle était fière qu'il ait été élu. L'orientation politique du pays a évolué à droite par la suite grâce au vote des membres du Foyer à qui le Père Finet donnait des consignes. Pendant la guerre d'Algérie, Marthe et le Père Finet n'avaient pas la même opinion.

Edmond Michelet venait. Marthe l'aimait bien. Il a largement contribué à ce que le Foyer devienne une Fondation d'utilité publique. La condition était qu'il y ait une œuvre à caractère social, ce qui a nécessité la construction de la maison de retraite pour les personnes âgées Saint-Joseph.

6.- A qui appartenait la ferme où elle a vécu ? Que savez-vous de son acquisition par le Foyer ? Quelle était sa marge de liberté pour l'organisation de la ferme ?

En 1936 une donation-partage avait été faite par les parents de Marthe. Henri est devenu propriétaire de la maison et d'une partie des terres. Marthe a reçu quelques hectares. Les autres sœurs avaient été dédommagées. Les parents avaient l'usufruit, mais Joseph Robin[167] est mort en juin 1936. Peu de jours avant la mort de la maman de Marthe, le 22 novembre 1940, cette dernière, et son fils Henri, ont vendu la ferme au Foyer. Marthe a souvent dit à des membres du Foyer : « Vous, vous êtes chez vous, mais moi, je ne suis pas chez moi. » Henri aurait-il signé si sa maman ne l'avait pas fait ? Quoiqu'il en soit, les trois sœurs n'étaient pas contentes. Elles se sont senti écartées.

Marthe donnait des conseils pour la marche de la ferme. Elle se tenait au courant.

Pour les terres qui lui appartenaient, elle aurait voulu les donner à ses neveux. Finalement, elle les a vendues au Foyer et elle a fait des dons avec l'argent.

7.- Quel retentissement a eu pour Marthe et dans votre famille le drame de votre oncle Henri ?

Personne n'a vu venir le coup. Henri n'était pas la personne que certains décrivent. Il était très timide et il parlait très peu. Il était grand et musclé. Il n'était plus chez lui. Il lui arrivait de manger assis sur l'escalier. La dizaine d'années qui a suivi la mort de sa mère a été terrible pour lui. Il a beaucoup

167 Le père de Marthe Robin.

souffert. Il aimait beaucoup sa sœur. L'explication de la névralgie faciale n'a pas convaincu. Marthe a beaucoup souffert de la mort de son frère. Elle a demandé que quelqu'un de la famille vienne coucher dans la maison pour qu'elle ne soit pas seule. Ce n'était pas tant la solitude qu'elle craignait, mais de se retrouver sans la sécurité de la présence d'un membre de sa famille. Si une personne comprenait le drame du suicide, c'était Marthe. Marie-Hélène l'a entendue sangloter après la mort d'une jeune mère de famille proche.

8.- Que savez-vous concrètement de sa santé physique ? Savez-vous quelle était sa taille ? A qui ressemblait-elle chez vous ? Quels soins lui étaient-ils prodigués ?

Marthe était paralysée. Elle ne mangeait pas. Elle ne buvait pas. La paralysie a été progressive, ça n'est pas venu d'un coup, du jour au lendemain. Mais, une fois fait, c'était irréversible. Raymond Gaillard jeune homme a souvent aidé à la transporter dans un fauteuil ou dans le lit, ou de l'un à l'autre. Ils devaient s'y mettre à deux hommes pour la transporter. Elle souffrait tellement quand il devait le faire que ça lui coupait l'appétit.

Marthe Brosse[168] dit que Marthe n'est jamais tombée de son lit, sauf le jour de sa mort. Il lui arrivait d'avoir la tête hors du lit après la Passion, lorsque le Père Finet la retrouvait le matin, mais jamais elle n'était tombée. C'est tout simplement impossible que Marthe ait pu avoir une rémission dans sa paralysie, comme certains le disent.

Marthe, jeune, était grande et mince. Elle a dit à sa nièce Suzanne Brosse : « J'étais une grande maigre comme toi. » Ce qui lui faisait autour d'1m70. Marthe Brosse se souvient qu'en

168 Une petite-nièce de Marthe très proche d'elle.

examinant le lit, si on considérait que la tête était penchée contre le meuble, le corps de travers, et les jambes repliées sous elle, ça la faisait finalement assez grande.

Sur son lit de mort, en pleine lumière, notre père[169] a dit spontanément : « Je crois revoir mon grand-père sur son lit de mort.[170] », alors que certaines personnes affirment gratuitement qu'elle n'était pas sa fille.

C'est le Père Finet qui s'occupait de Marthe. Il lui mouillait la bouche deux fois par jour, le matin et le soir, et elle rendait le liquide. Marthe Brosse dit qu'il lui est arrivé de lui laver elle-même le visage à l'eau chaude. Le reste était intouchable.

C'était très délicat de refaire son lit et changer sa chemise. Il fallait se mettre à plusieurs. Marie-Hélène dit que c'est sa grand-mère, Gabrielle, qui était couturière, qui lui faisait ses chemises et les oreillers. Elle prenait du lin très très fin pour les faire. Les coutures étaient faites à la main d'une façon très fine pour que la peau très sensible de Marthe ne soit pas agressée. Après la mort de Gabrielle, en 1967, il est arrivé à Marthe Brosse d'en faire plusieurs.

9.- Vous parlait-elle des Foyers de Charité ? Quelles étaient vos relations avec eux ?

Marie-Hélène se souvient que Marthe lui a parlé de la crise des Foyers.[171] Elle lui a dit fermement : « Il faut que le Père Larrive [172] parte, et que le Père Finet reste. »

169 Raymond Gaillard

170 Joseph Robin, le papa de Marthe, donc.

171 Le Foyer a connu beaucoup de crises internes. Celle-ci fut décisive.

172 Prêtre du diocèse de Dax qui a vécu quelques temps au Foyer de Châteauneuf.

Dans l’ensemble, la famille était fidèle au Foyer. Les rapports étaient bons, mais il y avait certains agacements. On a donné peut-être trop facilement des documents et certaines photos au Foyer. Maintenant, il est pratiquement impossible d’y avoir accès, alors que ça concerne notre famille. Une partie de la famille a accepté de signer une cession de droits intellectuels indivis à la Fondation du Foyer, mais la branche Gaillard ne l’a pas fait. Il faut préciser que cela ne produit absolument aucun revenu. Les lettres que Marthe avait écrites à mon père quand il était pensionnaire à Saint-Vallier, entre 12 et 15 ans, c’est-à-dire de 24 à 27 ans pour Marthe, ont disparu. Mon père le regrettait beaucoup, alors qu’il était très ordonné et très précis dans le rangement de ses affaires. Il est possible qu’elles aient été passées par sa mère à une amie du Foyer, une dame de la bonne société de Valence.

Ça serait bien qu’on en finisse avec la présentation misérabiliste qui est parfois faite de la famille Robin. Ils étaient croyants, et ils pratiquaient, suivant l’usage de l’époque, autant que le souci d’une ferme éloignée du village et le soin de nombreux enfants le leur permettaient. Ils n’étaient surtout pas anticléricaux. Une ancienne voisine anticléricale et libre-penseuse a traité dans un livre le papa de Marthe de « dévot et réactionnaire ». Les trois sœurs de Marthe ont été mises à l’Ecole libre du village jusqu’à la séparation de l’Eglise et de l’Etat en 1905, quand les Religieuses en ont été chassées. Voilà pourquoi Marthe est allée à l’Ecole publique. Un psychanalyste de Romans [173] a même dit dans un colloque que Marthe était une fleur venue sur un tas de fumier. Marie-Hélène est allée lui répliquer après la conférence : « Merci, je fais partie du tas de fumier. » Il est pénible pour nous d’être méprisés et non considérés, dans une présentation de légende dorée, au détriment de la famille ; et cela continue. Quand on était plus jeunes, on craignait cette mentalité du Foyer qui nous impressionnait. Maintenant que les

173 Romans-sur-Isère

années ont passé, on n'a plus peur. Il est possible que Marthe en ait souffert. Ce qui est certain, c'est qu'elle n'était pas à l'aise avec un certain milieu bourgeois. Par rapport à une certaine bourgeoisie lyonnaise, nous n'existions même pas. Marthe avait voulu que notre père entre au Conseil d'administration de la Fondation. Elle espérait ainsi savoir ce qui s'y passait par lui. Il en a été sorti au bout d'une année.

10.- Comment avez-vous appris la mort de votre tante ? Que savez-vous des circonstances ?

Marthe Brosse l'a appris le 6 février 1981 vers 22h00, et Marie-Hélène Gaillard vers 23h00. Les membres les plus proches de la famille se sont retrouvés dans la chambre de Marthe. Quand le Père Finet l'a trouvée, vers 17h00, il a appelé Henriette P. pour l'aider à la remettre dans le lit. Comme elle était froide, il pensait qu'elle était morte depuis déjà longtemps. Normalement, elle avait toujours des larmes de sang, et là, elle n'en avait pas. C'est donc qu'elle n'avait pas commencé la Passion.

Quand Marthe Brosse est allée la voir le lundi 2 février en fin d'après-midi, comme tous les lundis, entre 17h00 et 20h00, elle l'a trouvée très fatiguée. Elle toussait beaucoup. Quelques jours auparavant, Thérèse R., ayant sorti les vaches tôt le matin comme d'habitude, a été surprise de trouver les volets de Marthe ouverts. Elle les a repoussés du dehors. C'est probablement à cette occasion que Marthe a pris froid. Il y avait un radiateur à bain d'huile dans sa chambre qui tempérait un peu la pièce. Le 1er novembre précédent, le démon avait tordu la colonne vertébrale de Marthe. Alors qu'elle ne se plaignait jamais, on entendait des réactions incontrôlées, comme des gémissements de douleur.

Lors de l'exhumation qui a eu lieu en raison du procès de béatification, il y a une vingtaine d'années, cela s'est passé

tôt le matin au cimetière de Saint-Bonnet-de-Galaure, Marthe Brosse a observé que le cercueil était au fond du caveau par terre alors qu'il avait été mis en haut, lors de la sépulture, le 12 février 1981. Une fois à l'Institut médico-légal d'Avignon, pour l'autopsie, la première chose que le médecin légiste a demandée aux deux membres de la famille alors présents, Marthe Brosse et Joël Gaillard,[174] c'est de savoir s'ils la reconnaissaient. Marthe Brosse a pu le faire grâce à la colonne vertébrale tordue, et aux jambes repliées, ainsi qu'à l'aube en tergal qu'elle portait avec une chaîne et trois médailles.[175] Marthe avait demandé à être enterrée à Saint-Bonnet avec ses parents. Elle l'avait dit plusieurs fois lors des rencontres de la Toussaint.

Il y a quelques années, la famille a reçu un envoyé officiel du Vatican qui a fait une enquête approfondie. Il a longuement parlé avec nous, et il nous a appris des choses que nous ignorions sur les circonstances de la mort de Marthe. Elle serait morte la veille, le 5 février, vers 11h00 du soir. Elle a poussé un grand cri qui a été entendu par des membres du Foyer. Notre tante avait la bouche grande ouverte, et le Père Colon, ancien médecin, a eu des difficultés pour la lui refermer. Il nous l'a dit le lendemain. Nous n'avons pas eu connaissance du rapport officiel qui a été envoyé au Vatican. L'un des deux médecins qui avaient constaté le décès nous a dit que Marthe avait dû mourir avant minuit.

11.- Quel est le meilleur souvenir que vous avez de votre tante ?

Tous les moments passés avec elle, avec ses petites délicatesses, sont autant de bons souvenirs. On ressentait toujours une vraie joie quand on sortait de chez elle.

---

174 Joël est le frère de Marie-Hélène, et le jumeau de Colette.

175 Il s'agissait de la chaîne et des médailles de baptême du Père Finet.

PHOTOS



Marthe Robin (Studio Taly 1930)

2 Mars. — Valence, par le train de 9 h., que, arrivé juste, je prends sans billet. Librairie, imprimerie, etc. Je vais manger chez Bengui, à Bourg-lès-Valence. Mérinski et son jardin. Grand Séminaire pour la réunion des prêtres-profes S.F. Discussion pour la « relève ». Visitation : une seconde. Evêché : longue attente, puis je peux exposer à Mgr les 4 points sur lesquels j'ai à l'entretenir, dont celui de maison des sœurs où je voudrais que finalement il intervienne. Mais je dois prendre le dernier train, à 18 h. 56. Le P. Pierre — etc —

3 Mars. — Deux enterrements, etc. — Mais surtout, aujourd'hui, tous ces jeunes passant la visite (trois classes qui en faisait les pleines rues) pour le prétendu service du travail. Le cœur serré. Et l'âme révoltée contre ces français qui veulent à tout prix être dupes, ne pas comprendre encore... Ces jeunes qui vous demandent conseil : partir où ? — Demain, c'est mon anniversaire (40 ans), et, ce soir, je trouve sur mon bureau, un beau bouquet de mimosa, d'œillets, etc. apporté par Mmes, et un paquet de cigarettes, etc. —

4 Mars. — Châteauneuf, maison de Marthe Robin. Depuis longtemps, je voulais venir me reprendre un peu auprès d'elle, oublier mes soucis, mes misères, lui confier mes intentions, retrouver un peu le contact avec le surnaturel. Et puis les jours passent où l'on est mangé, dispersé en mille histoires. On finit par être las et dégoûté de toutes choses. On voudrait d'autant plus s'arrêter un instant, faire silence, se reprendre. Alors, un peu plus libre, puisque mon bulletin vient de paraître, je suis monté à 13 heures avec l'abbé Finet, pensant rester jusqu'à demain midi. Laissant l'abbé Finet au

Page du début mars 1943 du Journal de Fernand Vignon.



©Famille Gaillard

Une chemise de Marthe, faite sur mesure par Gabrielle, sœur de Marthe



Chemise de Marthe vue de dos



Manche droite de la chemise



Déchirures trouvées sous l’une des manches.

Un carton jaune a été placé dessous pour les faire ressortir.



©Famille Gaillard

Linge qui était posé sur l'oreiller avec les empreintes du « bonnet d'épines » et écoulement des larmes de sang.



©Famille Gaillard

Revers d'un drap de lit de Marthe taché. On distingue ses initiales.

OBSERVATIONS ENVOYEES AU SAINT-SIEGE

1.- REMARQUES DE MGR JEAN CHABBERT

JEAN-MARCEL CHABBERT o.f.m.
ANCIEN ARCHEVÊQUE DE RABAT — MAROC
ANCIEN ARCHEVÊQUE - ÉVÊQUE DE PERPIGNAN

Quelques interrogations au sujet du livre
« Vie de Marthe Robin » de Bernard Peyrous
Editions de l'Emmanuel, Editions Foyers de Charité

Je connais Marthe Robin et le Père Finet depuis août 1953, première retraite suivie à Châteauneuf, prêchée par le Père Fine. J'étais à ce moment-là prêtre franciscain au Maroc. Je suis revenu régulièrement à Châteauneuf-de-Galaure pour suivre des retraites et une fois devenu Archevêque pour y prêcher des retraites à des prêtres et par deux fois aux membres des foyers du monde. J'ai encore participé à une retraite à Châteauneuf en août 2006 prêchée à des prêtres par le cardinal Jean-Marie LUSTIGER Je réagis sur le livre de Bernard Peyrous au sujet des suppositions sur la mobilité de Marthe à la page 69 et au moment de sa mort page 340. Je pose les questions suivantes:

- Marthe était-elle oui ou non totalement paralysée depuis 1929? Sa paralysie totale a été constamment affirmée par le Père Finet, les Pères et les membres des Foyers jusqu'à une date récente.
- Si oui, comment pouvait-elle se déplacer? Les explications données dans ce livre méritent des preuves

confirmées par des examens médicaux qui prouveraient que sa paralysie n'était pas totale à certains moments. Or ce ne sont que des probabilités.
- Si Marthe pratiquait l'inédie de quoi s'agit-il quand on écrit qu'elle satisfaisait ses «besoins intimes » ? Là encore il faudrait des preuves et non des probabilités.
- Pourquoi dans ce livre ne fait-on pas état du constat des trois exorcistes mandatés par l'Evêque de Valence et qui précise que cette mobilité est l'œuvre du démon?
- Nous savons, en effet, combien Marthe a été soumise à de violentes attaques diaboliques.
- J'ai eu moi-même à pratiquer plusieurs grands exorcismes et à suivre des personnes possédées par le démon. Or je ne suis en rien étonné que le démon ait pris la forme de Marthe pour donner l'impression qu'elle se déplaçait. D'ailleurs la mention de «besoins intimes » pourrait bien être comme la signature du démon lui-même.

Il serait donc opportun pour la cause de Marthe Robin que ces points soient élucidés. Il est urgent que Bemard Peyrous, en tant que postulateur de la cause, y réponde avec rigueur et clarté, afin d'enlever tout soupçon sur ces questions. Il y va de la crédibilité et du sens profond de la vie de Marthe Robin au cœur de l'Eglise. Par ailleurs on pourrait s'étonner qu'un postulateur de la cause écrive lui-même un livre sur la personne dont il a la charge d'instruire le procès de béatification.

Jean Marcel CHABBERT o.f.m.
Archevêque-évêque émérite de Perpignan
Ce 19 mars 2007 - Fête de St Joseph

2.- REMARQUES DU PERE JEAN-CLAUDE SAGNE

Témoignage sur Marthe (19.02.07)

Fr. Jean-Claude Sagne, o.p., Lyon

L'été 1993, l'évêque de Valence, Monseigneur Marchand, avait demandé au Père Paul-Marie Glatard, capucin, exorciste de son diocèse, de se prononcer sur les faits sataniques dans la vie de Marthe. Le Père Paul-Marie avait voulu associer à son travail d'enquête et de discernement le Père Gabriel Isaac, du diocèse de Lyon, exorciste du diocèse de Lyon, et moi-même qui le secondais dans ce ministère. Entre nous trois, il y a eu un plein accord. Le Père Gabriel Isaac est désormais dans la paix de Dieu. Le Père Paul-Marie, avec qui je reste en contact, est disposé à exposer plus longuement les conclusions du travail auxquelles il a abouti.

Je voudrais d'abord redire en quelques mots l'essentiel de notre travail de l'été 93. Le fait le plus troublant est que parfois la nuit, à « la ferme », une forme circulait qui ressemblait à Marthe, toutes lumières étant allumées. Cette forme ne rampait pas- il n'y avait pas de travail des bras- mais elle glissait lentement comme à un centimètre au-dessus du sol.

Notre conviction était qu'il s'agissait d'une simulation diabolique tendant à faire accroire que Marthe pouvait quitter sa couche et se déplacer la nuit pour se nourrir.

Les analyses neurologiques nous porteraient à reconnaître que Marthe ne pouvait plus de tout se servir de ses jambes ni ses bras et qu'elle avait perdu complètement la déglutition.

Au fond, aujourd'hui encore et même parmi les fidèles, le signe extraordinaire qu'a été la longue passion de Marthe paraît incroyable. Plus de cinquante ans sans nourriture, et les attaques de l'Adversaire chaque nuit. Les visites innombrables de la Vierge Marie font moins problème car leur discrétion permet de les passer sous silence.

Il y a quelques années, une jeune psychiatre qui n'avait pas connu Marthe et qui n'avait consulté aucun document avait posé un diagnostic d'hystérie. Le spectre de l'hystérie continue de planer autour du signe « impossible » constitué par la vie et la mort de Marthe. Aujourd'hui certains pathologistes disent que l'hystérie n'existe plus et même qu'elle n'a jamais existé ! Il n'empêche que le l'hystérie continue de fournir apparemment une explication rassurante de la paralysie de Marthe, de ses stigmates et de son inédie. La preuve de l'authenticité de Marthe, c'est le mystère de simplicité, de pauvreté et de charité qui a imprégné toute sa vie.

3.- REMARQUES DU PERE RAYMOND PEYRET

Chabeuil, le 13 mars 2007

Au Père OLS

Cité du Vatican

Depuis le départ vers le Père de Marthe Robin, le février 1981, près de trente livres ont été publiés sur elle en France. Le dernier en date est celui de Bernard Peyrous, paru aux Editions de l'Emmanuel / Editions Foyers de Charité, en 2006.

Je m'étonne que cette biographie ait été écrite par le postulateur lui-même avant la béatification. Je m'interroge aussi sur l'identité des auteurs puisqu'il y en a un qui est noté sur la couverture et deux selon la première page.

Au lendemain de la mort de Marthe, quelques journalistes ont posé la question de l'authenticité de sa paralysie totale et de son inédie. En tant que lecteur de ce livre, je finis par me la poser moi-même ! En effet, nous savions tous jusqu'ici – pour l'avoir appris de la bouche du Père Finet, de son entourage et de la famille Robin - que Marthe a été progressivement paralysée dans les années 1928-1929 puis totalement, et que de 1930 à 1981 elle ne peut plus ni manger ni boire. Ses proches se contentaient de lui humecter les lèvres avec de l'eau ou du café.

Or, il est affirmé catégoriquement page 69 ceci : « Il est CERTAIN que Marthe tente de se déplacer quand ses bras lui répondent. Elle se traîne sur le plancher pour satisfaire parfois

ses besoins intimes… Elle agit ainsi la nuit dans les périodes où cela est possible. Elle garde de la sorte une part de liberté. Il est PROBABLE [ce n'est donc plus certain ?] qu'elle récupèrera cette possibilité à certaines périodes au moins, jusqu'à la fin de sa vie ». Et page 340 l'auteur persiste : « Dans la nuit du 5 au 6 février … elle était alors dans une période où la locomotion, si l'on peut parler ainsi, lui était possible. Epuisée par la maladie, elle n'a pas pu remonter sur son lit ».

Etant donné mon étonnement, j'aimerais avoir quelque explication. Tous ses proches en effet affirment qu'elle n'est jamais descendue de son lit ; elle ne pouvait bouger ; la seule fois où on l'a vue se soulever légèrement et miraculeusement sur son divan, c'était au cours de la Passion du 22 novembre 1940 alors que sa maman se mourait. Elle avait le bras droit replié sur sa poitrine, son bras gauche le long du corps – et ses jambes repliées sous elle-même. Même après sa mort, on n'a pas pu les déplier (p. 340). Comment aurait-elle pu faire pour descendre de son lit ? Et pour y remonter ? Ceux qui ont vu son état de faiblesse extrême dans les jours précédant sa mort, pourraient-ils imaginer une pareille hypothèse ? Et d'ailleurs, dans ces supposées « périodes » où la « locomotion » aurait été possible, pourquoi serait-elle descendue ? P. 69, il est suggéré : « pour satisfaire ses besoins intimes ». Faut-il donc penser qu'elle mangeait, qu'elle buvait ? Pourtant page 65 et page 314, il est affirmé qu'elle ne pouvait rien absorber car, comme le disait le Professeur Gilles de l'hôpital de Besançon, elle n'avait plus ni déglutition ni transit en raison du rétrécissement de l'œsophage.

Le doute est semé. En tant que lecteur, je suis tenté de me dire qu'on nous aurait menti sur l'inédie de Marthe comme sur la paralysie. En tout cas, si c'était vrai, Marthe aurait manqué

considérablement de simplicité puisqu'elle n'aurait pas même prévenu sa maman qui couchait dans la même chambre qu'elle jusqu'en 1940, puis ses proches, après la mort de celle-ci. Ces questions sont graves

Pour y répondre, on ne peut que se replonger dans la vie de Marthe, y compris dans ce livre.

Certes, il reste un mystère puisque le corps de Marthe a été retrouvé inanimé sur le sol de sa chambre. Une chambre qui était en désordre ! Que s'est-il passé donc ? Pesant de 25 à 30 kilos (p. 339), les muscles atrophiés, ce n'est pas Marthe qui a pu créer ce désordre. Il me revient en mémoire une phrase que Marthe a prononcée à plusieurs reprises au cours de sa vie, et même deux ou trois jours avant sa mort : « Il m'a dit qu'il m'aurait jusqu'au bout ». ». Ce « il », fréquent dans la bouche de Marthe, désigne celui dont le docteur Assailly, psychiatre, disait lui-même au Père Finet, lors d'une Passion : « Il va la tuer » (p. 189). J'ai l'impression que pour entrer dans le mystère de cette mort, nous avons besoin de cette clef de compréhension.

Voilà, mon Père, quelques questions et réflexions que j'avais envie de vous partager au sujet de ce livre. Je vous prie d'agréer l'assurance de mes sentiments profondément respectueux.

Raymond PEYRET

Le 13 mars 2007

105ème anniversaire de la naissance de Marthe

4.- REMARQUES DE BEATRICE SOULARY

Réactions de Béatrice Soulary (10-03-07)

J'ai bien connu Marthe Robin et je l'ai approchée bien souvent de 1965 à sa mort (j'ai vécu et enseigné pendant une vingtaine d'années au Foyer de Charité de Châteauneuf-de-Galaure). Je me permets de vous adresser mes réactions portant sur deux points précis de la dernière biographie de Marthe Robin parue en 2006 :

Interrogations

- A deux reprises, il est fait allusion à des déplacements de Marthe (p 69 et 340) et il est précisé (p 69) que Marthe avait des « besoins intimes » à satisfaire. Cela me surprend car j'ai toujours entendu que Marthe était complètement paralysée depuis 1929, qu'elle ne pouvait pas déglutir, donc ni boire ni manger.

- Ce qui m'étonne particulièrement, c'est le passage sur sa mort. Elle se serait même levée avant de mourir ? J'étais à Châteauneuf à cette époque. Quand je revois en pensée Marthe sur son lit de mort, je ne peux pas imaginer qu'elle soit descendue de son divan la veille. Il me suffit de regarder attentivement une photo pour en être encore convaincue aujourd'hui.

- Chaque fois que j'allais la voir, je faisais très attention de ne pas toucher son divan car elle était extrêmement sensible à la moindre vibration de même que le moindre rai de lumière lui était insupportable. Je savais aussi que le démon essayait parfois de l'en arracher (peut-être parce que c'était son lieu d'offrande ?) mais qu'il n'y était jamais parvenu complètement.

- Le démon persécutait Marthe de toutes les façons. Beaucoup en ont parlé. Je ne citerai ici qu'une parole que Marthe m'a dite

un jour où je souffrais de fausses culpabilités : « *A moi, il va jusqu'à me faire croire que je suis nuisible* » Quand Marthe disait « il », c'est du démon qu'elle parlait.

- « Le diable et le Bon Dieu » dans la vie de Marthe c'est difficile à contourner. Je peux ajouter que personnellement, à Châteauneuf près de Marthe, en apprenant Dieu, j'ai appris en même temps l'adversaire de Dieu.

Hypothèses :

- Si Marthe descendait de son lit, comment faisait-elle pour y remonter et reborder le lit ?

- Si Marthe se déplaçait et se nourrissait en cachette, c'est affreux à écrire, elle nous aurait donc abusés. Elle n'aurait pas vécu de l'Eucharistie, que de l'Eucharistie, comme on l'a toujours affirmé. Comment alors expliquer toutes les conversions dont nous avons été témoins dans l'œuvre dont elle est à l'origine ? Ne reconnaît-on pas un arbre à ses fruits ?

- Si on laisse entendre que Marthe se déplaçait la nuit en cachette, cela suppose que celles qui dormaient sur place ont révélé des choses qu'elles ont vues. Pourquoi ne pas le dire simplement pour éviter au lecteur l'impression de recevoir une interprétation difficile à admettre ?

- Si ces personnes du Foyer avaient été des complices de Marthe qui mangeait, elles se seraient bien gardées de donner ces révélations qui puissent laisser supposer une telle complicité ! Leur témoignage est donc innocent. Je les connais trop naturelles, simples et honnêtes pour être calculatrices.

- Si Marthe avait retrouvé une certaine locomotion, elle l'aurait dit tout de suite et tout le monde l'aurait su. N'oublions pas qu'à partir de 1936, date de la première retraite, les deux premières appelées au Foyer avaient une grande complicité avec Marthe et

elles la voyaient tous les jours, même le vendredi.

- Si Marthe avait eu besoin d'aller aux toilettes, elle était tellement simple qu'elle aurait demandé de l'aide, d'abord à sa maman qui couchait dans la même chambre, puis à d'autres personnes sur place. Marthe savait que sa maman aurait été très peinée que sa fille n'ose pas la déranger la nuit.

Et Marthe, par pudeur, n'aurait-elle pas préféré souiller son lit plutôt que le sol, d'autant plus que c'est le prêtre qui ouvrait le premier la porte de la chambre ?

Nous savons qu'à sa mort Marthe portait des chaussons sales (que les gardiennes ne connaissaient pas) (p. 339). A quoi lui auraient-ils servi puisqu'elle ne posait pas les pieds à terre ? C'est aux coudes ou aux genoux qu'elle aurait eu besoin de protection. Je signale que Marthe avait dit un jour à un membre de l'Ecole de Filles, aujourd'hui décédée, qu'elle désirait qu'à sa mort on lui mette des chaussons et cette dernière lui avait promis de lui en tricoter. Marthe, on le sait a été extrêmement et très souvent attaquée par le démon qui la frappait, essayait de la faire sortir de son « lit divan » et la tourmentait autant qu'il le pouvait. Je me souviens encore des larges et épais coussins qu'on a dû fabriquer à sa demande car « il » parvenait à lui cogner la tête sur le sol et « il » n'avait de cesse de lui dire qu'il « irait jusqu'au bout ». Peut-être que le démon s'est moqué d'elle et l'a persuadée que tout le monde croirait en la voyant qu'elle n'était pas immobilisée et qu'elle se déplaçait la nuit.

Je me trouve décidément devant une grande énigme :

Marthe était-elle tétraplégique, pouvait-elle déglutir, avait-elle des fonctions normales ?

En ce qui me concerne, la fin de Marthe me rappelle la Passion du Christ dans le sens que cette dernière semble tournée en dérision dans une sorte de grossière mise en scène :

- **Incapable de déglutir** : on la fait aller aux toilettes ce qui laisse supposer qu'elle se nourrissait.

- **Paralysée** : on la fait se déplacer et « il »lui met des chaussons sales inutiles.

- **Aveugle** : Ici, le témoignage que vient de livrer le Père Jean-Claude Sagne est des plus intéressant : «… *toutes lumières étant allumées*… ». Le prince des ténèbres fait très fort quand on sait que Marthe ne pouvait pas atteindre les interrupteurs, qu'elle était aveugle, que la lumière ne lui servait donc à rien sinon qu'à la faire cruellement souffrir.

Marthe me paraît comme **discréditée** là précisément où elle était dans l'offrande. Cela me fait penser à d'ultimes « coups de griffes », et je ne peux pas m'empêcher de penser que celui qui a échoué du vivant de la servante de Dieu ne veut pas lâcher.

Marthe a « achevé sa course » mais le combat est-il terminé ?

Béatrice Soulary

TABLE DES MATIERES

Vénérable

MARTHE ROBIN

des témoins réagissent et parlent

Marc DERAMAIX
Raymond PEYRET
Béatrice SOULARY
Bernadette GALICHET
Pierre VIGNON
Marie-Hélène et
Colette GAILLARD

Préface de
Monseigneur Jean-Marcel CHABBERT

Qui était Marthe Robin ? Personne ne saurait le dire, d'autant plus que nous n'avons accès qu'aux signes extérieurs de son union avec Dieu et de la mission qu'Il lui a donnée.
Cependant les auteurs de cet ouvrage, qui l'ont connue ou étudiée, tiennent à rétablir certaines vérités à son sujet. Personne ne peut en effet s'approprier la vérité de la vie de Marthe Robin mais nul ne peut en parler sans en respecter les faits. C'est ainsi qu'ils sont amenés à discuter, sans intention polémique, certains aspects de la biographie établie par les postulateurs de sa cause de béatification.

Marc Deramaix et Raymond Peyret sont à des titres divers interpellés par la vie de Marthe Robin qu'ils ne cessent d'approfondir. Marc Deramaix est un universitaire. Le Père Raymond Peyret, du diocèse de Valence, ancien directeur de l'hebdomadaire *Peuple Libre*, a publié quatre livres sur elle. Bernadette Galichet, Béatrice Soulary, Pierre Vignon, Marie-Hélène et Colette Gaillard ont bien connu Marthe. Chacun apporte son témoignage et ses observations. Tous souhaitent que cette publication aide à clarifier le débat sur Marthe Robin et puisse susciter d'autres interventions.

Couverture : Isabelle de Senilhes - Photo : © Norbert Jung / esprit-photo.com

ISBN : 9791094509005





9,70 € TTC